

C'est en prenant du recul par rapport aux événements du quotidien et en prenant comme fondement, le temps significatif dans l'évolution de l'économie marocaine (2017-2019), que ce recueil de ces chroniques (Tome 3) a été rédigé. L'objectif de ces chroniques est de mieux appréhender une économie Marocaine en ébullition, d'en souligner les challenges et les embûches qui l'attendent, d'attirer l'attention sur les dévoiements qui la guettent et de faire part des limites économiques et politiques censées assurer son essor et son développement. L'ensemble des chroniques, articles et contributions touche essentiellement l'économique et à certains égards le politique et le social au vu de leurs interférences et leurs enchevêtrements.



Mustapha MAGHRITI est Inspecteur Divisionnaire en chef au Ministère des Finances, titulaire de Doctorat (Relations Economiques Internationales). L'auteur est Chroniqueur, Journaliste ayant contribué par des chroniques dans plusieurs supports médiatiques avant de créer son propre site où il publie ses chroniques www.mmaghriti.com.



Mustapha MAGHRITI

Mes Echos Economiques

Mustapha MAGHRITI

Mes Echos Economiques

FOR AUTHOR USE ONLY

FOR AUTHOR USE ONLY

Mustapha MAGHRITI

Mes Echos Economiques

FOR AUTHOR USE ONLY

Éditions universitaires européennes

Imprint

Any brand names and product names mentioned in this book are subject to trademark, brand or patent protection and are trademarks or registered trademarks of their respective holders. The use of brand names, product names, common names, trade names, product descriptions etc. even without a particular marking in this work is in no way to be construed to mean that such names may be regarded as unrestricted in respect of trademark and brand protection legislation and could thus be used by anyone.

Cover image: www.ingimage.com

Publisher:

Éditions universitaires européennes

is a trademark of

Dodo Books Indian Ocean Ltd., member of the OmniScriptum S.R.L

Publishing group

str. A.Russo 15, of. 61, Chisinau-2068, Republic of Moldova Europe

Printed at: see last page

ISBN: 978-620-3-42330-3

Copyright © Mustapha MAGHRITI

Copyright © 2021 Dodo Books Indian Ocean Ltd., member of the
OmniScriptum S.R.L Publishing group

FOR AUTHOR USE ONLY

Dédicace :

C'est un cadeau que j'offre à mon père en sa mémoire de mon père le Breveheart, le Courageux jusqu'à sa dernière seconde M'Barek MAGHRITI que DIEU ait son âme en Sa Sainte Miséricorde.

FOR AUTHOR USE ONLY

" Tout est Un
" La vague et la perle
" La mer et la pierre
" Rien de ce qui existe en ce monde n'est en dehors de toi.
" Cherche bien en toi-même ce que tu veux être puisque tu es tout.
" L'histoire entière du monde sommeille en chacun de nous"

Jalal-Eddin Rumi

" Que la vie existe et l'identité
" Que tu es ici
" Que le prodigieux spectacle continue
" Et que tu peux y apporter ta rime... " Quelle sera ta rime ?

Le Cercle des Poètes Disparus

"Marques ton empreinte ici, ça te servira dans l'Au-delà. C'est ton unique chance sur cette vie si éphémère, si épisodique, tu es de passage et tu ne sauras jamais le jour d'embarquement immédiat"

Mustapha MAGHRITI

La disparition d'une des figures de proue de l'analyse des rapports asymétriques Nord/Sud : Le décès de l'économiste Samir Amin

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 18/08/2018

À la fin des années 1980, à la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Rabat-Agdal, quand j'assistai aux passionnants cours des Problèmes Structurels de Développement PSD animés par notre imminent professeur Feu Driss Benali, même si la théorie de la dépendance perdait de son influence, il restait pour beaucoup le plus grand intellectuel du Sud. Et nous avons tous lu sa thèse sur l'accumulation à l'échelle mondiale. C'est bien Samir Amin qui nous a quitté ce 12 août 2018 qui marqua l'extinction d'une des figures emblématiques de l'analyse des rapports asymétriques Nord/Sud : Samir Amin est décédé à Paris, à l'âge de 86 ans. Ce théoricien du "développement inégal" est né au Caire en 1931, Samir Amin appartient à la génération des économistes tiers-mondistes qui ont tenu le haut du pavé durant toute la décolonisation. Après avoir obtenu son doctorat en économie, il a travaillé entre 1957 à 1960 pour l'administration de Nasser, avant de conseiller entre 1960 et 1963 le gouvernement du Mali. Il est ensuite devenu professeur aux universités de Poitiers, Dakar et Vincennes.

Il a dirigé à partir de 1970 l'Institut africain de développement économique et de planification de Dakar IDEP, rattaché à la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique CEA. Il a quitté cette organisation en 1980, pour cofonder le Forum du Tiers-monde, une association regroupant plus d'un millier d'intellectuels d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, dont le bureau africain est à Dakar.

En 1973, il a notamment publié *Le Développement inégal : Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*.

Alors que la faillite du développement paraît consommée en Afrique, Samir Amin multiplia les analyses et les discussions sur le projet d'un "autre développement" dans un monde polycentrique où les quatre ou cinq « grands » qui ont remplacé les deux superpuissances militaires américaine et soviétique n'ont pas cessé pour autant de marginaliser les victimes des stratégies du capital mondial ou « mondialisé », expliquait Jeune Afrique en 2005.

À l'ajustement aux tendances dominantes, S. Amin oppose la "déconnexion" qui consiste, pour une nation défavorisée, à soumettre ses rapports avec l'extérieur

aux exigences prioritaires de son propre développement. Ce « nationalisme progressiste », qui n'exclut pas la coopération régionale comme instrument de lutte contre les monopoles mondiaux, constitue, selon lui, une étape de la longue transition du capitalisme mondial au socialisme mondial ». En février 1977, il signa dans Jeune Afrique une tribune consacrée aux chemins de l'unité du monde arabe.

« Il faut amorcer des formes d'organisation qui permettent aux travailleurs et aux peuples de toute la Planète de coordonner leurs stratégies de lutte, de passer de stratégies défensives, laissant l'initiative au pouvoir capitaliste impérialiste dominant, à une stratégie offensive contraignant l'adversaire à, lui, se retrouver sur la défensive et à répondre à nos initiatives, celles des travailleurs et des peuples », écrivait-il sur son blog en décembre 2017.

Au début des années 2000, Samir Amin est revenu en force, à l'aune du mouvement altermondialiste : Sa pensée a continué à influencer une nouvelle génération d'intellectuels ; l'historien sénégalais Mamadou Diouf et le philosophe camerounais Achille Mbembe en sont des illustrations qui ont été inspirés par Samir Amin. Il était favorable à l'unité arabe, certains de ses travaux en témoignent. Mais il était aussi un Égyptien qui a passé une grande partie de sa vie à Dakar, a été conseiller du gouvernement malien... Et au Caire, il a participé à l'ouverture d'un Institut d'études africaines. Si son influence dépasse l'économie, c'est qu'il était très savant, il ne se passait pas un jour sans qu'il aille au cinéma ou ne lise un roman. Et si son influence dépassait l'Afrique, c'est qu'il était un créateur de réseaux d'où observer le monde depuis le Sud. De manière plus récente, il a participé à la création d'Enda Tiers-monde, bien implanté en Asie du Sud ou au Brésil.

Il a influencé de grands économistes comme le Brésilien Celso Furtado ou l'Américain Immanuel Wallerstein... Quand il a pris la tête de l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP), une institution panafricaine créée en 1962 par les Nations unies, il a accueilli tout ce que le continent comptait de jeunes intellectuels.

La Jeunesse: Sésame et poule aux œufs d'or du développement économique et du Maroc

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 22/08/2018

Dans son traditionnel discours prononcé le 20 Août à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple, le Souverain Marocain a placé la jeunesse au centre de son allocution. L'analyse de la densité des proses est claire. Les trois strophes les plus employées sont les suivantes : le mot " Emploi ", répété douze fois, et le mot "Jeune" onze, à égalité avec "Formation".

Rétrospectivement, ce n'est pas une première et pour mémoire et rappel, en octobre 2017, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle législature, le Souverain appelait à remédier à la situation précaire des Jeunes. Le discours prononcé pour l'anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple en 2012, était aussi un appel à mettre au point une stratégie globale qui mettrait fin à la dispersion des prestations fournies actuellement à notre jeunesse et l'année d'après, le Roi orientait son discours sur les questions éducatives.

Enoncer à la Nation Marocaine que la mouture éducative est productrice de diplômés en total cacophonie avec les besoins du marché de l'emploi, reconnaître que les créneaux universitaires étaient anachroniques et à sécréter de l'oïseté.

Le Souverain Marocain est bel et bien conscient que la lutte contre la pauvreté et la voie royale passeront par la valorisation de la Jeunesse, ce qui implique notamment de mettre l'accent sur l'enseignement, l'éducation et la formation des jeunes.

L'accès aux systèmes éducatifs est dès lors un facteur déterminant du développement humain, dont l'impact s'inscrit dans le long terme. L'éducation des Jeunes est bien une pierre essentielle du développement humain et lutte contre l'exclusion.

Bien plus, l'approche du Roi Mohammed VI va de pair avec celle du développement humain, influencée par les travaux de l'économiste indien Amartya Sen (Prix Nobel 1998).

En effet, l'éducation de la jeunesse n'est plus considérée comme une dimension qualitative de la vie, accessible après que les besoins de base ont été couverts de François Perroux, ni plus comme un « passage obligé » pour atteindre et maintenir

un certain niveau de croissance, mais bien comme un droit fondamental à pouvoir jouir de l'ensemble de ses « capacités ». L'éducation des jeunes donne à chacun le pouvoir de faire des choix, elle est l'outil le plus puissant vers l'émancipation.

Certes, le discours Royal véhicule des messages "Hard " tous azimuts : volet politique, économique et social et même cognitif. Le propos de cette contribution est de décrypter et de se cantonner uniquement sur le message ultra économique du discours du 20 Août 2018 du Souverain Marocain et ses corollaires économiques sur le tissu productif marocain.

La missive économique du discours Royal met en exergue un vecteur crucial et vital pour le processus de croissance et développement économique, en l'occurrence, l'Education de la Jeunesse considérée, à notre sens, comme une courroie de transmission et de captation de l'Investissement, source du développement économique et credo de toute politique économique du Maroc quelque soit le sigle et la couleur du Gouvernement.

Cinq apostrophes économiques confirment notre assertion :

Primo, Les dragons Asiatiques de première et de seconde génération auraient-ils connu un rush du capital étranger sans une politique délibérée de l'Etat étayée sur l'éducation des jeunes et des compétences locales à savoir la jeunesse du Sud Est Asiatique?

Secundo, sans investissement dans l'éducation et dans le jeunesse, la Chine aurait-elle eu voix au chapitre dans les relations économiques internationales en devenant la Mecque des Firmes Multinationales (qui sont le levier important de l'investissement et de transfert technologique) et une des premières puissances mondiales avec un taux de croissance qui atteignait, durant des années, les 2 chiffres ?

Tertio, Au regard des contraintes impitoyables de Just In Time, d'Efficient Consumer Response et de Quick Response, paradigmes actuels de l'économie internationale, les Firmes Transnationales ne dénichent-elles que des régions, des territoires dont le capital humain (Jeunesse) est "Méga formé et éduqué" à même répondre aux critères du marché extérieur intransigeant et inexorable en termes de coûts, de qualité de produit et de délais de livraison ?

Quarto, Les enquêtes du Ministère du Commerce et de l'Industrie relatives aux déterminants économiques de localisation des investisseurs et promoteurs économiques n'ont-elles pas conclues que le l'échantillon questionné consent un

rôle crucial à la qualité de la main d'œuvre pour une décision d'investissement dans le tissu économique marocain ?

Ultimo, Les investigations de l'institution de Brettons Woods (Banque mondiale) n'ont pas mis en bouc émissaire le sévère déficit d'éducation de base des Jeunes comme frein à la productivité et par ricochet à l'investissement ?

La modeste attraction du Maroc pour l'investissement peut être expliquée par les modulations et les métamorphoses opérées au niveau des déterminants économiques sur l'arène économique mondiale : Les investisseurs ne se dirigent pas là où la main d'œuvre est moins onéreuse, mais là où la jeunesse est plus qualifiée et "mouillée" de connaissance et de know-how.

L'attractivité de l'investissement et le développement économique ne s'érige pas par la richesse et le PIB des ressources naturelles, mais par la richesse et la valeur ajoutée des ressources des jeunes formés et instruits.

A-t-on besoin de sous-traiter études et consulting pour arriver à ce postulat patent et indubitable? Avons-nous besoin de montagnes accouchant d'une petite souris des bureaux d'étude internationaux pour "piger" cet axiome économique ? Il me semble que nous avons besoin de nous regarder au miroir, de nous dire nos quatre vérités en face et de créer fort que l'essentiel est en Nous pour enclencher le diamant du développement économique, du losange de l'attractivité de l'investissement, de l'emploi et de la véritable richesse économique du Maroc. Ceci nous amène vers l'épître et le message du discours royal relatif aux vertus économiques de l'investissement dans l'éducation et la matière grise des Jeunes Marocains.

Quels sont les corollaires économiques de l'investissement dans l'éducation ?
Quels sont les spillovers vertueux de la formation des jeunes marocains ? ??
Quels sont les externalités positives à tirer de la formation des générations montantes du Maroc? La réponse est que :

Grâce à un meilleur ciblage d'une politique d'Education-Formation de Jeune Marocain du 3^{ème} millénaire en parfaite symbiose avec les mutations cognitives actuelles et futures qui ne cessent de chambouler la donne économique, notre tissu industriel marocain récolterait et tirerait profit sur plusieurs sphères économiques:

◆ Le Maroc deviendrait un site économique de prédilection pour des industries de pointe nécessitant un haut stock de connaissances et par ricochet la diffusion

d'externalités économiques positives en termes de transfert de technologie et de développement des compétences autochtones,

◆ Les Firmes Multinationales et les investisseurs étrangers ne vont pas délocaliser leurs technologies au Maroc pour réexporter l'essentiel vers le marché extérieur, mais elles chercheraient un partenariat local et des joint-ventures ce qui hisserait l'entreprise marocaine aux meilleurs standards internationaux : ça serait un succédané au financement de l'upgrade économique, une pérennisation de l'investissement productif et un ancrage territorial des grandes unités interterritoriales pour paraphraser l'économiste français et proche de l'école de François Perroux, Maurice Byé.

◆ Notre système éducatif sera rivé et arrimé à l'économie du savoir, ce qui aplanirait le Gap et l'hiatus qui creuse la trilogie "Evolution technologique-Besoins du monde économique-Besoins du marché du travail".

La concrétisation de ces séquences vertueuses passe inéluctablement par l'investissement dans le Jeune Marocain afin qu'il secrète des "exponentiels" de l'investissement, de la productivité et de l'emploi.

Si l'économiste Jean Bodin dans, les Six Livres de la République Française, dissertait son célèbre aphorisme économique « Il n'est de richesse que d'hommes », j'épilogue mon propos « Il n'est de richesses que de Jeunes Marocains éduqués, formés, épanouis » car, in fine, toi, oui toi Jeune Marocain « Rien de ce qui existe en ce monde n'est en dehors de toi. Cherche bien en toi-même ce que tu veux être puisque tu es tout. L'histoire entière du monde sommeille en chacun de nous.»

Commission des investissements Maroc 2018 : Atténuation des IDE par l'investissement national

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 29/10/2018

Ce Mardi dernier 23 Octobre 2018, la Commission des Investissements CI sous la présidence du chef de l'exécutif a approuvé 68 projets d'investissement pour un portefeuille financier de 57,65 Milliards de Dirhams permettant de générer près de 9.266 emplois directs et 21.214 emplois indirects. Il importe, dans cette chronique économique, de signaler que 5 particularités singularisent Cette Commission des investissements 2018 :

Faut-il en guise de prologue "contextualiser" la réunion de la commission des investissements de l'année 2018 qui s'est tenue dans une conjoncture particulière marquée, d'une part, par l'élaboration du projet de loi de finances (PLF2019), dans lequel l'exécutif a veillé à introduire moult réformes incitations pour captiver les investissements et renforcer la confiance des opérateurs économiques, et d'autre part, par la dynamique positive que connaît le climat des affaires au Royaume à travers la poursuite de la mise en œuvre des différentes réformes législatives et organisationnelles à même de consolider la crédibilité des investisseurs privés.

A cet égard, le Gouvernement a proposé tout un éventail de batterie de mesures pour appuyer les investissements privés et les entreprises au titre du PLF 2019 concernant notamment une réduction de 20% à 17,5% de l'Impôt sur les sociétés (IS) en faveur des sociétés soumises qui réalisent des bénéfices variant entre 300.000 à 1.000.000 de dirhams dans l'objectif d'alléger la pression fiscale sur les PME. Il s'agit, aussi, d'adopter des mesures et dispositions en faveur des entreprises à travers notamment l'apurement "*définitif de la problématique du crédit de TVA*", la réduction des délais de paiement et l'amélioration de l'accès aux financements à travers la simplification des mécanismes de garantie et l'adoption de mécanisme de garantie propre aux TPE, a-t-il ajouté.

Lors de cette réunion de la CI, l'accent a été mis sur la création de nouveaux mécanismes pour financer les projets d'investissements étayés sur le partenariat entre l'État et les acteurs institutionnels, tout en soulignant que le Gouvernement poursuit, en sus, son action aux niveaux législatifs et organisationnels à travers la mise en application des dispositions visant à drainer les investissements et faciliter le cycle de vie des entreprises.

Par ventilation sectorielle, l'industrie s'approprie une large part : Plus de 37% des investissements escomptés seront drainés par la niche industrielle, soit une enveloppe budgétaire de 21,5 Milliards de dirhams. Le secteur des télécommunications se positionne en 2^{ème} place s'accaparant 19 % des investissements, soit 11 Milliards de dirhams.

Le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables occupe le troisième rang avec 13% des investissements, soit environ 8 Milliards de dirhams d'investissements. Le secteur touristique ne lui échoit que la part de 11 % des investissements prévus en se positionnant à la quatrième place, soit 6 Milliards de dirhams.

En termes de création d'emplois, l'industrie s'empare une large attribution du total des postes prévus avec une part relative de 30,76%. En moyenne arithmétique, le secteur de l'industrie demeure le principal pourvoyeur d'emplois depuis la création de la CI en Octobre 1998.

La deuxième place incombe aux secteurs des Tourisme et loisirs coupant la 2^{ème} place avec 30,7%. L'industrie de la pêche et de l'agroalimentaire se situe dans le 3^{ème} rang avec une part d'emploi de l'ordre de 22%, vient en suite les télécommunications (6,5%), le transport et Infrastructures (1,6%), culture (1,45%) et dessalement de l'eau de mer (0,35%)

Il importe, dans cette chronique économique, de signaler que cinq particularités singularisent la Commission Interministérielle des investissements :

- Primo, l'intérêt assigné à la symbiose entre les investissements approuvés et les stratégies sectorielles dont la digitale ou celle de développement des provinces du sud qui a été d'ailleurs mise en exergue, par le Secrétaire d'Etat chargé de l'investissement .

Sur le volet de l'orientation spatiale des projets d'investissement, la région de Laayoune Sakia El Hamra arrive en tête avec plus de 30 % des investissements, soit 17 Milliards de dirhams. La région de Rabat-Salé-Kénitra drainerait vers sa géographie 14,13% des investissements, soit 8,14 Milliards de dirhams.

L'ancien métropole Casablanca et Settat arrivé en troisième position avec 14% des investissements, soit 8,07 Milliards de dirhams. La région de Souss Massa lui échoit la part de 12,63% des investissements.

- Secundo, dans le dessein d'assurer un meilleur équilibre régional, Le gouvernement, se penchera sur l'accélération de la préparation de la nouvelle Charte d'investissement qui octroiera de nouveaux outils et encouragements pour les entreprises afin de les inciter à investir dans les régions comme. A ce titre, et dans le cadre de la mise en œuvre des orientations royales, le chef du Gouvernement a indiqué que le team de l'exécutif est en train de mettre les dernières retouches sur le projet de décret portant sur la Charte de déconcentration administrative en vue de son adoption avant la fin du mois d'octobre. Cette charte, devrait permettre d'instaurer un changement radical en matière d'organisation administrative du royaume à travers la mise en place de service administratif de proximité et de qualité pour les entreprises.

Ces importantes réformes structurelles constituent un prélude fondamental pour améliorer le climat des affaires et des investissements au Royaume permettant ainsi de donner des signaux et clignotants clairs pour exhorter les investisseurs en vue de concrétiser leurs projets dans un environnement plus transparent et efficace.

- Une troisième particularité peut être décelée est relative à l'origine des investissements prévus : Paradoxalement à ce que l'on pourrait penser, les projets à capitaux marocains sont en première position avec 36,29 MMDH d'investissement, soit 63% des projets validés par la commission. Si l'on y ajoute les 29% des investissements sous forme de Joint-ventures, les projets où le capital marocain est présent totalisent 92%. Pour illustrer notre propos, les projets Qataris ou émiratis arrivent respectivement à peine à 4% et 2,6% de l'ensemble des projets adoptés. Faut-il en déduire que les IDE sont en chute ou qu'ils seraient en train d'être supplantés par l'effort d'investissement national ?

- Une quatrième singularité peut être relevée est l'importance et la diversité des projets présentés et le volume des investissements approuvés par la 75ème session de la Commission des Investissements augurent de la confiance des investisseurs dans le climat des affaires au Royaume et l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale, par la position dont jouit le Maroc au niveau de l'indice de compétitivité mondiale établi par le World Economic Forum en 2018 où le Royaume a gagné deux places en se classant 75ème sur 140 pays,

- Une cinquième remarque peut être apportée est que cette 75ème session de la Commission des Investissements s'est déroulée dans un contexte de la préparation

des projets de loi relatif à la réforme des Centre Régionaux d'Investissement (CRI) et la création des commissions régionales unifiées de l'investissement en application des Hautes Orientations du Souverain Marocain

In fine et en guise d'épilogue, deux remarques nous interpellent :

1- Au vu de la manne financière de 57,65 milliards que générerait la CI 2018, nous pensons que l'administration doit s'atteler à vérifier le sérieux des investisseurs, ainsi que leurs capacités financières et professionnelles à réaliser les projets qu'ils présentent, surtout ceux nécessitant le foncier public et des privilèges de l'État. Aussi, l'administration ne doit-elle pas rationaliser l'utilisation du foncier public et l'orienter vers l'investissement productif porteur d'investissement, de croissance, de valeur ajoutée réelle et d'emploi pour l'économie marocaine ?

2- les projets d'investissement sont caractérisés par la forte présence des entreprises marocaines, ce qui peut laisser conjecturer un désintérêt des étrangers ou une plus grande sélectivité de la part de l'État. Cette dernière présomption de sélectivité, semble-t-il, vraisemblable en l'atténuant par l'investissement national à hauteur de 92%.

La grande oubliette de Doing Business : La qualité de la vie, un déterminant du climat des affaires

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 17/12/2018

D'emblée, je pense qu'un bon calibrage de Doing Business ne se réduit pas à un acte procédural à la célérité de la lumière, un bon placement Doing Business ne se cantonne pas à une infrastructure de pointe, un bon classement du climat de l'investissement ne se fige pas à une procédure administrative fluide, un bon positionnement du climat des affaires ne se claquemure pas à une main d'œuvre habile et bon marché, un bon environnement du business ne se clastre par à la générosité des incitations fiscales dédiées aux investisseurs étrangers.

A certains égards, la défektivité du service le plus simple et le plus rudimentaire qu'il soit pourrait porter préjudice à la notoriété du climat des l'investissement. A l'appui de nos dires, Il y a plus de trois semaine, La princesse Astrid de Belgique a rendu visite à notre pays, accompagnée, lors cette mission, par plusieurs ministres fédéraux et régionaux et d'une forte délégation de 480 personnes en majorité des hommes d'affaires belges, quelque 400 représentant 251 sociétés représentant différents secteurs économiques, notamment de la Chimie, des énergies renouvelables, des transports et la logistique, et de la santé.

Faut-il souligner que cette mission avait pour principal objectif d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations économiques internationales des deux pays, est organisée par le Ministère belge des affaires étrangères (SPFAE) et l'Agence du Commerce extérieur (ACE) en étroite coordination avec les services régionaux: Brussels Invest & Export (hub.brussels), Flanders Investment & Trade (FIT) et l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements (AWEX).

Il faut dire qu'au vu du programme, c'était une visite scrupuleusement et méticuleusement préparée avec un agenda très condensé, des démarches concrètes et des objectifs pointus. Seulement voilà un fait, pour la plupart inepte mais qui nous paraît vital et capital : Dans la ville blanche Casablanca, le poumon du business international du Maroc, la délégation officielle de la princesse fut accueillie dans un somptueux palace en plein centre ville. En soirée, des businessmen voulant explorer le centre historique de l'ancienne métropole, se trouvèrent subitement au regard des "toilettes publiques" dont les senteurs suffoquent les passagers à quelques mètres du sardanapalesque palace. Outrés, ils

rejoignent illico leur hôtel. Le planificateur de la délégation saisi immédiatement par l'événement, interpelle de son côté la superstructure du pyramide de la ville blanche. Et puis en célérité de la lumière et tout au fil de la nuit et à la belle étoile, une équipe d'assainissement liquide et solide trima d'arrache-pied pour purger et épurer les détritux asphyxiants avant l'aube.

Le lendemain matin, les limitrophes ont été sidérés par la prophylaxie et l'hygiène des lieux. Ce qu'ils quémandaient, il y a belle lurette, été finalement accompli. Des toilettes publiques intactes, appropriées et n'exhalant aucune haleine nauséabonde. Mais pour combien de temps aux yeux de la princesse et une délégation officielle belge ?

Si je narre cette chronique, le hic dans toute cette histoire, c'est que l'on n'a pas encore appréhendé que le climat de l'investissement, ce n'est pas uniquement les déterminants classiques et génériques connus, c'est aussi pour une large part la qualité de la vie que l'on peut définir comme le jugement que porte le milieu des affaires sur divers aspects de son bien-être physique, social et psychologique.

Les analyses de la qualité de vie nous semblent vitales pour l'environnement des affaires décrivant et mesurant l'impact de différents états sur la vie quotidienne des promoteurs économiques, en prenant en compte l'aspect émotionnel et les fonctions sociales autant que les déterminants purement physiques comme la disponibilité du foncier, ou la qualité de la main d'œuvre et de l'infrastructure, ...etc. De ce fait, les déterminants psychosociaux de la qualité de vie coexistent avec les approches purement économiques.

Dans cette perspective globale, le Maroc doit inclure la dimension qualité de la vie dans sa stratégie de promotion de l'investissement étranger pour prétendre à une place dans le Top 50 de Doing Business 2021.

Dans ce sens et en application des hautes Orientations de SM le Roi Mohammed VI concernant la mise en œuvre du projet de refonte des Centre Régionaux d'Investissement CRI, et la création des commissions régionales unifiées de l'investissement, nous pensons qu'au vu de leur proximité, les Centre Régionaux d'Investissement sont les premiers à assurer un "toiletage" du climat de l'investissement et du business au niveau local et régional. De telles interventions des CRI permettront d'instaurer un basculement radical en matière d'assainissement de l'environnement des affaires sur le site Maroc à travers la

mise en place des services de proximité et de qualité pour les citoyens et les entreprises étrangères et nationales.

FOR AUTHOR USE ONLY

Avulsion et Evulsion du dogme de la haine : Une préfiguration inéluctable contre le terrorisme

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 26/12/2018

Lundi 17 Décembre 2018, je suis entré sur mon compte Facebook pour consulter l'actualité et subitement j'ai été sidéré par la tragédie barbare et cruelle d'Imlil de deux innocentes vikings partagée par moult internautes issus de plusieurs villes du Royaume dénonçant le comportement fanatique, téméraire exprimant avec force leur émotion unanime, leur choc ainsi que leur indignation sincère et spontanée au regard de meurtre abject.

En l'espace d'un très laps instant, j'ai cru connaître Maren Ueland et Louisa Vesterager Jespersen, si très loin de nous, mais pourtant si proches depuis qu'un Royaume musulman uni dans son ensemble versant des larmes chaudes sur la fratricide de deux candides scandinaves, dont le sang a été redoutablement humecté sur notre pâturage.

Puis, au même moment, en visionnant le fil d'actualité sur les réseaux sociaux, subitement, mes yeux tombent sur les portraits satanés et démoniaques de ces faneurs de souffle, de ces prédateurs qui s'attaquent en pleine étoile à des "pâtures" coquebins et chastes, livrées à elles-mêmes.

La disparate entre les photos des deux martyres et celles de leurs sanguinaires est très irréfragables : Les images de Maren et Louisa diffusent la jubilation et la hilarité, paradoxalement aux photos des maîtres du ce crime issus de la même génération que leurs victimes, dégagent l'intolérance, la misanthropie et le sectarisme. Ce sont deux fatalités antinomiques, deux itinéraires diamétralement antagonistes et qui se sont inopportunément hybridés, en cette contrée enclavée des montagnes de l'Atlas.

D'emblée, nous pensons que la guerre contre le terrorisme est un Must, mais qu'elle reste miteuse. En sus, nous pensons qu'il existe une autre guerre, toute aussi violente qui est celle de l'éradication des idéologies de la haine. C'est un travail de longue haleine qui concerne toutes les sociétés de la planète. Inopportunément et malencontreusement, dans les pays occidentaux, ce sont les projets d'écluse et d'introverson, qui l'emportent. L'islam est peu ou prou anathématisé en tant que religion.

La laïcité est étalée comme une arme de guerre contre cette foi, alors qu'elle est censée la mithridatiser au même titre que les autres dogmes et credo. Ces impénitences musèlent les débats salvateurs qui sont relatifs à l'exclusion économique et sociale. Le terrorisme s'exacerbe dans la réverbération de la messe de l'abrutissement, il se nourrit dans les gadoues de la lassitude et du démolissage.

Nous pâtissons depuis des décennies ce discours sectaire et stoïcien, qu'une minuscule minorité de Marocains a choisi de faire sien. Si les cerveaux du drame d'Imlil sont marocains, leur "didacticiel" ne l'est pas et leur processeur non plus. Leur obédience à Daech en est la meilleure pièce à conviction.

Avouons-le, L'ignorance a distillé des effets pervers dont le plus préjudiciable est la radicalisation religieuse. Celle-ci n'est pas une quête spirituelle, mais une grotte identitaire contre la nation mère, incriminé de tous les dommages collatéraux. Ce sont des jeunes qui sont nés, élevés au Maroc qui commettent cette fois-ci ces misanthropies. L'aberration serait de mettre ces déconvenues sur le passif d'une religion ou d'une culture, ce que, malheureusement, plusieurs discours laissent entendre.

La mappemonde arabo-musulmane a un mandat pesant à jouer. Avant les armes et les fusils, il y a des idéologies à neutraliser, avant les fusils, il y a des cultes à désamorcer.

Nous devons reconnaître que l'éducation religieuse dans tous les pays musulmans n'est pas indemne de toute réprobation. Chez certains, elle saupoudre maladroitement ce qui relève de la foi, du divin et de l'humain. Ce nœud gordien doit être tranché si on veut ostraciser la Salafiya Jihadia et son obsession criminelle.

Le combat contre le cataclysme du terrorisme doit être absolument global et international. La coopération existe mais elle n'est pas aussi optimisée que l'on voudrait ; la riposte sécuritaire ne suffit pas. Force est de constater que les guerres de la Syrie, d'Afghanistan, d'Irak et la création d'autres foyers de tension, ont plutôt exacerbé le phénomène jihadiste. Notre malheur est que nous vivons avec des gens qui pensent que Dieu n'a guidé personne d'autre qu'eux pour paraphraser Ibn Sina (Avicenne).

La Communauté internationale doit s'agglutiner à remettre la paix dans tous ces pays, les grandes puissances ont cette responsabilité à restaurer les Etats nationaux et d'exempter que d'autres Etats ne se contorsionnèrent. Mais, il appartient tout

un chacun de nous d'apporter son écot par la lutte contre la haine, le racisme et l'incitation à la violence au quotidien.

Le meurtre de ces deux innocentes Vikings sur notre terre est un dénonciateur de l'océan qu'il nous reste à traverser en longueur et en largeur pour exorciser une pensée funéraire.

De ce fait, l'humanité devra mettre un terme à la guerre, à défaut, la guerre mettra un terme à l'humanité pour reprendre John Kennedy

L'altruisme, la clémence, la magnanimité, la tolérance, le consentement sont les alexipharmques dont dispose l'humanité. Manions-les. N'est-il pas le moment, en guise de conclusion, de décider d'opter pour l'amour, car la haine est un fardeau trop lourd à porter pour paraphraser Martin Luther King

FOR AUTHOR USE ONLY

2019, l'année de l'optimisme béat

Chronique publiée sur notre site www.maghrity.com le 02/01/2019

Avant-hier, l'année 2018 vient d'être écoulée. Ne fut-Elle pas une année acariâtre et endurcie à bien des égards ? Pour preuve, tout le milieu des affaires le témoigne. Une année 2018 que la plupart taxe d'année terne et sombre, où la parésie, la paralysie, ainsi que le manque de visibilité, conjugué à une conjoncture économique tumultueuse ont bouché le business et ont entraîné moult entreprises droit vers la banqueroute et le dépôt du bilan.

Sur ce plan et pour illustrer notre allégation, il faudrait oublier le calibrage et le rating de circonstance et les indicateurs officiels, pour s'atteler sur le seul business au quotidien, pratiqué au jour le jour par les promoteurs économiques pour palper une ténébreuse réalité économique.

L'État, premier trésorier des bons de commande n'a-t-elle pas délaissé le fleuron du tissu économique Marocain, PME/PMI en l'occurrence ? Ne s'est-il pas abstenu à payer ses arriérés entraînant la déconfiture d'une centaine d'entreprises ?

Idem, sur le volet politique, l'attentisme, le manque d'audace et le sentiment timoré dans les prises de décision a été largement éprouvé. Ne serait-ce pas donc une année 2018 à éponger ?

A l'antipode, 2018 a été unanimement une année d'introspection économique et politique : 2018 fut une année de grandes apostrophes relatives à la redéfinition des grandes prééminences où la dynamique économique et sociale (chômage, emploi et formation des jeunes) l'approche genre, équité sociale, ont été au cœur des symposiums et congrès économiques et politiques balisant le terrain pour les années à venir.

Ce fut aussi une année où le haut sommet de la pyramide du Royaume, le Souverain Marocain en l'occurrence interpella le peuple Marocain sur l'essoufflement du modèle de développement économique acculant l'exécutif à résoudre la quadrature du cercle d'un modèle économique en panne d'inspiration.

Seulement voilà, dans le naufrage économique d'une année morose, une bouée de sauvetage a été jetée dans l'océan du climat de l'investissement pour donner espoir dans année qui vient de voir le jour. En effet, le portefeuille financier de 40

MMDH de crédit TVA sera, à notre ses, un lubrifiant économique qui permettra de faire graisser et huiler le business et déverrouillera les crédits fournisseurs caillebotés pendant plusieurs Mois. Cette enveloppe financière impulsera la dynamique de l'investissement, stimulera la production permettant la création d'une séquence vertueuse porteuse d'emploi.

En outre, en réplique aux auspices de l'argentier du Royaume, l'acquittement des arriérés des entreprises publiques, entrainera une détente des délais moyens de paiement. D'ailleurs, un comité ad hoc a été mis en place par l'exécutif dans l'ambition de surveiller le règlement des affaires économiques délicates.

En outre, 2019 sera l'année du 20^{ème} chandelle du Règne du Souverain Marocain, le Roi Mohammed VI, une 20^{ème} bougie qui sera couronnée par le lancement de plusieurs grands projets structurants, la célérité des chantiers de règne en cours et le déploiement des pôles de croissance et de développement régionaux par les Conseils régionaux. Enterrerons les déconvenues, les insuccès et les échecs de 2018.

En guise de conclusion et pour reprendre la maxime d'Antoine de Saint-Exupery " L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre". Il est temps que la bande Saâdeddine ElOthamni mette en ordre le présent des réformes économiques et politiques pour une année 2019 juteuse et fertile. Je vous invite à accueillir 2019 avec un optimisme béat.

Corruption : La grande tare du climat des affaires au Maroc

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 09/01/2019

Aujourd'hui Mercredi 9 Décembre 2019 est la célébration de la journée internationale de lutte contre la corruption. Faut-il rappeler, en guise d'introduction, que la corruption est un phénomène social, politique et économique très complexe, qui afflige toutes les Nations. Elle nécrose les institutions démocratiques, altère le développement économique et contribue à l'instabilité gouvernementale.

La corruption endommage les pivots des institutions démocratiques en biaisant les élections, en corrompant l'État de droit et en distillant des appareils bureaucratiques dont l'unique fonction réside dans la sollicitation des dessous-de-table.

Elle bouche considérablement le développement économique en dissuadant le milieu des affaires et en plaçant les PME/PMI dans l'impossibilité de surmonter les "coûts initiaux" liés à la corruption. Quelle est le rang du Maroc sur l'échiquier mondial en matière de lutte contre la corruption ? Et quelle trame se tisse entre le climat de l'investissement au Maroc et le phénomène de la corruption ? Diptyque intime assurément. Tel est le dessein de cette chronique économique.

D'emblée, la corruption demeure la grande tare pour les promoteurs des affaires au Maroc, en atteste l'Indice de perception de la Corruption (IPC). En effet, dans le rapport de de Transparency International 2018, notre pays a obtenu une place qui le statue dans la 81ème sur un panel de 180 pays. Certes, le Maroc a amélioré sa position où il a gagné 9 points par rapport à 2016 alors qu'il stagnait entre 36 et 37 points durant les années précédentes.

l'Indice de perception de la Corruption s'étaie sur 13 sources de données émanant de 12 institutions indépendantes spécialisées dans l'analyse de la gouvernance et du climat des affaires dans les 180 pays, le Maroc se verrouille dans une position déplaisante, puisqu'elle obtient un score de 40/100. En dépit des efforts louables du Maroc, le pays fait moins bien que certains de ses voisins ; elle est devancée de loin par le Cap-Vert 48ème (55/100), le Sénégal 66ème (45/100), le Burkina Faso 74ème (42/100).

Avec un tel score, avec un tel benchmarking, il est épineux d'être candidat au capital étranger et rendre le climat de l'investissement prospère et le cadre des affaires juteux pour les promoteurs étrangers.

La corruption fait tâche d'huile sur tout le système judiciaire Marocain et constitue un véritable achoppement à la fécondité de l'investissement et autant la justice d'un pays est gangrenée par la corruption et autant le climat des affaires est dissuadant.

De ce fait, la corruption demeure une entorse structurelle à la croissance en discréditant au fair-play, à la concurrence et à la méritocratie économique en faisant refondre les montants destinés à la lutte contre la pauvreté, car elle accouche les mêmes effets qu'une taxe cachée ou des frais généraux illégaux

Aussi, la corruption dissuade les investisseurs en chavirant leur confiance ce qui génère des pertes d'emplois et finit par claustre le pays dans la pauvreté et fait également entrave à la création de PME capables de "manufacturer" la richesse pour les pays. Ce qui explique l'intérêt impérieux que porte le Souverain Marocain à ce scabreux dossier. A ce titre, dans le discours royal, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle année législative du 14 Octobre 2016, le Souverain Marocain Mohammed VI n'a-t-il pas mis les pleines lumières sur les nombreux cas de lenteur des procédures judiciaires et de la non-exécution des jugements déjà rendus, notamment dans les affaires qui mettent l'investisseur au regard de l'administration ?

C'est dans cette optique que le Souverain Marocain a invité le Gouvernement et l'ensemble des institutions administratives et judiciaires à assurer une mise en œuvre appropriée, fluide et rapide de l'acte administratif à même de surmonter les problèmes révélés par l'expérience et la pratique et de faire de l'amélioration de l'environnement des affaires une priorité nationale et une action pérenne.

Soyons optimiste : Le Roi Mohammed VI, a reçu, jeudi 13 décembre 2018 au palais royal à Rabat, Mohamed Bachir Rachdi connu par sa droiture et son sérieux, que le Souverain a nommé président de l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la Corruption.

A cette occasion, le Roi a mis l'accent sur l'importance que le souverain ne cesse d'accorder à la lutte contre la corruption sous toutes ses formes, tant au niveau du fonctionnement des administrations et établissements publics et son impact sur les services rendus aux citoyens, qu'au niveau des répercussions négatives de ce fléau

sur les différents secteurs de l'économie nationale et sur la réalisation d'un développement durable et équilibré.

Dans ce cadre, le souverain a donné ses Hautes Orientations au nouveau Président afin d'œuvrer à la mise en œuvre optimale des missions confiées par la Constitution à cette instance nationale, notamment en ce qui concerne la prise d'initiative, la coordination, la supervision de l'exécution et le suivi des politiques de lutte contre la corruption, la contribution à la moralisation de la vie publique à même de pallier aux répercussions négatives de ce fléau sur les différents secteurs de l'économie nationale et sur la réalisation d'un développement durable et équilibré.

Avec cette nomination royale, nous espérons entamer une nouvelle ère dans la lutte contre la corruption, une ère de changements réels et irréversibles à travers des stratégies effectives et applicables où l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la Corruption jouera un rôle d'impulsion, de suivi, et d'évaluation des politiques publiques en la matière.

FOR AUTHOR USE ONLY

Paris, l'Elysée et la vie en jaune

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 16/01/2019

Depuis plus de deux Mois, la France chante à cor et à cri au tempo du conflit social déclenché par les gilets jaunes. Une effusion sociale qui en a médusé plus d'un par son immensité, sa pérennité et parfois par la part du révolte et de la rébellion qu'elle a engendrée.

Ce remous social vient rompre un cycle post-politique que les démocraties Européennes avaient cru avoir débridé pour se contenter d'un millénaire apaisée et de démocratie rasséréné et réchappant aux antinomies et aux augures des grands soirs.

Le mouvement des gilets jaunes vient ressusciter les luttes de classes que l'on imaginait définitivement inhumées du temps de Marx et Lénine.

Faut-il rappeler que le berceau de ce mouvement des gilets jaunes est la taxe imposée par le L'Exécutif Macron sur les carburants pour renflouer la transition énergétique et qui a engendré une flambée des prix. Ce renchérissement a été à l'origine de la fulmination de l'indignation et de la révolte d'une large frange des Français en devenant en l'espace de quelques semaines une épée de Damoclès sur le pouvoir en France.

Ce mouvement ne s'est pas cantonné à la seule nouvelle taxe sur le carburant ; il a fait tâche d'huile et boule de neige en réclamant d'autres revendications sociales plus aigues à l'instar de l'augmentation du SMIC et la revalorisation des pensions de retraite.

Le Gouvernement Macron a pris une telle mesure de désindexation des pensions de retraite et d'autres prestations sociales dont l'allocation logement et certaines allocations familiales, pour faire des économies budgétaires évalués à plus de 3,5 milliards d'euros en 2019 et 7 milliards en 2020.

Cependant, le coût politique d'une telle décision a été catastrophique et a secrété une forte subversion sociale et une mobilisation importante des retraités contre Macron et son Exécutif.

Toutefois la décision qui a été au cœur du tumulte social et qui a été l'expression du sentiment de l'arbitraire, de la partialité et d'inégalité concerne la décision du président Français Macron d'abolir l'impôt sur la fortune ISF. Cette décision a été

désavouée et reniée par la grande frange du peuple français et a fait l'objet de dénégations, qualifiant Macron de l'épithète "Président des riches".

Historiquement, cet impôt a été accouché en 1989 par Michel Rocard, à l'époque Premier Ministre sous les commandes du parti socialiste de François Mitterrand en l'inscrivant dans la dynamique du renforcement de la solidarité sociale, singulièrement en faveur des couches les plus démunies.

L'ISF, parallèlement aux revenus qu'il a générés au Budget de l'Etat, qui se sont élevés en 2017 à 4,2 milliards d'euros, a acquis une forte connotation emblématique sociale ; Il était appréhendé comme un gage de consolidation du contrat social pour reprendre Jean-Jacques Rousseau.

Toutefois, l'ISF a été abrogé par la nouvelle majorité suite à une promesse électorale du futur président Macron en incarnant "l'avocat du diable" que cet ISF allait devenir une mesure fiscale dissuasive exhortant les entreprises Françaises et les grandes fortunes à un exode de leurs capitaux en les expatriant sur d'autres lieux afin de contourner une fiscalité lourde.

Et depuis son abrogation le 20 octobre 2017, cette œuvre a fait entrer le loup dans la bergerie et constitua le boulet que le président Macron et sa nouvelle majorité vont traîner jusqu'à aujourd'hui et le credo social "d'une gratification pour les riches" n'a fait que se renforcer dans le milieu social parisien et français en général.

Certes, l'Elysée a créé un " Impôt sur la Fortune Immobilière" pour assujettir les propriétaires de valeurs immobilières. Cependant, non seulement le gain de cet nouvel impôt a été nettement modique et n'a rapporté en 2018 que 1,2 milliard d'euros, soit une moins value fiscale de 3 milliards d'euros, mais surtout, il a eu un fardeau fiscal sans égal en renforçant l'idée d'une injustice fiscale et d'une inégalité devant l'impôt auprès d'une large majorité des français Cette suppression a été qualifiée par la plupart d'un "péché originel" qui a enseveli le chef de l'Elysée et sa politique dans une répulsion d'envergure du pays de lumières par l'écrasante majorité des Français

Depuis, ce sentiment n'a fait qu'à 'intensifier l'idée d'un " Gouvernement de riches" faisant litière de la dimension sociale tout en creusant l'hiatus social. A notre sens, cette quête de justice n'est pas propre à la France, elle est générale dans le monde et constitue depuis quelques années le revers de la médaille de la globalisation qui a attisé les inégalités au sein des démocraties contemporaines.

Certes, les inégalités entre Etats se sont allégées grâce aux efforts consentis par un grand nombre de pays en développement PED pour lutter contre la précarité et l'exclusion. Toutefois, ces formes anciennes d'inégalités se sont substituées à de nouvelles expressions d'inégalités en créant un clivage entre, d'une part des pays qui ont réussi à s'atteler à la nouvelle dynamique économique mondiale du know-how, et d'autre part ceux issus du taylorisme, du fordisme et des industries lourdes qui ont progressivement périclité. C'est somme toute, la nouvelle fragmentation, résultante de la mondialisation et de la nouvelle économie de la High tech qui est au cœur d'une nouvelle division internationale sociale et du "Némésis" des laissés pour compte.

Toutefois, au lieu de colmater ce fossé qui ne cesse de s'excaver et de se creuser, la nouvelle crème d'élite n'a fait que "sprinter" la volte-face avec une présomption et une témérité qui n'ont fait qu'à aviver le ressentiment de ceux d'en bas. Cette outrecuidance est à l'origine d'une forte mobilisation en faveur de la dignité qui s'apparente, me semble-t-il, aux premières rébellions du printemps arabe.

Le mouvement des gilets jaunes en France est révélateur d'un mouvement plus global, il est évocateur d'un ressentiment plus général : Il s'agit d'une riposte à une globalisation ayant distillé des inégalités sociales sans précédent.

Elles sont le résultat, somme toute, d'un cataclysme et d'une grande crise de l'emblème politique dans les sociétés démocratiques contemporaines et l'expression du discrédit des formes classiques d'action qui sont les partis politiques et les centrales syndicales et de facto la rue et les mobilisations insurrectionnelles sont devenues les nouvelles formes de contestation et de subversion partout dans le monde.

En guise de conclusion, le mouvement des gilets jaunes n'est qu'un microcosme des nouvelles formes d'action politique et social du citoyen mondial faisant de l'égalité, de la dignité son credo en dehors de mouvement syndical et des partis politiques en panne d'inspiration ; le mouvement des gilets est une réplique à une mondialisation entraînant l'appauvrissement généralisé des basses classes de la société, le recul des droits sociaux dans l'unique but est de maintenir les coûts salariaux bas pour maximiser le profit et la rentabilité des cours réels et des actifs financiers sur l'arène internationale de la nouvelle économie ayant enfanté un fossé abyssal qui se creuse de plus en plus entre des riches comme Crésus et des pauvres comme Job.

Dans ce cyclone du mouvement des gilets jaunes, Edith Piaff n'aurait-elle pas chantée la Vie en Jaune au lieu de la vie en rose ?

FOR AUTHOR USE ONLY

Le Warning du modèle de développement économique du Maroc : Un serpent de mer en mode "stand by"

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 17/01/2019

L'essoufflement du modèle développement économique du Maroc tel est la tarte à la crème qui abonde dans les médias. L'exténuation du modèle économique du Maroc, telle est la ritournelle du paysage écrit et audiovisuel Marocain: Toute une profusion d'articles foisonne dans les journaux. La prostration du modèle de développement économique du Maroc le leitmotiv des dissertations économiques : Tout un pullulement d'écrits lui y est consacré et dédié après le discours Royal du Vendredi 13 octobre lors de la nouvelle session parlementaire où le Souverain Marocain sonna le glas de notre modèle économique.

"Si le Maroc a réalisé des progrès manifestes, mondialement reconnus, le modèle de développement national, en revanche, s'avère aujourd'hui inapte à satisfaire les demandes pressantes et les besoins croissants des citoyens, à réduire les disparités catégorielles et les écarts territoriaux et à réaliser la justice sociale"

En dépit de ce warning Royal, au Maroc, les jours se suivent et se ressemblent et rien de substantiel, ni de concret n'a été entrepris. Pour preuve, les Thinks-thanks, les laboratoires de recherche, les universitaires, se cantonnent et se contentent de débats, de colloques et journées économiques qui demeurent platoniques et platoniciennes. On est bel et bien dans le début du nouvel An 2019 : Les institutions constitutionnelles, les partis politiques, les centrales syndicales, ainsi que la société civile devront trimer de concert en faisant preuve de maestria afin d'accoucher les amorces et les préambules d'un modèle palliatif. Or, indépendamment de quelques tables qui n'ont à rien de rondes ici et là, aucune initiative tangible ne pointe à l'horizon.

Sur le marbre de la réalité, nous nous sommes figés sur la littérature Académicienne conjuguée à un effacement des priorités du pays. Seulement avouons-le, tous les Marocains ici et sur d'autres cieus savent fermement que ces priorités sont un secret de polichinelle.

A maintes reprises, nous avons fait les points d'orgue de la situation, nous sommes conscients des dysfonctionnements, lesquels sont connus de tous les Marocains, pour reprendre les dires du Souverain Marocain.

Tous les Marocains savent sciemment que les maillons de ce modèle sont le capital humain et l'éducation, tous les marocains savent pertinemment que les piliers de ce serpent de mer sont la santé, l'emploi, une redistribution des fruits de la croissance et l'aspiration à une vie décente.

Les soubassements de la maquette du modèle économique Marocain ne sont-ils pas énoncés dans la Constitution ? Démocratie, Etat de droit, pluralisme, bonne gouvernance, société solidaire soudée autour de la sécurité, la liberté, l'égalité des chances, la dignité, la libre concurrence?

De ce fait, je pense qu'il ne s'agit, dans cette chronique, de proposer un quelconque succédané à ce modèle en panne d'inspiration, je pense qu'il ne s'agit aucunement de prescrire ici une quelconque recette abracadabrante pour le nouveau modèle de développement.

Si des recommandations concrètes il y en a, elles devraient provenir des imminences évoquées ci-haut, qui débordent de matière grise, de compétences et de talents. Ceux-ci doivent s'imprégner de la culture économique et sociale marocaine ; elles doivent être intrinsèques à la réalité économique marocaine et inhérentes aux problèmes sociaux du quotidien des Marocains à même à reconsidérer notre modèle économique pour le mettre en phase avec les transfigurations que connaît et notre patrie et le monde. Ceux-ci doivent incorporer irréversiblement les volets incontournables de la liberté d'entreprendre, de la bonne gouvernance et de la justice sociale qui, faute de quoi, aucun prototype économique ne saurait pérenniser.

Coïncidant avec les 20 ans de règne du Souverain Marocain, l'année 2019 doit être celle de la Majesté de ce chantier, et ses jalons doivent être jetés dès le premier semestre de cette nouvelle année 2019. Certes, Les blocs politiques et les différentes franges de la société civile pourront discorder sur quelques morphèmes du modèle de développement économique à emprunter, mais ne doivent aucunement diverger sur la trame fondamentale pour quelconqu'obédience idéologique ou de surenchère politique et politicienne.

Comme cité ci-haut, les distorsions sont connues et les priorités sont limpides et translucides; nous n'avons nul besoin de recourir à d'autres check-up vu qu'il y a, déjà, foisonnement et pléthore en la matière.

Au regard des métamorphoses économiques qui chamboule l'arène économique mondiale, l'intérêt est de procéder à calibrage méthodologique et à un découpage

de l'appareil productif à même de détecter les lieux de jonction du tissu productif marocain au regard du système économique mondial. Le contexte et le climat de la donne économique mondiale, souvent interceptée, doivent gagner leurs lettres noblesse ce qui nous incite à exhumer une des citations de Feu SM Hassan II dans son Discours du 20 août 1993 "Nous constatons parfois un manque d'analyse concernant la carte régionale et mondiale, pourtant nécessaires pour l'étude de la carte nationale".

Par ailleurs, faut-il, à notre sens, se suicider sur toute une armada de réformes économiques pour générer la croissance économique ? Ce qui nous exhorte à avancer que le nec plus ultra est de détecter le "SMIG" d'obstacles les plus contraignants de notre économie et de s'atteler à les lever. Car, nous semble-t-il, beaucoup de réformes conduites dans plusieurs secteurs peuvent créer des distorsions imprévues dans d'autres secteurs ; en se concentrant sur le domaine qui bride le plus la croissance, le Maroc aura plus d'aubaines de récolter les fruits de son effort, car pour paraphraser l'Économiste Dani Rodrik, pléiade et spécialiste des problèmes de la croissance économique : "beaucoup de réformes peuvent créer peu de résultats et peu de réformes peuvent créer beaucoup de résultats".

Si l'économiste du pays de l'oncle Sam et chef de file de l'économie de l'Offre (supply side) Arthur Betz Laffer disait, à l'occasion, de sa fameuse courbe Laffer "Trop d'impôt tue l'impôt", je dirais, dans ce propos, que "trop de réformes tuent les réformes".

Tout est dans la simplicité, Léonardo de Vinci, l'artiste de la Joconde Mona Lisa n'a-t-il pas proverbialisé " La simplicité est la sophistication suprême" ?

Une approche critique du rapport Forbes 2018 relatif au climat du Business international au Maroc

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 20/01/2019

Il y a plus d'une dizaine de jours, le magazine Américain Forbes publia son dernier hit-parade du Business international à travers le monde "The Best Countries for Business". Faut-il signaler, en guise de prélude, que le calibrage de Forbes porte sur 15 indicateurs qui sont entre autres : les droits de propriété, l'innovation, les taxes, la technologie, la corruption, la liberté (personnelle, commerciale et monétaire), la bureaucratie, la protection des investisseurs et la performance du marché boursier.

Sur un échantillon de 161 pays, le Maroc enregistra une dégringolade chutant à la 62^{ème} position, soit 7 places de moins par rapport à l'édition 2017 où il se situa à la 62^{ème} position.

En Afrique du Nord, le Maroc arrive en tête, suivi par la Tunisie (96^{ème}), l'Égypte (101^{ème}), l'Algérie (124^{ème}) et la Libye (149^{ème}).

La répartition géographique montre que dans le continent Africain, le Maroc se positionne dans la troisième place. La première place dans le continent est revenue à l'Ile Maurice qui occupe le 39^e rang à l'échelle mondiale devant l'Afrique du Sud (59^e). Les Seychelles, la Tunisie, le Botswana, le Rwanda, le Kenya, le Ghana et l'Égypte ferment le Top 10 africain

L'amélioration du climat du Business au Maroc selon les rapporteurs de Forbes est attribuable à la proximité avec le vieux continent l'Europe en l'occurrence et son faible coût salarial pour construire une économie diversifiée, ouverte et orientée vers une économie de marché.

À notre sens, l'attractivité du climat de l'investissement ne peut être accotée sur les deux critères cités ci-haut par Forbes pour au moins deux mobiles :

- Primo, l'attractivité du business international ne peut se scléroser au seul coût salariale, car eu égard aux différentes réévaluations du SMIG au Maroc, cet avantage comparatif du bas salaire ne cesse de s'éroder au point que le travailleur marocain est devenu plus coûteux comparativement à d'autres économies comme la Corée du Sud, le Taïwan, la Malaisie ou encore la Turquie.

En sus, Etayer l'essentiel de l'attractivité sur les coûts salariaux pour transpercer les débouchés extérieurs et féconder le climat de l'investissement laisse croire qu'il existe une rivalité industrielle et une attractivité greffée sur le seul critère du bas salaire. Dans un tel cas, comment expliquer alors que les pays développés, où le coût du travail est plus élevé, sont compétitifs sur les marchés internationaux et attirent plus d'IDE que les pays moins développés à l'instar de l'économie Allemande, Irlandaise ou Suisse ? Si cette bataille commerciale et industrielle existe, cela revient à nous interpeller qu'elle est viable uniquement pour des biens bas de gamme et cantonner sa compétitivité à celle des bas salaires verrouille notre tissu économique dans des niches à faible valeur ajoutée et à faible contenu technologique,

- Secundo, l'attractivité ne peut se baser sur la proximité avec le vieux continent. En effet, selon une investigation de la Banque Mondiale portant sur la logistique, cette proximité n'est pas réelle si l'on appréhende par le coût du transport puisqu'un conteneur entre le Havre et Hong Kong est moins onéreux qu'entre Casablanca et Marseille. Aussi, selon la même étude, il faudrait 4 semaines minimum pour convoier une marchandise du Maroc vers Rotterdam, alors qu'un conteneur de la Chine vers Rotterdam a besoin seulement de 3 semaines. De plus, plus de 20 % de la valeur ajoutée des produits manufacturiers est alourdie dans des frais de logistique. À cet égard, la Chine ne paraît-elle pas plus proche de l'Europe que du Maroc ?

Le véritable calibrage du climat des affaires ne se confine pas au seul palmarès du journal Américain, la vraie évaluation de l'environnement de l'investissement ne se borne pas au seul hit-parade concocté par Forbes, l'attractivité du Business international se loge dans l'enterrement de la rente et l'érection des lois de marché, dans les funérailles de l'ésotérique et le discrétionnaire en matière de politique de l'investissement, dans l'élimination du favoritisme et l'inhumation de la corruption pour laisser voie et libre cours au fair-play, à la méritocratie et à la transparence.

Le Souverain Marocain n'a-t-il appelé à en finir avec les restrictions et les contraintes qui se dressent devant les investisseurs et de s'en tenir à l'esprit des réformes au service de l'investissement générateur d'emplois et de richesses et de combattre les réflexes et comportements contreproductifs ? Car, dans la conception royale, l'efficacité administrative est un critère à l'aune duquel se mesure le progrès des nations, le Maroc ne sera en mesure de rejoindre le peloton de tête dans les classements mondiaux que s'il remplit les critères de l'efficience

administrative, véritable locomotive de développement et de promotion de l'investissement.

L'attractivité des affaires internationales réside, somme toute, dans le développement endogène, les politiques de soutien à la demande locale, le développement du savoir-faire et dans l'échafaudage d'un tissu industriel dense et robuste.

FOR AUTHOR USE ONLY

Inégalités Sociales : Sosie et reproduction des Fractures du Capitalisme

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 23/01/2019

David Ricardo et Adam Smith sont souvent considérés comme les auteurs emblématiques du libéralisme économique qui mirent en piédestal les vertus du libre échange à travers leurs fameuses théories des avantages comparatifs et absolus et s'ensuit tout un afflux de disciples et de courant ultralibéral, qui selon eux, le libre jeu des acteurs économiques reconduit à une situation d'optimum économique et que le libéralisme économique permet d'améliorer la situation de tous, y compris des plus démunis.

Qu'en est-il sur le marbre de la réalité économique de cette répartition "égalitariste" de la richesse au niveau mondial que prédisaient les libéraux ?

D'emblée, on peut alléguer que sur le plan factuel, l'arène des relations économiques internationales montre ostensiblement que les dividendes de la croissance économique mondiale sont arbitrairement redistribués et qu'une inégalité configure la répartition de la richesse mondiale. À l'appui de notre assertion, ce 21 Janvier dernier, Oxfam International qui est, faut-il le rappeler, une confédération composée de 17 organisations indépendantes agissant contre les injustices et la pauvreté publia un rapport coléreux et accablant sur la répartition biaisée des richesses dans le monde.

En effet, sur la base des données fournies par le Crédit suisse, l'ONG de Winnie Byanyima tira quelques conclusions qui font froid dans le dos : les 1 % des nantis s'approprient une part toujours plus ample des richesses comparativement aux années écoulées : La part de la richesse de la planète voltigée par les 1 % les plus riches est gravie de 44 % en 2009 à 48 % en 2014 et débordera les 50 % en 2018. Pour rappel, en 2010, la fortune nette des 80 personnes les plus riches au monde s'élevait à 1 300 milliards de dollars. En 2014, le montant atteignait les 1 900 milliards, en 2018. Pire encore, 26 milliardaires possèdent désormais autant d'argent que la moitié la plus pauvre de l'humanité ; ces 26 riches disposent désormais d'autant d'argent que les 3,8 milliards les plus pauvres de la planète.

D'une manière générale, la richesse des milliardaires dans le monde a augmenté de 900 Milliards l'an dernier, soit à une cadence de 2,5 milliards par jour, alors que celle de la moitié la plus pauvre de la population de la planète a chuté de 11% selon le rapport.

Ainsi, l'investigation d'OXFAM met en lumière que dans la période où le patrimoine des plus nantis fuse de manière démesurée, celui des moins riches a fortement été rétréci, jusqu'à un jonction de courbes. Ce qui nous laisse inhumer la fameuse théorie économique d'inspiration libérale "théorie du ruissellement".

En sus, la répartition inégale du patrimoine mondial converge vers la remise en cause de la fameuse relation de Kuznets établie dans les années 1950 qui laissait croire que le développement économique s'accompagnait de façon mécanique d'une décréue des inégalités de revenu. Les inégalités observées en ce début de XXIe siècle ne sont-elles pas comparables au niveau d'inégalités du XIXe siècle et du début du XXe siècle ?

En cela, l'économiste français et l'auteur du best-seller "Le capital au XXIe siècle", Thomas Piketty, rejoint le prophète du communisme Karl Marx et allègue que le capitalisme, s'il n'est pas régulé, génère des inégalités grandissantes.

Selon le même document, le nombre des riches comme Crésus a doublé depuis la grande dépression financière de 2008, constatant que les riches bénéficient non seulement d'une fortune en pleine expansion, mais aussi des niveaux d'imposition les moins élevés depuis des décennies.

Aussi, Oxfam indique que les plus riches dérobent au fisc 7.600 milliards de dollars, dans certains pays comme le Brésil ou le Royaume-Uni et paradoxalement les 10% les plus pauvres paient désormais des impôts plus élevés en proportion de leurs revenus que les plus riches.

A cet égard, l'épineuse apostrophe de l'imposition et de la taxation des plus hauts revenus soulevée par le rapport de l'ONG est cruellement d'actualité dans de nombreuses nations. A titre illustratif, en France, le mouvement des "Gilets Jaunes" n'a-t-il pas relancé le débat sur la suppression de l'Impôt sur la Fortune ISF par Emmanuel Macron ? Au pays d'Uncle Sam, Alexandria Ocasio-Cortez députée démocrate, fraîchement élue, n'a-t-elle pas proposé de taxer à 70% les plus riches, obtenant le soutien du Prix Nobel d'Économie Paul Krugman ? Et se pose, en guise de conclusion les grandes interpellations des moyens, des mesures et les mécanismes d'un modèle social et économiquement redistributif sur le toit de l'économie mondiale à même de limiter le divorce croissant entre l'exigence démocratique d'égalité et la multiplication des inégalités économiques pour reprendre l'auteur "Les fractures du capitalisme" l'économiste, Lester Thurow.

Le Maroc et l'Hydre de la Corruption : Une éternelle bataille

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 30/01/2019

Hier, 29 Décembre 2019, L'ONG de Peter Eigen, Transparency International en l'occurrence vient de publier son Indice de Perception de la Corruption IPC dans le monde.

Sur un panel de 180 pays, le Maroc se positionne dans le rang 73. Est-ce pour autant un bon augure ? Notre réplique est affirmative au vu de la lecture du trend des années précédentes : Notre note était de 37/100 en 2016, puis à 40/100 en 2017 et 43/100 en 2018, soit une décrue qui est passée du 84^{ème} au 73^{ème} rang sur la même période. D'ores et déjà, le Maroc est ex-æquo avec notre rival la Tunisie, qui nous devançait de loin. Il est tangible que cette cote est imputable aux efforts arborés pour lutter contre la corruption. Cela n'est qu'un abc, car catcher ce "vipérin" requiert du sang-froid, de la fermeté, une stratégie sur s'inscrit dans la durée et une ferme volonté politique de démolir ce "luciférien".

Toutefois, au vu de qui passe dans les différents réseaux sociaux et le sondage de type micro- trottoir, à l'unanimité, les Marocains interrogés blasphémèrent que rien n'est fait pour lutter contre ce monstre. A notre sens, Il ne faut pas leur en vouloir : Si des efforts déployés sont en cours, leur ton ne dépasse guère périmètre des bureaux des responsables. La lutte contre la corruption est l'affaire de nous tous, nous ne cessons de le chanter à cor et à cri ; c'est pourquoi la sensibilisation doit s'incliner devant tout un programme continu qui doit transcender les "tartes à la crème" des propagandes.

Nous sommes optimistes du fait que le Maroc est fortement engagé dans le processus de lutte contre la corruption, à travers le développement des mécanismes de bonne gouvernance et de transparence, ainsi que l'adoption des réformes majeures d'ordre constitutionnel et institutionnel. A l'appui de notre assertion :

Pièce à conviction N° 1, Le Maroc est impliqué dans plusieurs projets visant la lutte contre ce fléau avec des acteurs nationaux et internationaux à l'instar de l'OCDE.

Pièce à conviction N°2, le Mois dernier (Jeudi 13 décembre 2018), le Roi Mohammed VI, avait reçu au Palais Royal à Rabat, Mohamed Bachir Rachdi

connu par sa droiture et son sérieux, que le Souverain a nommé président de l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la Corruption.

Pièce à conviction N°3, le Souverain n'avait-il pas donné ses Hautes Orientations au nouveau Président afin d'œuvrer à la mise en œuvre optimale des missions confiées par la Constitution à cette instance nationale, notamment en ce qui concerne la prise d'initiative, la coordination, la supervision de l'exécution et le suivi des politiques de lutte contre la corruption, la contribution à la moralisation de la vie publique à même de pallier aux répercussions négatives de ce fléau sur les différents secteurs de l'économie nationale et sur la réalisation d'un développement durable et équilibré ?

Avec cette nomination royale, nous escomptons entamer une nouvelle ère dans la lutte contre la corruption, une ère de changements réels et irréversibles à travers des stratégies effectives pour un développement soutenu, inclusif à même à resserrer l'étau autour des auteurs et acteurs de la corruption. Avec la nomination fraîche du Président de l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la lutte contre la Corruption, le Souverain Marocain véhicule encore une fois de plus moult clignotants et messages de la bataille contre l'hydre de la corruption. A nous de combattre cette piste. La corruption et les corrupteurs ne sont-ils pas les pestes du genre humain pour reprendre la célèbre maxime de Fénelon ?

Après Davos 2019, la nécessité impérieuse de repenser l'ordre multilatéral et national

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 12/02/2019

Du 22 au 25 janvier écoulé, quelque 3 000 participants venus du monde entier et de toutes les sphères d'influence : Entreprises, gouvernements, société civile, universités, arts et culture, ainsi que les médias, ils se sont réunis dans la ville enneigée de Davos, en Suisse, pour discuter de la manière de construire une meilleure version de la mondialisation.

Il faut dire que le sommet de Davos s'est déroulé dans un climat de remous et tumultes sociaux dans le monde : Le Mouvement de gilets jaunes et la révolte de la société française en plein Paris, l'Elysée et d'autres villes du pays des lumières. Il s'ensuit, en Amérique latine, une grande vague de protestations violentes contre le Gouvernement du Président vénézuélien Nicolas Maduro. Récemment, il y a cinq jours, en Haïti, des manifestations frénétiques contre le président Jovenel Moïse.

Les causes de ces révoltes sont un secret de polichinelle :

La première d'entre-elles et probablement la plus inquiétante concerne la montée fulgurante des inégalités sociales qui s'abreuvent en grande partie de la haine, les ressentiments, ainsi qu'une corrosion de la confiance dans le système démocratique.

Les inégalités des revenus ont beaucoup gradué et qui sont en grande partie imputables aux politiques d'obédience Néolibérales qui ont accouché de flagrants clivages sociaux entre les franges sociales démunies qui sont de plus en plus marginalisées et les couches moyennes en panne d'inspiration et les nouvelles couches sociales nanties ayant accumulé d'importants revenus.

Ces bipartitions sociales ont enclenché ressentiments, aversions et emballements qui pèsent d'un fardeau lourd sur l'authenticité et la légitimité des sociétés démocratiques.

Nous pensons que c'est par l'instance économique, pour paraphraser Marx, qu'il faut relever le défi et rabaisser les tensions sociales.

Certes, le début de l'année 2018 a connu une embellie de la situation économique du globe où beaucoup d'experts, institutions internationales et agences de rating

ont prophétisé un rebond de la croissance. Cependant ces prévisions économiques ont été revues à la baisse au cours des derniers mois de l'année 2019 et la croissance économique a eu les plus grandes difficultés à récidiver et à retrouver sa cadence d'avant la crise des années 2008 et de facto cette faible dynamique économique a été à l'origine de grandes effrois qui se sont matérialisés par de grandes incertitudes dans l'avenir.

Ces contretemps économiques ont été exacerbés par des mesures de représailles commerciales entre les USA, l'Europe et la Chine, la normalisation des politiques monétaires ainsi que la recrudescence des taux d'intérêt.

Cette crise économique et sociale a ouvert la voie au développement des forces politiques populistes qui inquiètent de plus en plus les régimes politiques à l'instar des gilets jaunes en France et la rebelle contre les régimes Nicolas Maduro en Venezuela et Jovenel Moïse en Haïti. L'apostrophe qui nous interpelle est de savoir les issues de sortir de ce bout de tunnel et d'accoucher d'un nouvel ordre économique humaniste. Deux éléments essentiels nous semblent essentiels à cet égard :

- Le premier défi est d'ordre national : Il doit mettre l'accent sur la nécessité de rebâtir les contrats sociaux et les conditions de vie dans les différentes sociétés. Ce projet présuppose de faire de l'équité sociale le noyau dur d'un nouveau contrat politique qui suppose, à son tour, la redéfinition de nouvelles formes de politiques économiques faisant de l'inclusion économique et du développement durable, leurs grandes priorités stratégiques.

- Le second challenge est d'ordre international : Il concerne la nécessité de reconstruire un nouveau multilatéralisme étayé pour l'essentiel sur de nouvelles formes de coopération internationale entre les différents Etats car, faut-il le rappeler, les crises dont sévit le monde, la montée du populisme et du "self-government" ont été à l'origine de la montée sans précédent des politiques inquisitoriales et unilatérales (comme l'Amérique d'abord de D. Trump) et des discordes entre les Nations dont certaines se sont soldées par des guerres commerciales à l'instar de celle entre les USA et la Chine. Nous pensons qu'il est incontournable de sortir de ces zones d'ombre afin de refaçonner de nouvelles dynamiques internationales de coopération, d'assistance et de solidarité permettant une "remoralisation" de la mondialisation.

La nouvelle année 2019 sera décisive à plus d'un titre. Si les pertes sont importantes, il est encore plus important de sortir des crises en redonnant crédit dans l'avenir, une confiance qui passe par la refondation des contrats sociaux nationaux et par l'édifice de nouvelles formes de coopérations, de solidarités et de réciprocités internationales à même d'accoucher une nouvelle architecture internationale d'un monde meilleur construisant des sociétés plus inclusives et mieux protéger les communautés vulnérables.

FOR AUTHOR USE ONLY

Libéralisme économique au Maroc : Quelle lecture du rapport de l'Heritage Foundation 2019 ?

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 13/02/2019

Adam Smith et David Ricardo sont souvent considérés comme les économistes symboliques du libéralisme économique à travers leurs théories respectives de la main invisible et les avantages comparatifs qui prêchèrent les vertus du marché et s'ensuit tout une vague d'héritiers de courant ultralibéral, qui pour eux, le libre jeu des mécanismes du marché conduit à une situation d'optimum économique.

Cette liberté économique est définie comme la levée de toute contrainte de la part du Gouvernement sur la production, la distribution ou la consommation de marchandises et de services. Cette liberté économique est censée favoriser la productivité et la croissance économique, en incitant à l'esprit d'entrepreneuriat et la création de valeur ajoutée.

Chaque année, la fondation Américaine "The Heritage Foundation" publie son enquête annuelle "Index of Economic Freedom". Faut-il rappeler que cet indice a été créé en 1995, selon une approche inspirée de la fameuse métaphore " La Main Invisible" du prophète du libéralisme Adam Smith, dans son fameux ouvrage "Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations", à savoir que "l'existence d'institutions élémentaires préservant la liberté des individus à se consacrer à leurs propres intérêts économiques garantit une prospérité plus importante de toute la société dans son ensemble" Elle est mesurée à travers des indicateurs répartis en quatre catégories, qui sont eux-mêmes subdivisées en douze sous-catégories équi-pondérées qui sont : Autorité de la loi, Taille du gouvernement, efficacité réglementaire et l'ouverture des marchés. Plus une économie est estimée être libre (indice composite proche de 100), mieux le pays est classé par les auteurs de l'étude.

Dans son 25^{ème} rapport, le classement de la fondation Américaine qui vient d'être publié en ce Mois de Février 2019 fait apparaître, que sur un panel de 186 pays, le Maroc, avec un score de 62,9 points, se positionne à la 75^{ème} place dans l'indice de la liberté économique, soit un rebond de 9 places par rapport à l'édition 2018. Avec un tel score, le Maroc se classe premier en Afrique devant la Mauritanie (119e), la Tunisie (125e), l'Egypte (144e) et l'Algérie (171e)

Les auteurs du rapport notent que le Maroc a amélioré la politique budgétaire, les droits de propriété, obtenant, en revanche, des scores timides pour l'intégrité du gouvernement, la liberté du travail et la liberté des échanges. Le document souligne également que «les faibles coûts de main-d'œuvre et la proximité avec l'Europe» ont permis au Maroc de créer "une économie diversifiée et axée sur le marché." Sur cette appréciation, nous portons notre réserve sur le fait que la liberté économique ne peut être étayée sur les deux critères cités ci-haut par "The Heritage Foundation" pour au moins deux raisons :

- Primo, eu égard aux différentes réévaluations du SMIG au Maroc, cet avantage comparatif du bas salaire ne cesse de s'éroder au point que le travailleur marocain est devenu plus coûteux comparativement à d'autres économies comme la Corée du Sud, le Taïwan, la Malaisie ou encore la Turquie,

- Secundo, la liberté économique ne peut se baser sur la proximité avec le vieux continent. En effet, selon une investigation de la Banque Mondiale portant sur la logistique, cette proximité n'est pas réelle si l'on appréhende par le coût du transport puisqu'un conteneur entre le Havre et Hong Kong est moins onéreux qu'entre Casablanca et Marseille. Aussi, selon la même étude, il faudrait 4 semaines minimum pour convoier une marchandise du Maroc vers Rotterdam, alors qu'un conteneur de la Chine vers Rotterdam a besoin seulement de 3 semaines. De plus, plus de 20 % de la valeur ajoutée des produits manufacturiers est alourdie dans des frais de logistique. À cet égard, la Chine ne paraît-elle pas plus proche de l'Europe que du Maroc ?

Aussi, le sondage de l'Institut Américain accuse le marché du travail d'une grande raideur et considère qu'un large part de la force de travail est marginalisé à cause d'une régulation inexorable du travail, et recommande de mettre en œuvre des réformes plus conséquentes.

De surcroît, " Les procédures de création et d'enregistrement d'une entreprise privée ont été simplifiées ces dernières années grâce à la fluidité des Centres Régionaux d'Investissement (CRI). Cependant, en dépit de certaines améliorations, la rigidité du marché du travail continue de plomber la croissance dynamique de l'emploi", détaille la Fondation Américaine.

De telles réglementations rigides continuent de rendre les coûts de transactions et les coûts d'entrée au marché onéreux aux PME qui, au regard des barrières

réglementaires, n'ont pas d'autres choix que de se noyer dans de l'économie informelle.

Certes, il y a eu des gains modestes en matière de libertés économiques (liberté fiscale, liberté du système financier et du commerce), néanmoins ils ont été balayés par la régression de l'État de droit et la recrudescence de la corruption. En effet, l'organisme américain pointe du doigt le problème du respect de la règle de droit : La fondation de l'Uncle Sam considère "que le pouvoir judiciaire n'est pas indépendant, que les fonctionnaires commettent des pratiques de corruption en toute impunité" et que "la corruption est un problème grave dans l'ensemble du gouvernement et de l'application de la loi". De ce fait, même si le Maroc a adopté une politique de réforme du secteur privé, le progrès reste tributaire de la volonté du gouvernement d'affronter plusieurs défis urgents, en singulier la prépotence du droit.

En outre, les critères sur les droits de propriété, l'intégrité du gouvernement et l'efficacité judiciaire ne sont donc pas bien notés puisque "le système judiciaire est inefficace et sujet à des retards", note le rapport. Autant dire une contreperformance très inquiétante surtout lorsque l'on se rappelle que plus un pays est impartial politiquement et économiquement, plus il est prospère. Cet excès d'arbitraire ne fait que "boiser" l'économie de rente, la spéculation, le déficit d'investissement, le manque de concurrence, et la corruption.

À ce titre, dans le discours royal, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle année législative du 14 octobre 2016, le Souverain Marocain Mohammed VI n'a-t-il pas mis les pleins phares sur les nombreux cas de lenteur des procédures judiciaires et de la non-exécution des jugements déjà rendus, notamment dans les affaires qui mettent l'investisseur au regard de l'administration ?

Il est temps que l'exécutif infuse un nouveau souffle à l'économie marocaine : celui de plus de liberté économique, ce qui passe inéluctablement par la redéfinition de ses missions dans le cadre d'un nouveau modèle de développement stimulant aussi bien l'offre que la demande, par le renforcement de l'état de droit non seulement en concrétisant l'impartialité de la justice, mais aussi en institutionnalisant un parallèle entre le business et le politique et remettre à plat le cadre réglementaire régissant les marchés des facteurs de production et du climat des affaires pour plus d'initiative entrepreneuriale et plus de compétitivité.

Ce n'est pas en créant le conseil de la concurrence que le fair-play sera installé sur l'arène économique Marocaine car pour reprendre Feu Driss BenAli le marché est un état de culture et non pas un état de nature.

FOR AUTHOR USE ONLY

Quand l'essence se jette sur le feu entre l'exécutif Marocain et le conseil de la concurrence

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 26/02/2019

Oisif et inactif depuis 2013, le Conseil de la Concurrence a fait son come-back en fanfare. En effet, sous les auspices de Driss Guerraoui et son nouveau staff, l'entité chargée de veiller au fair-play s'est penchée sur le bien-fondé de plafonner les prix où les marges des hydrocarbures va à l'antipode des promesses du Ministre des Affaires Générales et de la Gouvernance Lahcen Daoudi en l'occurrence.

La mise à l'écart de l'hypothèse du plafonnement n'a fait qu'à jeter l'essence sur le feu et l'Exécutif Saadine ElOthmani via le Ministre chargé du dossier du carburant Lahcen Daoudi qui n'a pas tardé à stigmatiser le Conseil de la Concurrence. Curieux de la part d'un Ministrable qui, des mois et des mois, justifiait la non-application du plafonnement par l'attente de l'avis du Conseil de la Concurrence quand celui-ci était en mode "Stand by", mais une fois ses structures succédées et renouvelées, celui-ci a émis à l'unanimité de ses membres un verdict à l'antithèse des espérances du Ministre des Affaires Générales et de la Gouvernance qui, selon l'Ex patron du Conseil Economique et Social, ne remplit pas les conditions de l'article 4 de la loi sur la liberté des prix et la concurrence.

Sur les médias et les réseaux sociaux, le Ministre Lahcen Daoudi lui a reproché une immixtion politique et a promis d'exécuter le plafonnement. Rocambolesque et paradoxal, puisque le Ministre prédisposé de cette prérogative en vertu de la constitution : Pourquoi a-t-il attendu, près d'une chandelle, le verdict du conseil n'engageant en rien le Gouvernement étant donné que le jugement du Conseil de la Concurrence est prononcé à titre consultatif et non décisionnel ? Ce faux-fuyant atteste tangiblement qu'il y a un collapsus dans le management de l'établissement de la loi de l'offre et la demande dans le secteur des carburants.

D'ailleurs, le Patron du Groupement Marocain des Pétroliers, Adil Ziady, nostalgique quant à lui mît son grain de sel, en implorant un regain à la subvention.

Devant les faits accomplis, le Gouvernement se trouve écartelé entre le marteau de la libéralisation économique et l'enclume de l'oligopolisme, puisque le marché de l'or noir est un marché oligopolistique et de ce facto, il ne peut y avoir "entente" sur les prix dans un secteur qui compte seulement 20 entreprises et que plus de

50% du marché est accaparé par trois entreprises. Sous cet angle et dans la logique de la concurrence et la liberté des prix, le plafonnement serait une clause discriminatoire et impactera surtout les petits distributeurs.

Aussi, en Décembre 2015 le Gouvernement barbu light sous les commandes de Benkirane s'est "prosterné" avec un "Amen" aux orientations du Fond Monétaire International en mettant la charrue avant les bœufs et ce en accélérant hâtivement la libéralisation du marché des hydrocarbures sans aucune mesure d'accompagnement pour "immuniser" le pouvoir d'achat du consommateur Marocain et les marges des transporteurs.

A notre sens, l'histoire économique est irréversible ; preuve en est, la manne financière de plus de 20 Milliards de Dhs s'est définitivement volatilisée des comptes du Budget Général de l'Etat, et une telle doléance ne ferait qu'entrer le loup dans la bergerie : Revenir en arrière, c'est acculer le Gouvernement dans une véritable contrariété, car il devrait affronter la calcination des prix lorsqu'ils vont s'enflammer sur les marchés mondiaux et remettre en place la subvention de manière forcée.

Au regard de cette cacophonie économique, nous pensons, qu'aujourd'hui, le véritable pouvoir décisionnel est dans le camp de l'exécutif, et la réunion entre Daoudi et les professionnels du Carburant ne va pas certainement reluire et éclaircir les horizons du secteur ? En attendant, le prix à la pompe repart à la hausse constituant un désenchantement pour les automobilistes et les professionnels du transport et érode ipso facto le pouvoir d'achat du Consommateur.

En guise d'épilogue, Mr le Ministre : Précipitamment une résolution conciliante, limpide, impartiale et surtout pérenne qui protégera le consommateur, sans occulter les intérêts économiques des distributeurs à travers l'entente et la négociation plutôt que par la discorde, car au vu que le secteur des hydrocarbures a somnolé, il y a un bail, sur les oreillers de la compensation, nous pensons que le secteur a besoin d'un véritable électrochoc pour reprendre les dires du président du Conseil de la Concurrence Driss Guerraoui , et une refonte globale est incontournable pour s'attaquer congrûment aux différentes distorsions structurelles dont pâtit le secteur.

Voyeurisme de la classe politique Marocaine au regard d'un modèle économique à bout de souffle

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 31/03/2019

Mercredi dernier 27 Mars 2019, j'ai assisté, à l'institut supérieur de commerce et d'administration des entreprises ISCAE, à une conférence-débat de Réda Chami, nouveau président du Conseil Economique, Social et Environnemental CESE sur une thématique récurrente de l'économie Marocaine : Quel nouveau modèle de développement pour le Maroc. Un choix, nous semble-t-il, opportun et approprié qui a fait salle comble à l'amphithéâtre de l'ISCAE.

Avouons-le, en dépit du S.O.S Royal, rien de substantiel, ni de concret n'a été entrepris à l'égard des alternatives du modèle économique marocain. Faut-il le rappeler, le discours Royal du Vendredi 13 octobre lors de la nouvelle session parlementaire, le Souverain Marocain sonna le glas de notre modèle économique. "Si le Maroc a réalisé des progrès manifestes, mondialement reconnus, le modèle de développement national, en revanche, s'avère aujourd'hui inapte à satisfaire les demandes pressantes et les besoins croissants des citoyens, à réduire les disparités catégorielles et les écarts territoriaux et à réaliser la justice sociale"

Après la taciturnité et le silence radio des partis politiques, il a fallu qu'une instance authentique et authentifiée réamorce le débat autour d'une thématique qui suscite l'intérêt des Marocains, mais qui, étonnamment, ne trouve aucune réplique de notre élite politique.

Nous pensons que les tuteurs des partis politiques n'ont donc rien pigé à l'argumentaire du sérail qui a persisté sur l'évasement de la concertation nationale et ce dans l'ambition de décapsuler le meilleur modèle économique qui puisse servir notre patrie.

La première sortie médiatique du patron du Conseil Economique, Social et Environnemental à l'ISCAE est la meilleure pièce à conviction de l'impotence et de l'inertie de la classe politique marocaine à faire preuve d'audace et d'inventivité cognitive pour mettre l'économie marocaine sur le sentier de la dynamique économique et la voie de l'émergence économique et ce non parce que les partis politiques ne servent à rien, loin de là, mais parce que l'antique et ancestrale vieille garde ne veut rien rétrocéder et la plupart des jeunes Marocaines

rebutent de ne pouvoir prendre les rênes de leurs blocs politiques et de les mettre à niveau du troisième millénaire.

Plus que jamais, aujourd'hui, le Maroc a besoin de leaders qui maîtrisent la sémiotique du troisième millénaire, qui comprennent les préoccupations de la jeunesse Marocaine et qui prédisposent de qualités leur permettant d'être créateurs et innovateurs. Bien plus, les partis politiques devront travailler de concert avec les institutions constitutionnelles, les centrales syndicales, ainsi que la société civile en faisant preuve de Know-how afin d'accoucher un modèle palliatif sans se figer sur la littérature Académicienne

Coïncidant avec les 20 ans de règne du Souverain Marocain, l'année 2019 doit être celle de l'altesse de ce chantier vital, et ses jalons doivent être jetés dans les plus brefs délais de l'année 2019. Certes, Les différents blocs politiques pourront diverger sur quelques chaînons du modèle de développement économique à emprunter, mais ne doivent aucunement discorder sur la trame fondamentale pour quelconqu'obédience idéologique ou de surenchère politique et politicienne. Bon vent au nouveau modèle de développement économique Marocain !!

FOR AUTHOR USE ONLY

Le renouveau des politiques fiscales dans le monde: Les raisons d'une revanche

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 01/04/2019

Les politiques fiscales ne sont-elles pas entrain de devenir les panacées universelles à même à cicatriser les maux sociaux dans le monde ? Les Gouvernements et les responsables politiques s'apprêtent-ils à emmancher un changement racinaire dans les politiques fiscales afin de racheter la paix et faire face aux crises économiques et aux protestations sociales ? Ces Gouvernements sont-ils en train de revenir sur les politiques fiscales néolibérales qui ont prévalu dans le monde depuis l'efflorescence libérale du début des années 80 à l'instar de la "Reaganomie" entre 1980-1989 aux USA, et le "Thatchérisme" entre 1979-1990 en Grande Bretagne ?

Sur le marbre des faits économiques et sociaux, tout semble l'attester : Les promesses d'un grand nombre d'élus et de candidats aux dernières et prochaines élections dans plusieurs pays en sont la meilleure pièce à conviction.

Sur le vieux continent, l'apostrophe fiscale est au cœur du débat public. A titre illustratif, dans le pays de Molière, cette revendication n'a-t-elle pas été le catalyseur de la discorde des gilets jaunes dont on ne voit pas le bout du tunnel ? Ainsi, nonobstant des concessions de l'Elysée pour étancher les "desideratas" des gilets jaunes, la dénégation a été de retour sur l'annulation de l'impôt sur la fortune (ISF), promise par le Team Macron, lors de sa campagne électorale et votée par la majorité en décembre 2017, semble aujourd'hui cristalliser l'intérêt des manifestants qui en font le porte-étendard de leur offensive en faveur de la justice fiscale.

Cette querelle entre le Gouvernement et l'opinion publique n'est pas singulière à l'Europe, mais, elle semble également enfiévrer le débat outre-Atlantique : Dans le pays d'Oncle Sam, plusieurs candidats du parti démocrate mettent le bouton sur le levier fiscal et annoncent ostensiblement leur intention d'opérer d'importantes hausses des taxes sur les revenus aisés et les grandes fortunes. Ces plaidoiries portant sur la fiscalité de certains responsables politiques ne sont-ils pas les précurseurs et les avant-coureurs du déclin d'une souveraineté libérale et les prémices d'une révolution qui remettraient en cause le credo des politiques fiscales néolibérales qui prédominaient durant le début des années 80 aux USA

par Ronald Reagan, en Grande- Bretagne par la dame de fer Margaret Thatcher ou dans le cadre des réformes fiscales de 1984 au Maroc sous les auspices du FMI et de la banque mondiale et ce dans l'optique des Programmes d'Ajustement Structurel PAS ?

Ces dissidences sociales ne sont-elles pas les signes prodromiques de la déconfiture de la social-démocratie et de ses doctrines de justice sociale chantée en chorale par les courants d'obédience libérale (économie de l'offre, le courant des anticipations rationnelles, le courant monétariste..) ?

Dans cette mouvance néolibérale offensive, les gouvernements ont affiliés des politiques fiscales visant à minorer la pression fiscale sur les grandes fortunes qui étaient, la cible des politiques de l'Etat-providence jusqu'à la fin des années 70. Cette contre-révolution fiscale était étayée, faut-il rappeler, sur les théories d'un des plus farouches théoriciens libéraux et chef de file de l'économie de l'offre, Arthur Laffer en l'occurrence, qui a passé un séjour à la Maison blanche comme conseiller économique du Président Ronald Reagan. L'empreinte de Laffer et de sa fameuse courbe devenue l'évangile des politiques fiscales ultralibérales, qui spécule qu'après une hausse initiale, suite à une augmentation des taxes, les revenus ont tendance à baisser.

Ces politiques libérales, ne se sont pas cantonnées aux Etats-Unis, mais vont faire tâche d'huile sur le monde entier pour devenir la bible des politiques fiscales.

Ces politiques seront connues plus tard par la fameuse maxime « trop d'impôt tue l'impôt », qui sera la sérénade des apôtres des politiques fiscales libérales qui vont dominer le monde et devenir la norme et le dogme des politiques économiques publiques pour près de quatre décennies partout dans le monde. Cependant, avec la grande dépression économique et financière des années 2008-2009, ces politiques fiscales vont devenir l'épicentre des critiques, des réquisitoires et des objurgations dans le monde. Plusieurs raisons expliquent cet infléchissement et cette virevolte annonçant, semble-t-il, le chant de cygne libéral dans le domaine fiscal :

- La première raison est imputable à la crise des finances publiques qui se matérialise par la montée déficits publics dans la majorité des pays. Le creusage des déficits publics et la montée sans égale de la dette publique sont le contrecoup de la baisse des ressources publiques qui sont à leur tour, imputables aux politiques fiscales néolibérales ayant accouché une réduction substantielle des

impôts sur les hauts revenus et la fortune. Aussi, les politiques d'austérité libérale n'ont pas réussi à maîtriser et compresser les dépenses des Etats, ce qui s'est systématiquement traduit par une montée en flèche des déficits publics. Cette problématique des déficits et de l'augmentation des dettes publiques sont devenue des questions axiales des politiques économiques, singulièrement après la grande crise de 2008 et 2009.

A partir de cette date cruciale, Les Gouvernements à travers le levier des politiques économiques vont chercher à limiter les déficits publics et feront de la lutte contre l'évasion fiscale leur nouveau leitmotiv, abrogeant une ère de la baisse des impôts, chère aux sermonnaires de l'économie de l'offre, pour chercher à l'augmenter et à la renforcer.

- La seconde raison qui explique cette éclipse des politiques fiscales d'inspiration néolibérale est imputable à la montée fulgurante des inégalités sociales qui, depuis quelques années, sont devenues de véritables sources d'inquiétude et de crise de confiance dans les régimes démocratiques dans le monde. Ce "crescendo" des inégalités trouve ses germes dans les thérapies fiscales néolibérales privilégiant les impôts sur les hauts revenus nourrissant par là des sentiments d'injustice fiscale. D'ailleurs, beaucoup de gouvernements commencent à revenir sur le dogme néolibéral qui a subjugué la scène fiscale depuis les années 80.

- La troisième raison derrière la stigmatisation des politiques fiscales néolibérales est relative à la montée des critiques de la société civile contre l'évasion fiscale. Le fameux scandale de 2016 dénommé "Panama Papers" révélé par le journal Le Monde, en collaboration avec 108 médias internationaux, partenaires du Consortium international des journalistes d'investigation, ne montre-t-il pas la grande évasion fiscale du siècle et la nébulosité des circuits financiers mondiaux et ce en mettant les pleins phares sur le monde taciturne de la finance offshore et des paradis fiscaux comme le Panama ou les îles Vierges britanniques.

La conjonction de ces 3 mobiles concourt vers un même faisceau de réprimandes à l'encontre des politiques fiscales libérales et la montée d'une "revanche" fiscale qui est en gestation dans beaucoup de pays du monde.

Les revendications des gilets jaunes, en France, sur l'annulation de l'ISF, ne sont-elles des signes d'une quête à la péréquation fiscale ? Quoique le Président Français refuse de revenir sur l'une de ses principales promesses de campagne, le Gouvernement Macron est en train d'étudier les différentes options et scénarios

pour taxer de plus en plus les grandes opulences, à travers, notamment, un accroissement de la ponction des hauts revenus et les droits de succession. Cette requête de l'équité fiscale n'est pas intrinsèque aux pays Européens, elle bouillonne la législature bicamérale du Gouvernement Fédéral du Congrès aux USA : La justice fiscale est au menu des programmes des candidats aux primaires du parti démocrate. Ainsi, Bernie Sanders vient d'émettre des recommandations fiscales pour imposer une taxe de 45% sur les successions qui dépassent les 3,5 Millions de \$ et de 77% pour celles dépassant le Milliard de \$. Historiquement, cette proposition est un retour aux taux appliqués par l'Administration Américaine en 1976. Aussi, la sénatrice du Massachusetts, Elizabeth Warren, soutient un impôt sur la fortune de 2% sur les 75 000 familles dont la fortune est supérieure à 50 Millions de \$ et de 3% pour celle dont la fortune dépasserait le Milliard de \$.

Alexandria Ocasio-Cortez, du parti démocrate, plus connue sous son l'acronyme AOC, a proposé des impositions plus radicales avec une taxe de 70% sur les 16 000 Américains qui gagnent plus de 10 Millions de \$ par an.

Selon des études économiques, ces propositions fiscales permettraient de mobiliser 250 Milliards de \$ par an, ce qui représenterait 25% du déficit du budget des USA.

Au total, tous ces développements ne sont-ils pas évocatoires et expressifs d'une bifurcation radicale et d'une révolution fiscale à venir en disjonction avec l'héritage néolibéral du début des années 80 ?

On ne peut pas appréhender cette obscurité des politiques fiscales de l'économie de l'offre en dehors des grandes métamorphoses globales que le monde traverse sur le plan politique et social faisant de l'égalité entre les couches sociales, une revendication majeure pour recomposer l'ordre démocratique.

On ne peut pas comprendre, in fine, ce crépuscule des politiques néolibérales à l'extérieur de la riposte à une globalisation ayant distillé des inégalités sociales sans précédent enfantant un fossé abyssal qui se creuse de plus en plus entre des riches comme Crésus et des pauvres comme Job.

Langue d'enseignement au Maroc : Langue de bois et débat sur le sexe des anges

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 21/04/2019

La polémique sur la langue d'enseignement au Maroc resurgit en prenant la tangente et ce, de la manière la plus adroitement incongrue qui soit.

Les Marocains et le milieu de l'éducation s'attendaient à un débat de fond sur la langue d'apprentissage autour de l'école que nous rêvons et que nous escomptons pour notre progéniture actuelle et future et voilà encore une fois, les partis politiques glissent malheureusement dans des polémiques arides, desséchées et marginales qui suffoquent fondamentalement ce débat sensé être fructueux aboutissant à des résultats probants.

En polarisant le débat autour de la langue d'enseignement avec des arrières pensées "bibliothécaires" et passéistes, voire populistes et surnois, l'élite politique cherche intentionnellement à végéter la réforme de notre système éducatif et à reproduire en corollaire le système actuel dont tout le monde récrimine le caractère infertile, injuste, et inéquitable.

D'emblée, nous pensons qu'à l'heure de la globalisation et du développement sans précédent de l'économie cognitive, l'ouverture sur les langues étrangères est plus que jamais un "Must" pour tirer profit des acquis de l'essor économique et technologique et pour mettre l'élève.

Aussi, Il ne faut pas voir dans la langue un simple outil de lexique et de thésaurus, mais surtout une courroie de transmission de connaissances, de science, de progrès et de civilisation

Nous alléguons qu'il existe une dialectique entre notre langue et les autres langues dans la mesure où la langue arabe s'enrichit à partir des langues étrangères et le fait d'enseigner les matières scientifiques n'affecte en aucune manière notre identité Marocaine, arabe et musulmane comme le prétendent certains gourous des partis politiques.

Apprendre et enseigner en langue étrangère est un moyen de préparer l'apprenant à poursuivre ses études supérieures, que ce soit au Maroc ou à l'étranger, avec succès et arrimer l'étudiant Marocain au tempo de la mondialisation..

À titre illustratif, n'est-il pas opportun pour un élève Marocain qui envisage de poursuivre des études de sciences économiques ou les statistiques en français ou en anglais ? N'est-il pas raisonnable pour un futur ingénieur d'étudier l'informatique dans une langue autre que l'arabe ?

Avouons-le : Ça fait plus de 30 ans que le Maroc a adopté la langue arabe dans l'enseignement des matières scientifiques depuis le primaire jusqu'au baccalauréat. Un état de fait qui a secrété une véritable lésion et dualité linguistique entre l'enseignement secondaire et supérieur où ces matières sont dispensées en français. Le résultat était lamentable : Selon les enquêtes du ministère de l'éducation nationale, seulement 1 étudiant sur dix parvient à décrocher la licence en 3 ans et plus que 30% des bacheliers scientifiques préfèrent s'inscrire dans des filières de sciences humaines et sociales en arabe pour contourner la question des langues.

Un bachelier arabisé vit un véritable temps d'épreuves : S'il choisit une filière scientifique, il devra faire face à un changement de langue et se trouve rencogné entre des prérequis arabisés et un nouveau savoir dispensé en français ; une situation qui impactera son insertion, son rendement et ses chances de réussite ce qui explique le taux atterrant de déperdition où 25% des étudiants quitte l'Université sans avoir passé l'examen du 1^{er} semestre selon les chiffres officielles du Ministère de l'éducation nationale.

Pour mémoire, notre système éducatif n'a-t-il pas bien fonctionné selon une séquence vertueuse et ce en privilégiant le qualitatif sur le quantitatif pendant des décennies et avec des résultats probants ? Ce faisant, on ne réinventera pas la roue : Tous les pays qui se développent ou qui se sont développés procèdent ainsi avec une dose plus ou moins forte d'ouverture sur les langues étrangères. Tel est l'enjeu de l'utilisation des langues étrangères. Soyons donc clairs, ne discutons pas de sexes des anges et débattons à visage découvert sur l'avenir de notre école et sa place dans le projet sociétal qui convient à notre pays à l'heure actuelle et futur.

Soyons sincère et clair, je pense qu'à l'heure actuelle, la langue anglaise est devenue la lingua franca, elle est devenue la langue de sciences par excellence et assimiler cette langue par les élèves et les étudiants Marocains leur permettra d'exceller grâce à des rapports, des thèses, des ouvrages, des sites qui sont dans la plupart rédigés en anglais.

La langue de Shakespeare est largement pratiquée dans le monde de l'entreprise et dans les sphères scientifique, technologique et économique, c'est la langue de la finance internationale, du commerce international et du tourisme.

Dans le monde de la digitalisation économique et de l'intelligence artificielle, 80 % des données existantes sont en langue anglaise, ainsi que le sont une grande majorité des publications scientifiques (95 %). De ce fait, en assimilant l'anglais, l'élève et l'étudiant Marocain peuvent avoir accès à un nombre illimité de ressources économiques, techniques et scientifiques.

Aussi, l'anglais est l'une des compétences les plus demandées sur le marché du travail ; elle est la plus sollicitée par les employeurs, les promoteurs et les investisseurs. A ce titre, elle permet d'accéder à des postes à plus haute responsabilité, de développer sa carrière et son entreprise. C'est la langue des affaires internationales

Historiquement, à l'ère du rayonnement de l'empire arabo-musulman au 7^{ème} et 8^{ème} siècle, je pense que les occidentaux étaient intelligents en apprenant la langue Arabe : La langue du Saint Coran et du Paradis était la langue des sciences par excellence et de ce fait les occidentaux savaient pertinemment l'enjeu de l'apprentissage de la langue arabe pour accéder aux travaux scientifiques de Jabir ibn Hayyan, Al-Khwârizmî, Avicenne, Rhazès, Al-Battani, Ibn al-Haytham, Al-Fârâbî...etc. N'est-il pas le cas pour la langue anglais aujourd'hui.

Ceci étant, sans occulter la langue française et arabe comme langue de communication quotidienne. Aussi, nous constatons, depuis plusieurs années, la langue de Molière connaît un certain retrait et les responsables Français intègrent de plus en plus la langue anglaise comme langue d'apprentissage pour ne pas rater le train de l'économie cognitive. Même la Chine, qui est entrain devenir la première puissance économique mondiale intégra la langue anglaise dans toutes ses universités et dans les manuels d'étude.

Hélas, au Maroc, nous sommes, devant un paradoxe, voire même une schizophrénie de ceux qui débattent de la langue d'enseignement : C'est connu, cette élite politique marocaine ne dispense-t-elle pas les études à leur géniture dans des écoles, des missions en langue anglaise ou française ?

Les apostrophes qui doivent interpeller notre système éducatif : Sommes-nous pour une école qui assure une réelle égalité des chances, qui garantit une formation de qualité, une école ouverte sur son environnement local, national et

international, une école ouverte compétitive et attractive, une école qui contribue à l'émancipation de l'esprit et au développement de la créativité, une école qui anticipe les contraintes économiques et technologiques du futur pour préparer les élèves et étudiants à cette nouvelle donne en leur imprégnant les méthodologies didactiques, pédagogiques et scientifiques pour exceller sur notre patrie et sur d'autres cieux ? Telles sont les vraies interpellations qui se posent à nous aujourd'hui et auxquelles la trame éducative doit apporter des répliques.

FOR AUTHOR USE ONLY

Le grand oral du mi-mandat du Gouvernement El Othmani : Un oral aux pieds d'argile

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 29/04/2019

Nous savons pertinemment tous que le bilan du Gouvernement quelque soit sa nation, sa couleur et son sigle politique est toujours un bon exercice de réflexion, de constats, de diagnostics et même de proposition de pistes et des pistes d'amélioration. Qu'en est-il du bilan du mi-mandat du Gouvernement El Othmani, et quelles sont les horizons de la seconde moitié dudit mandat?

De prime abord, qu'en est-il du diagnostic ? D'emblée, nous pensons que la complaisance et l'autosatisfaction du chef de l'exécutif Saâdeddine El Othmani, quant à son mi-mandat, d'outrancière au vu de la timidité des réalisations. Dans son oral, le chef de Gouvernement dénombra les prouesses des réalisations de sa bande en si peu de temps à l'instar de la charte de déconcentration qui aurait mis vingt chandelles pour voir le jour sous l'ère politique d'El Othmani.

Nous alléguons qu'à ce jour, il n'y a que des "pronunciamientos" d'intentions paraphées par certains ministrables ; témoignages et déclarations ne signifient guère réalisations dont se vante Saâdeddine El Othmani. De ce fait, le chef du Gouvernement aurait dû présenter un rétro-planning de mise en œuvre, les moyens d'action et les instruments pour y déboucher. C'est le "Smig" et le minimum vital pour assurer le suivi de la mise en place de ladite déconcentration, et ce n'est qu'à partir de ce moment qu'on sera suffisamment outillé pour supputer et calibrer la fiabilité dudit projet.

Ensuite le chef du PJD a complimenté l'augmentation des budgets sociaux de l'enseignement à 25% et de la santé à 16%. Sur ces deux dossiers aussi budgétivores, nous arguons que l'ascension de ces deux rubriques budgétaires n'est pas en soi une bravoure; bien au contraire: vu les moyens très limités de l'argentier du Royaume, le Maroc a besoin plus de rationalisation que d'augmentation des budgets, en s'endettant ou en affligeant davantage les Marocains d'impôts. Aussi, si ces budgets ont été effectivement augmentés, quels sont les corollaires économiques et sociaux sur le quotidien du Marocain ? Avouons-le : Pas besoin de consulting et de bureaux d'études évalués à des Millions de dirhams: Les Marocains ont bel et bien fait le choix du secteur privé

étant donné que le service public est en quasi-fiasco avec comme conséquence une fonction publique en porte à faux. Des hôpitaux publics qui poussent des cris d'orfraie invitant les patients marocains à reposer en paix avec des rendez-vous renvoyés aux calendes grecs, dont la gestion est des plus opaques et corrompues et une école publique parmi les plus anémiques sur le globe.

En sus, le chef de l'exécutif a fait moult éloges du climat de l'investissement et des affaires internationales où le Maroc s'est classé à la 60^{ème} dans la 16^{ème} édition du classement Doing Business de la Banque Mondiale

Sur ce registre de Doing Business 2019 dont le chef du Gouvernement s'illusionne : Le cabinet Saadine Elothmani s'est-il donné le temps de sonder, sur le terrain, l'opinion du milieu des affaires national et international ? S'est-il donné le recul d'aller faire un tour dans les tribunaux de commerce pour évaluer les tares qui obturent le climat de l'investissement et des affaires internationales: Les délais trop longs, la partialité ressentie et les difficultés d'obtenir gain de cause qui plombent tout crédit en la justice marocaine. Le cabinet de Saadine Elothmani a-t-il demandé aux promoteurs économiques ce qu'ils redoutent le plus dans l'acte d'investir ?

Nous pensons que le chef du Gouvernement a occulté que le Maroc est mal classé à maints égards : 123^{ème} dans l'Indice de développement humain du PNUD, 98^{ème} dans le nouvel Indice du capital humain de la Banque mondiale et 75^{ème} de l'indice de compétitivité avec à peine un score de 58 sur 100, en dessous de la moyenne mondiale qui est de 61 en vertu du World Economic Forum.

Par ailleurs, ce mi-mandat du Gouvernement barbu est caractérisé par l'aggravation de l'endettement de notre patrie en signant chaque année des lignes de précaution avec le FMI au vu de la mauvaise gestion des finances publiques.

Au vu de ces résultats faiblaris et au vu deux années qui restent, Saadine Elothmani a-t-il le potentiel de redresser la barre vers une économie inclusive et durable? Le chef du Gouvernement va-t-il transcender les querelles intestines et intra-majorité pour apporter des réponses et des solutions tangibles au renforcement du taux de croissance, l'amélioration du climat des affaires, le renforcement de la protection sociale, la promotion de l'emploi et l'élaboration d'un nouveau modèle de développement ? Le temps est révélateur disait Charly Teddy

Une Algérie fiévreuse : Quelles leçons du tumulte politique ?

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 02/05/2019

Ne dit-on pas que les apparences sont trompeuses ? C'est le cas pour l'Algérie en plein tumulte politique, économique et social : Moults médias et observateurs internationaux se sont dupés sur notre limitrophe algérien puisque, depuis le 22 février, les manifestations, dans leur pluralité culturelle, nous ont donné l'image d'un peuple sage, mûr et surtout coalescent et soudé autour du drapeau algérien.

Ceux qui imaginaient, que la consubstantialité algérienne était dépravée par les 130 chandelles de l'impérialisme et l'expansionnisme français, que l'élite algérienne avait refui le pays, après tant de désenchantements depuis l'indépendance, que la dissidence kabyle était réfractaire, ont perdu leur illusion et sont obligés de revoir leur "sentence"; idem pour ceux qui prêchaient que l'itinéraire islamiste était le seul palliatif aux généraux, sont désavoués par la réalité des rues d'Alger.

En dépit de la multiplicité culturelle de l'Algérie, la souveraineté plurielle s'extériorise par la solidarité et la confraternité perceptible dans les rues : Moults Kabyles n'ont-ils pas le drapeau Amazigh à la main, mais combien recouverts dans le drapeau algérien ? Ce qui corrobore que la sollicitation d'un singularisme culturel n'est pas antithétique avec le patriotisme. Au contraire, la diversité culturelle étoffe les nations et les fraternise quand elle est reconnue et fait parti du vécu du commun des Algériens.

Elle se repère foncièrement dans un projet national aussi évasé que le "desideratum" algérien à la démocratie, portée par tout une Algérie qui a vu sa révolution dépossédée en 1962 par l'armée des frontières de Houari Boumediene.

Certainement, il y a tant d'enseignements à tirer pour notre drapeau Marocain. Dans notre chère patrie, nous avons cru que l'affirmative de la diversité culturelle, dans la constitution de 2011, allait trancher le nœud gordien. Détrompez-vous, ce n'était pas le cas avec certaines Rifains au Maroc, mais surtout à l'étranger. Les images du drapeau de notre cher Maroc mâchuré par des Marocains ne sont-elles pas accablantes et incommodes ?

Historiquement, nous savons pertinemment qu'une partie des subversifs gauchistes des années 70, après le fiasco politique du projet Marxiste-léniniste, s'est rétractée sur l'apostrophe identitaire rifaine. Ils s'imaginent comme les

héritiers du héros de la bataille d'Anoual, qui, lui, faut-il le souligner, n'a jamais été dissident et séparatiste.

Pour boiser leurs thèses, ils ont instrumentalisé les émeutes de la guerre du Rif de 1958 et, l'enclavement du Rif par l'omission explicite de tout projet de développement économique et social de cette région qu'ils surnommaient sarcastiquement le Maroc inutile.

Au début, le Hirak d'Al Hoceima, porteur de pétitions et doléances légitimes, a été manipulé par des camarillas ? Ce qui frappe le plus, somme toute c'est la répulsion véhiculée, non pas contre le pouvoir politique, mais contre le Maroc et de facto le peuple Marocain dans son ensemble ?

Nous avons besoin de nous regarder au miroir, de nous dire nos 4 vérités en face et de créer fort que la pluralité culturelle ne se décrète pas, elle surgit en s'exprimant au jour le jour par le vécu et le quotidien de tout un chacun et ce dans la trame d'un projet national aspirant au développement, à la démocratie et à la modernité. Tout différend s'inscrivant dans cette optique est démocratiquement acceptable. Toutefois et c'est le cas, dès qu'elle suscite le fanatisme et l'animadversion, elle ne peut qu'être impétueusement chassée, à l'instar de certains subversifs, qui ont poussé la protestation du retrait des forces de l'ordre d'Al Hoceima dans le seul dessein est de ressaisir les différents trafics.

Le tumulte politique Algérien est riche de leçons et d'enseignements : Quelque soit le particularisme rifain ou autre, il ne peut accomplir et concrétiser ses ambitions à l'ex-voto et à la quittance que dans le cadre d'un projet économique, politique et social Marocain.

En guise de conclusion, nous pensons que la diversité culturelle n'est pas un jeu à somme nul ; bien au contraire c'est un jeu à somme positive, ce n'est pas une sommation d'affluents introvertis, sclérosés et renfermés sur eux-mêmes, mais une dialectique et une interférence qui interagit entre eux, pour accoucher une identité nationale Marocaine. Toute autre spéculation est une épée de Damoclès sur la cohésion nationale de notre patrie.

Plus de douze ans après sa suppression, le service militaire, qui s'inscrit ainsi dans la ligne des directives royales, n'est-il pas venu à point nommé pour consolider la promotion du patriotisme, le sens du civisme et de la solidarité au Maroc ?

Printemps arabe, Saison II : Genèse, Causes, Caractéristiques communes et Enseignements

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 15/05/2019

Nous n'avons pas tous cru que les révolutions du printemps arabe ne sont qu'un feu de paille de révoltes du 17 Décembre 2010 qui ont perdu leur enchantement ? Détrompez-vous, les remous politiques et les contestations sociales à Alger et à Khartoum nous font perdre nos illusions et attestent qu'il s'agit bel et bien d'un printemps Arabe dans sa saison II.

Faut-il rappeler, en guise de prologue, que l'expression de "Printemps arabe" fait référence au "Printemps des peuples" de 1848 auquel il a été comparé, tout comme le Printemps de Prague, la chute du rideau de fer en 1989, ou encore le Risorgimento italien.

Historiquement, ce Printemps Arabe a connu deux grandes phases :

- La première "Wave" a émergé, avec les contestations dans différents pays Arabes, en 2011 et s'est poursuivie jusqu'à la fin de 2013. Il s'agit d'une phase d'espérance et de mobilisation sociale pour forger l'édifice du projet démocratique Arabe qui est été à l'origine de la déchéance de certains régimes totalitaires, à l'instar de la Tunisie, de la Libye, de l'Egypte et le Yémen qui, en faisant boule de neige, à chavirer d'autres systèmes politiques comme la Syrie et le Bahreïn.

Cette phase de l'histoire politique du monde arabe a été jalonnée par l'efflorescence de plusieurs thèses universelles des droits de l'homme aspirant à la démocratie, à la dignité et à une vie décente.

Aussi, cette phase a favorisé l'émergence d'une nouvelle dynamique politique qui s'est matérialisée par la manumission des citoyens Arabes de l'ère de l'effroi, de la peur et de la réclusion dans l'espace privé pour riposter au despotisme et à la dictature. De ce fait, les organisations et les rassemblements de la société civile se sont proliférées et ont secrété une nouvelle mobilité sociale sur les places publiques arabes en la consolidant après des décennies de refoulement et d'exclusion.

Cependant, autant en emporte le vent, cette ère qui a été porteuse d'optimisme et d'espérance céda la place en donnant libre cours à une nouvelle période d'instabilité politique, d'agitation, de guerres civiles et de terrorisme.

Ainsi, après l'intervention des armées du Conseil de Coopération des États arabes du Golfe CCG au Bahreïn et la destitution du Président Mahmoud Morsi en Egypte, la Syrie, la Libye et le Yémen vont succomber dans des guerres civiles d'une grande brutalité en ébranlant les soubassements du crédo démocratique. Seule, le pays de Jasmin a été épargné de ces guerres civiles, mais tout de même avec des attentats terroristes et des crises économiques et sociales profondes dont les séquelles perpétuent jusqu' à ce jour.

Toutefois, la montée de la révolte et les guerres civiles, d'une part et les difficultés économiques et les remous sociaux, d'autre part ont eu des effets négatifs sur les révolutions démocratiques issues du printemps arabe. Le crédit des citoyens, dans le projet démocratique, a régressé et céda la place à une nostalgie des citoyens Arabes aux anciens régimes qui sont en mesure d'assurer la paix et la sécurité, nonobstant leur caractère despotique.

L'échec, semble-t-il, du printemps arabe et sa dérivation oppressive a engendré une dissension et après l'espoir d'une véritable fissure avec l'absolutisme arabe, c'est désormais le pessimisme et le "Tædium-Vitæ" qui l'emportent : Ce sont ces rétrogressions, voire même ces insuccès qui ont été à l'origine de la désocialisation des idées révolutionnaires du printemps arabe qui sont progressivement entrées dans l'effacement et l'oubli.

Or, de nouveau, les révolutions démocratiques ne vont-elles pas se ressusciter en frappant le Soudan depuis la fin de l'année 2018 et en Algérie avec les marches du Vendredi qui ont commencé le 22 février dernier contre un cinquième mandat du Président Bouteflika pour faire entrer le Printemps Arabe dans sa saison II ?

Les rassemblements de masse à Khartoum et à Alger ne nous ont-ils pas entré dans une nostalgie en nous rappelant ceux de la première vague des ébullitions arabes avec une requête de dignité, de démocratie contre un ordre politique anachronique ?

Même si ces deux cataclysmes politiques au Soudan et en Algérie sont dans leurs premières germinations et que leur horizon est encore équivoque, il est possible de brosser les présomptions d'une nouvelle onde de révolutions démocratiques et d'un regain de l'orbe révolutionnaire de la première vague du Printemps Arabe.

Nous notons, qu'en dépit, des caractéristiques de ces pays et de leurs cheminements historiques différents, il est possible de souligner des similitudes entre la première et la seconde vague des révolutions arabes que nous sommes en train de vivre tant dans leurs origines que dans leurs dynamiques de développement.

Au niveau des origines des révolutions des printemps arabes, il est possible de mettre l'accent sur quatre mobiles principaux que l'on peut retrouver dans les différents pays du printemps Arabe en dépit de la multiplicité de leurs trajectoires politiques et historiques :

- Le premier motif est d'ordre politique : Il réside dans la claustration des régimes politiques arabes dans une logique totalitaire qui était à l'origine d'une césure sans précédent contre les régimes de Ben Ali, de Moubarak et de Kadafi et leurs citoyens, qui sont devenus caduques par rapport à la dynamique économique, politique et sociale du monde et aux réquisitoires des classes moyennes. On retrouve, aujourd'hui, ce cloître en Algérie avec un président Bouteflika qui a atteint un stade de lassitude physique ne lui permettant plus de gouverner. Dans une telle situation, le pouvoir est confisqué par un petit cercle de proches et des membres de sa famille qui ont "blackboulé" toutes les institutions Algériennes.

Idem, on retrouve le même schéma au Soudan où le président Omar el-Béchir avec un clan de proches et sa famille qui se sont appropriés le pouvoir politique et économique depuis le fiasco dans la gestion de la crise du Sud et son divorce avec le Nord.

Ces dérélitions ont été à l'origine d'importantes évolutions politiques poussant les populations à se mobiliser contre ces régimes arbitraires pour revendiquer une plus grande ouverture des systèmes politiques.

- Le second mobile à l'origine du printemps arabe dans sa saison II est d'ordre économique : Elle concerne l'essoufflement des modèles de développement économique dans la plupart des pays arabes.

A titre illustratif, en Algérie, si la dimension économique a concouru à lui épargner la première vague de la révolution du printemps arabe avec la hausse importante des salaires et des dépenses sociales, elle a joué un rôle majeur dans la seconde vague de révolutions et la chute du régime Bouteflika : En dépit des essais de diversification, le modèle économique reste rentier et son évolution est

fortement tributaire de la dynamique erratique des cours internationaux de pétrole et de gaz.

La flambée de ces cours mondiaux de l'or noir qui ont dépassé la barre de 120 \$ au cours des années 2012-2014 a permis au pouvoir maîtriser et contenir les mouvements sociaux à travers la hausse des dépenses sociales. Or, la volte-face de la conjoncture économique et la chute des cours internationaux, à partir de 2015, ont eu des impacts pervers sur l'économie algérienne dont le déficit des finances publiques a escaladé de 1,4% en 2013 à 15,7% en 2016. Les réserves de change ont connu une chute sans égale de 200 milliards de \$ en 2013 à 60 milliards en 2018.

La dégradation de la situation économique et la succession des crises ont été à l'origine des politiques de rigueur financière qui ont été mises en place par les différents gouvernements à partir de 2014 et qui ont attisé les désaveux sociaux.

C'est le cas aussi du modèle Soudanais qui a commencé à connaître une crise économique profonde avec la sécession du Sud et la décreue des revenus de l'Etat du pétrole, ainsi que le blocus appliqué par les pays développés. Ceci a amené le Gouvernement Soudanais à appliqué des politiques d'austérité avec comme conséquence la réduction des dépenses de l'Etat, notamment en matière de subvention des produits de base. Ces politiques ont été à l'origine d'un embrasement des prix et d'une inflation estimée par les instances économiques Soudanaises à 70%. Cette spirale inflationniste a été à l'origine de la détonation des contestations avant la fin de l'année 2018.

- La troisième raison de cette seconde vague de révolution démocratique est la forte montée du chômage et l'accroissement des inégalités sociales. Ces évolutions ont contribué à la remise en cause de la légitimation de l'Etat moderne et au renforcement de la contestation sociale.

- La quatrième raison qui est commune aux deux vagues de révolutions démocratiques dans le monde arabe concerne la montée de la corruption, du népotisme et de la kleptocratie. Dans ces pays, ce sont les familles et le cercle proche du sérail qui sont au cœur de la corruption. Cette corruption galopante a eu des effets pervers, non seulement sur l'efficacité et le rendement de l'investissement, mais aussi sur les valeurs et l'éthique avec comme corollaire la déconsidération du travail au profit des lobbys et des hommes d'influence.

Au niveau des points de convergence des révolutions du printemps arabe, il est possible de mettre l'accent sur quatre caractéristiques communes :

- La première spécificité concerne la grande mobilisation populaire. En effet, ces contestations ont réussi à regrouper de larges franges issues de différentes couches sociales dans une collusion historique réussissant à dépasser la peur des appareils de répression. Aussi, ces mouvements sociaux ont été marqués par un grand spontanéisme et l'absence totale des orientations des partis politiques et de la représentation des mouvements syndicaux,

- La seconde spécificité concerne les côtés pacifiques et civils de ces mouvements résistant à toutes les tentatives des appareils répressifs qui ont essayé de les acculer vers la violence. Cet engagement de maintenir le caractère pacifique du Printemps Arabe dans sa saison II s'est inspiré de l'expérience tragique de la première vague des révolutions où les apparitions de la violence ont été à l'origine de leurs dérivations et de leurs échecs. En Algérie, les émeutes et l'éclatement de la guerre civile du printemps de 1988 avec plus de 200 000 victimes n'ont-ils pas joué le rôle de repoussoir devant le recours à la violence ?

- La troisième spécificité concerne la grande participation des femmes en Algérie comme au Soudan où l'étudiante Ala Saleh est devenue l'une des icônes de la rébellion. Cette présence féminine nous rappelle que le rejet des régimes postcoloniaux ne se confine pas aux questions politiques et économiques, mais aussi aux questions du genre. Cette participation massive des femmes atteste de leur détermination à faire de ce mouvement, non seulement un affranchissement de la dictature, mais touche également la culture phallogénique et macho dans notre société Arabe et qui est à l'origine de la marginalisation de la femme de l'espace public,

- La quatrième spécificité concerne le côté récréatif et divertissant de ces mouvements sociaux marqué par une forte participation des artistes et des intellectuels. Ces mouvements ont connu également un développement de la satire, de l'ironie et de l'humour qui a touché tous les représentants du pouvoir, plus singulièrement les corrompus et le cercle du pouvoir. Ces dynamiques sociales sont devenues de grands "happenings" permettant aux citoyens de reconquérir l'espace public et de rebâtir la contestation sociale dans un cadre festif, caricatural et joyeux.

Quoiqu'il est difficile d'anticiper les évolutions futures des revendications en Algérie et au Soudan, le degré de mobilisation, d'engagement, ainsi que le caractère civique et pacifique de ces mouvements nous laisse-t-ils pas augurer que ces pays sont entrain d'entamer une véritable transition démocratique ?

Quatre enseignements essentiels peuvent être tirés des révolutions démocratiques du Printemps Arabe dans sa saison II :

- Le premier enseignement est lié à la « justice de transition » ou « justice en transition » et la nécessité d'en faire un véritable processus de reconnaissance, de réconciliation, de crédit et de consolidation de l'état de droit en remédiant au lourd héritage des abus des droits humains,

- Le second enseignement est relatif à la nécessité de redéfinir les programmes économiques et sociaux et l'invention d'un nouveau modèle économique inclusif équitable qui mise sur la croissance économique, le développement, l'atténuation des inégalités sociales et la pauvreté une politique de revenus et de partage des richesses afin de répondre aux attentes des citoyens en leur assurant de meilleures conditions de vie, des emplois, de dignité,

- Le troisième enseignement concerne la nécessité de pérenniser le caractère civil et pacifique de ces mouvements, et ce en retenant les leçons de la première vague et ses dérivés afin que l'espoir du changement démocratique reste inaltérable et indestructible.

Nous pensons, en guise d'épilogue, qu'en dépit de la dérivation des révolutions du printemps arabe dans son premier épisode, les mobilisations sociales dans un cadre pacifique et civil à Alger et au Khartoum ouvrent une nouvelle ère et redonnent un espoir au changement dans le monde Arabe aspirant à la démocratie et à l'honorabilité.

Coup d'envoi de la zone de libre-échange continentale (ZLECA) : Quelles sont les conditions du succès d'une intégration régionale africaine ?

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 31/05/2019

C'est parti, hier le 30 Mai 2019, l'Afrique avait rendez-vous avec l'histoire du siècle à travers l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange la plus large du monde depuis la création de l'OMC en 1995, en l'occurrence la zone de libre-échange continentale africaine, connue sous l'acronyme ZLECA, qui augure et ambitionne que 90 % des échanges de biens seront dégrevés des droits de douane, et abolit de facto les 84 000 kilomètres de frontières qui existent actuellement en Afrique.

Il faut dire que le milieu des affaires du continent noir escompte beaucoup de ce débouché commun de biens et services qui fusionnera plus de 1,2 milliard de consommateurs et devrait secréter une valeur ajoutée économique de plus de 2500 milliards de dollars. Impulser une nouvelle instigation à l'Afrique, accolée à moults challenges économiques et sociaux, et surtout démographiques, où la population de l'Afrique atteindra 2,5 milliards en 2050, et représentera 26 % de la population mondiale active, passera inéluctablement par l'aboutissement de la zone de libre-échange continentale africaine.

Sur l'arène économique mondiale et paradoxalement à la mondialisation qui ne cesse de promettre monts et merveilles des vertus de la libéralisation du commerce international, et au regard de la formation de blocs commerciaux en Amérique latine, en Europe, en Asie, ce n'est plus un choix pour les pays africains, mais un must et une contrainte de constituer un tout régional corsé, dense et intégré à même de se dépenser dans le macrosysteme multivarié de la globalisation.

Le souverain marocain n'a-t-il pas allégué, dans une parénèse adressée au sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernements de l'UA que la création de la zone de libre-échange, la plus large au monde, avec la population du monde, représente un acte majeur de notre volonté commune de construire l'Afrique de demain ? À notre sens, ce contrat mondial du siècle qui est entrée en vigueur, hier Mercredi 30 Mai 2019 ne pourra prétendre à la réussite sans les préalables suivants:

- Primo, une plus grande insertion de l'économie africaine dans la trajectoire de l'économie internationale : l'Afrique reste la zone la moins intégrée au monde. Sa part dans le commerce mondial demeure infime puisqu'elle ne représente qu'environ 2 %. Difficile avec un tel ratio de percer les marchés mondiaux en pleine compétition et de négocier en force les accords internationaux.

- Secundo, le déploiement d'un grand effort d'intégration et de synergie du commerce intra-régional : au vu des chiffres timides du Commerce international entre les pays africains livrés par l'OMC et la CNUCED, il est urgent de remédier à la faible connectivité entre les différentes économies du continent. Faut-il illustrer la timide jonction entre les pays africains : le commerce intra-africain ne dépasse guère 18 %, comparativement à l'Asie (ASEAN) où il s'élève à plus de 51 %, ou en Amérique du Nord (ALENA) où il frôle 54 % et en Europe (AELE) où il s'élève à 70 %. De telles statistiques montrent, de par leur éloquence, l'effort que doivent déployer les pays africains dans le cadre de la ZLECA pour augmenter le commerce intra-africain à plus de 35 milliards de dollars par an pour gravir les 52 % en 10 ans.

- Tertio, l'alliance et la forte connivence du secteur privé : la réussite de la ZLECA reste fortement tributaire de sa capacité à riposter aux besoins de l'entreprise. À cet égard, il est capital que le secteur privé fournisse des mécanismes de consolidation des chaînes de valeurs existantes par la promotion de l'investissement industriel et le transfert du savoir-faire. Sous cet angle, les PME, qui constituent 80 % des entreprises africaines, seront encouragées par la ZLECA, où elles pourraient fournir des inputs pour les grandes entreprises industrielles.

- Quarto, le raffermissement des structures productives à travers la promotion de l'industrialisation de l'Afrique. Le but escompté est d'amenuiser la place des matières premières qui se taillent la part du lion dans les exportations africaines. Faut-il souligner, à ce titre, que plus de 76 % des exportations africaines émanent des ressources extractives, ce qui n'est pas sans risque sur la volatilité des prix des matières premières et de facto, sur les budgets des pays africains ?

Contrairement aux matières premières et aux secteurs miniers, la promotion de l'industrialisation de l'Afrique permettra de faire progresser la chaîne des valeurs industrielles à travers la création de plus de valeurs ajoutées, la création de l'emploi, le renforcement de la croissance et la productivité à même de favoriser une plus grande participation de la région africaine dans les chaînes de valeur

mondiales, de gagner en efficacité en renforçant la capacité attractive de l'Afrique. Aussi, la promotion de la politique industrielle de l'Afrique permettra d'asseoir une chaîne de valeur diversifiée et plus compétitive en se positionnant sur les activités à plus haute valeur ajoutée des chaînes de valeur mondiales.

- Quinto, l'investissement dans le capital humain : l'analphabétisme et la carence en formation demeurent les grandes tares de l'Afrique. Les problèmes qui restreignent les capacités des entreprises africaines sont notamment l'insuffisance des compétences entrepreneuriales et des compétences de gestion, le manque de personnel qualifié, ainsi que les obstacles en matière de recherche et développement. Georges Jacques Danton n'a-t-il pas argumenté qu'après le pain, l'éducation n'est-elle pas le premier besoin d'un peuple ?

Avec une telle carence, la qualité des institutions et des administrations peut peser lourd dans la décision d'une entreprise d'investir et d'implanter ses activités économiques dans un

pays africain donné. Faute d'investissements suffisants dans les compétences, le progrès technologique et l'investissement ne s'accompagnent d'aucun gain de productivité.

- Sexto, les gouvernements africains devront placer la bonne gouvernance au cœur de leurs programmes en vue de la transformation structurelle effective des économies africaines. C'est une condition sine qua non pour nourrir le développement économique, libérer le plein potentiel de l'Afrique et la conduire sur la voie de la prospérité.

Les pays africains ont besoin d'un cadre de gouvernance plus propice pour être en mesure de conduire de meilleures politiques publiques et d'obtenir, à terme, de meilleurs résultats en matière de transformation structurelle et de développement inclusif. Sous cet angle, les gouvernements africains sont invités à apporter des réponses aux pertes économiques dues à l'inefficacité des institutions et à l'incompétence.

Faut-il rappeler que c'est un secret de polichinelle que la corruption met en danger la croissance économique ? C'est un secret de polichinelle que la mauvaise gouvernance et la corruption sont deux fléaux qui nuisent à l'émergence de l'Afrique sur le plan économique, politique et social. In fine, Socrate disait que "Le secret du changement consiste à ne pas concentrer toute son énergie pour lutter contre le passé, mais pour construire le futur". Il est temps d'ériger le futur

économique de l'Afrique en cadénassant les scoliotes régionales et en verrouillant les réfractons de la répartition des fruits de la croissance, et ce, en posant, les grands jalons d'une Afrique résolument tournée vers l'émergence économique et hisser la ZELCA au rang de nations industrielles émergentes.

FOR AUTHOR USE ONLY

Climat des affaires économiques et Investissements Directs Etrangers IDE : Quelle place et perspectives en Afrique en 2019 ?

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 17/06/2019

C'était cette semaine dernière, plus exactement Mercredi 12 Juin 2019, la publication officielle du fameux hit-parade du Benchmarking le World Investment Report 2019. Faut-il signaler, en préambule, que le rapport de l'investissement dans le monde des Nations Unies est un document consulté par la communauté scientifique, et le milieu des affaires où sa lecture permet aux universitaires d'avoir une cartographie générale de l'environnement de l'investissement dans le monde et permet aux promoteurs économiques, de gagner en visibilité au niveau international et par ricochet en attractivité. Selon le World Investment Report dans son édition 2019, les flux mondiaux d'investissement direct étranger (IDE) ont reculé de 13 % en 2018, tombant à 1 300 milliards de dollars, contre 1 500 milliards en 2017 qui est la troisième baisse annuelle consécutive.

Ce resserrement des IDE au niveau mondial est imputable à 2 raisons :

- Primo, les entreprises multinationales des USA rapatrient leurs profits de l'étranger afin de tirer profit des réformes fiscales que l'exécutif Trump avait adopté en 2017 à cette fin.
- Secundo, les tensions géopolitiques et les représailles commerciales surtout entre la Chine et les USA qui pèsent sur l'économie mondiale et risquent de continuer d'impacter les IDE en 2019 et les années suivantes.

Les flux en direction des pays en développement PED ont pu résister à cette situation morose de l'économie internationale en augmentant de 2 % ; ils ont ainsi représenté plus de la moitié, soit 54 % du flux total mondial, contre 46 % en 2017 et à peine plus du 1/3 avant la grande dépression économique et financière de 2008-2009. Ce sont les pays développés qui ont été les plus affectés par la décélération de l'économie mondiale, puisque les entrées des IDE y ont amoindri de 25% pour s'établir à 557 Milliards de dollars, retombant au niveau enregistré en 2004.

Au vu de cette décreu quelle est l'état du climat des affaires économique international et de l'investissement extérieur sur le continent noir en 2019 ?

Au regard de ce ralentissement dans les pays développés, l'Afrique déroge à ce trend baissier : Les investissements directs étrangers IDE y grimpent au contraire de près de 11 %.

Cette augmentation s'explique par la forte progression de la demande de certains produits de base. A titre illustratif, c'est le pays des pharaons, l'Egypte en l'occurrence, qui occupe le haut du palmarès et reste le premier destinataire d'IDE en Afrique avec 6,8 milliards de dollars, en dépit d'un repli de 8 %. Au niveau sectoriel, ce sont principalement les secteurs du gaz avec d'importantes découvertes de réserves de gaz offshore qui draient le plus d'investissements des Firmes Multinationales FMN.

Au Maroc, les IDE s'élèvent à 3,6 Milliards de dollars rebondissant de 35,5 % par rapport à l'an dernier en devenant la quatrième destination des IDE en Afrique. Les secteurs et les branches les plus ciblées par les capitaux étrangers sont la finance, les énergies renouvelables, les infrastructures et le secteur Automobile.

Les pays dont les économies sont les plus diversifiées annoncent de bonnes prouesses, à l'instar du Kenya avec une hausse de plus 27 %. Il faut souligner que si la part des IDE vers l'Éthiopie a baissé de 18 %, le pays se positionne tout de même parmi les pays les plus attractifs du continent, avec 3,3 Milliards de dollars, soit le 5^{ème} rang après le Maroc.

Avec les agitations politiques au Nigeria, le pays pâtit encore des incertitudes liées aux élections ainsi que des conflits entre le gouvernement Nigérien et des multinationales avec des capitaux étrangers en nette régression de 43 %, soit 2 Milliards de dollars faisant reculer l'Afrique de l'Ouest de - 15 %.

Sur le volet des pourvoyeurs d'IDE vers l'Afrique, comme à l'accoutumé, les pays Européens demeurent les principaux exportateurs de capitaux, notamment la France (64 Milliards de dollars), suivie des Pays-Bas, avant les États-Unis (en repli à 50 Milliards de dollars), la Chine étant en cinquième position.

Le rapport de l'investissement dans le monde 2019 a été dédié cette année à la multiplication des zones économiques spéciales. En effet, la rivalité mondiale dans le domaine de l'investissement favorise le pullulement des zones économiques spéciales pour gagner des raccourcis en termes de développement économique et d'attractivité qui sont en nombre de 237 en Afrique, où elles sont éparpillées dans 38 pays.

A cet égard, la Zone de libre-échange continentale (Zlec) qui vient d'entrer en vigueur le 30 Mai dernier, renforcerait la coopération entre les pays africains, conjugué à des prévisions de croissance optimistes.

Il nous semble que la (Zlec) pourrait engendrer une séquence porteuse de croissance, d'emploi, de diversification des exportations, de réalisation des objectifs de développement durable et surtout stimulerait l'attractivité des IDE et du climat de l'investissement, mais avec des conditions sinequanone qui sont :

- Primo, Il s'agit de la justice qui continuer de plomber le climat des affaires en Afrique ; il nous semble que le discrédit de l'appareil judiciaire fait tache d'huile sur tout le système judiciaire Africain.

On pointe souvent sa faible indépendance, notamment vis-à-vis du politique, son absence d'impartialité, son éloignement de la population, son excessif formalisme et juridicisme, la misère financière et documentaire des tribunaux, l'insuffisante formation professionnelle et morale des magistrats

La Justice en Afrique constitue une véritable entrave à l'exhortation à l'investissement ce qui explique le souci et les remous sociaux, à titre d'exemple en Algérie où le pouvoir est confisqué par un petit cercle proche des membres de la famille de Bouteflika qui ont "blackboulé" toutes les institutions Algériennes.

Idem, on retrouve le même schéma au Soudan où le président déchu Omar el-Béehir avec un clan de proches et sa famille qui se sont appropriés le pouvoir politique et économique depuis le fiasco dans la gestion de la crise du Sud et son divorce avec le Nord.

- Secundo, la corruption, demeure une grande gangrène à l'entourage des affaires, en témoigne l'Indice de perception de la Corruption de Transparency International en Afrique qui cadenasse le continent noir dans rangs timides sur l'échiquier mondial.

Toujours au Soudan et en Algérie, la montée, du népotisme et de la kleptocratie est due au cercle proche du sérail qui est au cœur de la corruption. Cette corruption galopante a eu des effets pervers sur l'efficacité et le rendement de l'investissement.

À notre sens, incertain dans une telle aura d'iniquité, être élu au capital étranger et rendre le climat de l'investissement fécond et le cadre des affaires juteux pour les investisseurs nationaux et étrangers dans le continent Africain,

- Tertio, avec une charge colossale, le secteur informel exerce un impact dissuasif sur le Business international en Afrique et sur la compétitivité des entreprises nationales Africaines et étrangères.

Le Fonds Monétaire International a publié en 2017 un classement qui calcule par pays l'importance du secteur informel dans les économies africaines, où sa contribution au PIB s'échelonne entre 25 % et 65 % et où il représente entre 30 % et 90 % de l'emploi non agricole.

Très rares sont les pays d'Afrique qui donnent l'exemple en matière de lutte contre le secteur informel. Le Rwanda est l'un des rares à se distinguer dans ce domaine : depuis 2006, les petites et moyennes entreprises rwandaises sont incitées à tenir des registres comptables et à payer les taxes ce qui du Rwanda l'une des économies les plus attractives de l'Afrique,

- Quarto, la faible qualité du capital humain désaltère l'attractivité de l'investissement extérieur sur le continent Africain et dissuade les investisseurs à diriger les commandes de leurs capitaux vers le tissu productif Africain.

La Banque mondiale a récemment présenté un nouvel indice du capital humain dont les résultats pour l'Afrique sont préoccupants : 25 des 30 pays situés en bas du classement se situent dans cette région du monde. Les systèmes éducatifs africains sont en crise, avec environ 50 millions d'enfants non scolarisés, des taux d'achèvement faibles et des acquis scolaires médiocres.

Dans l'économie mondiale où la division internationale du travail se base sur le cognitif et la matière grise, les business-managers ciblent des territoires où la main d'œuvre est "méga-qualifiée" afin de répondre aux critères intransigeants des marchés mondiaux en termes de coûts, de délais de livraisons et de qualité des produits. Des investigations économétriques de l'économiste Américain Robert Lucas (prix Nobel d'économie 1995) ont corroboré le métissage que nous et renoue la qualification de la main-d'œuvre avec l'attractivité des IDE et la fertilisation du climat de l'investissement.

- Quinto, l'atmosphère du business international reste tributaire d'une bonne jonction entre les politiques publiques et le milieu des affaires. En d'autres termes, rien n'est acquis, en matière du climat des affaires internationales, tant que les

coordinations entre les Gouvernements Africains et le secteur privé ne sont pas optimaux et cohérentes.

Le véritable calibrage du climat des affaires, la vraie évaluation de l'environnement de l'investissement et l'attractivité du Business international se loge dans l'enterrement de la rente et l'érection des lois de marché, dans les funérailles de l'ésotérique et le discrétionnaire en matière de politique de l'investissement, dans l'élimination du favoritisme et l'inhumation de la corruption pour laisser voie et libre cours au fair-play, à la méritocratie et à la transparence.

Par ailleurs, la fécondité du climat de l'investissement réside dans l'édification d'une administration Africaine efficace, transparente et non corrompue. Dans le cas de l'économie Marocaine, dans son discours du 14 octobre 2016, le Souverain Marocain a énuméré les diverses entraves auxquelles butent l'investisseur où la moiteur des procédures et la longueur des délais de délivrance de certains documents administratifs sont parmi les griefs fréquents à l'égard des divers services que rend l'Administration aux acteurs économiques nonobstant la création des Centres régionaux CRI et l'utilisation du guichet unique pour simplifier les procédures et accélérer le processus décisionnel relatif à l'acte d'investir.

L'administration et la gouvernance en Afrique ne doivent-elles pas finir avec les restrictions et les contraintes qui se dressent devant les investisseurs et de s'en tenir à l'esprit des réformés au service de l'investissement générateur d'emplois et de richesses et de combattre les réflexes et comportements contreproductifs ? Car, à notre sens, l'efficacité administrative est un critère à l'aune duquel se mesure le progrès des nations, l'Afrique ne sera en mesure de rejoindre le peloton de tête dans les classements mondiaux de Doing Business que si elle remplit les critères de l'efficience administrative, véritable locomotive de développement et de promotion de l'investissement.

In fine, l'attractivité des affaires internationales et de l'investissement en Afrique réside dans le développement endogène, les politiques de soutien à la demande locale, le développement du savoir-faire et dans l'échafaudage d'un tissu industriel dense et robuste. Tel sont les affaires qui restent à faire en matière d'affaires à même à reboiser le climat de l'investissent dans notre chère Afrique qui continue à représenter une infime et minuscule part des flux financiers mondiaux (3,5 %).

Banques Islamiques au Maroc 2019 : Un halal accouchant d'une souris dans le microcosme financier marocain

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 27/06/2019

C'était lundi 17 juin 2019 à Casablanca, sous la thématique intitulée «Quel rôle pour la finance participative dans le développement économique», plus de 400 acteurs de la finance islamique, Marocains et étrangers, ont pris part à cette deuxième édition du Forum international Al Yousr de la banque participative du Groupe Banque Populaire. Une opportunité de faire un bilan d'étape de l'activité participative marocaine.

D'emblée, nous pouvons alléguer qu'après deux chandelles de leur lancement, les Banques Islamiques ou participatives ou dit encore Halal n'ont pas encore atteint leur point de mire : Le bilan reste très mitigé, dans la mesure où elles n'ont pas réussi à amasser les montants pronostiqués que les adeptes de la finance Halal prétendaient pour prêcher la nécessité d'aller sur ce sentier de la finance participative. Pour preuve, ces banques n'ont réalisé que 52.000 comptes ouverts à fin octobre 2018, alors qu'elles prophétisaient des sommes ostensiblement supérieurs.

Plusieurs raisons expliquent ce trend timide de la finance islamique :

- Une grande part des clients Marocains ne s'aperçoivent pas de la différence entre les deux systèmes et ne croient pas à la finance made in Halal et trouvent qu'elle ne s'écarte pas de la finance conventionnelle déjà existante en termes des produits financiers exposés. A ce titre, au Kuwait qui est une économie en dualité où cohabitent les banques classiques et les banques islamiques, deux économistes Edris & Almahmeed étaient les pionniers à avoir étudié le comportement des entreprises en général et en Kuwait en particulier : Les résultats de leur étude a fait ressortir que les entreprises, quoiqu'il s'agisse d'un pays musulman, préfèrent les banques commerciales aux banques islamiques. La variable "conformité des produits et des contrats à la Charia" est relégué à la 5^{ème} position tandis que le premier déterminant du choix est la taille de la banque,
- Le coût des produits participatifs sont plus onéreux que les produits conventionnels en raison de la nature même de certains produits tels que la "Mourabaha" où la banque, au lieu de prêter de l'argent moyennant intérêt, acquiert le bien pour le revendre à son client avec une marge bénéficiaire fixée à

l'avance. L'acquêt par la banque donne lieu à des frais d'acquisition répercutés dans le prix de vente, et la revente par la banque donne lieu aussi à des frais de transfert de propriété, le tout est supporté in fine par le client Marocain. Le prix se trouve majoré aussi par la multiplication des marges des intermédiaires générée par le double contrat. Au regard de ce coût élevé, le client Marocain n'accepterait guère de payer plus cher pour sa foi,

En sus, les banques participatives calculent leur marge bénéficiaire en tenant compte du risque de défaillance de leurs clients, surtout dans le cas d'un climat juridique qui ne protège pas les créanciers. Ainsi, l'intégration de la prime de risque renchérit davantage le coût mensuel de la traite,

- Le client Marocain est déjà engagé et ligoté par des crédits à moyen et à long terme auprès des banques commerciales classiques à l'instar des crédits logements et des crédits voiture,

- Une partie de la clientèle Marocaine non bancarisée scrupuleuse pour motif de convictions religieuses ; un système de la finance basée sur la Charia qui craint le "Riba" se trouve encouragée et soulagée par les crédits 0% des banques commerciales classiques. Le foisonnement des crédits leasing 0% des voitures en sont la meilleure illustration.

À cet égard et par rapport à la variable religion, un rapport sur la finance islamique élaboré par la Banque mondiale et la Banque islamique de développement BID intitulé «Global Report on Islamic Finance - Islamic Finance : A Catalyst for Shared Prosperity ?», publié au Mois de Février 2017, révéla que 3,81 Millions de Marocains âgés de plus 15 ans, soit 26,8%, ne disposent pas de compte bancaire pour raisons religieuses.

De ce fait, jusqu'à ce jour, les professionnels de la finance islamique n'ont pas encore innové par rapport aux banques classiques et se cantonnent à capitaliser sur la conformité de leurs offres de services par rapport à l'engagement religieux de leurs clients,

- A l'ère de l'économie cognitive et de la connaissance, l'homo-œconomicus Marocain est devenu très intelligent devant l'intelligence économique, il est devenu éveillé et très intransigeant au regard des produits financiers qui se présente à lui. Devant la digitalisation de l'économie qui a nourri l'intelligence émotionnelle et l'inconscient du Marocain, ce dernier ne succombe pas facilement aux tentatives des produits bancaires ; le client marocain apprécie, confronte et

met en balance les droits et obligations pour reprendre la terminologie du droit commercial avant de conférer la sueur et les économies de sa vie dans une banque quelque soit commerciale ou Halal en attribuant une forte pondération aux critères du coût du capital et de couverture.

De ce fait, le client Marocain sait pertinemment que les promesses d'assurance et de coût du capital n'ont pas été tenues et jusqu'à ce jour les banques participatives achoppent sur le produit de l'assurance participative, en l'occurrence Takaful : Les crédits ne sont pas assurés avec ce que cela implique comme risque de crédit, ou alors couverts par des assurances conventionnelles, assimilées à du "non-halal".

Ainsi, deux bougies après le lancement de la finance islamique, le produit Halal n'a accouché que d'une souris en drainant une mesquine part qui gravite autour de 1,6 MMDH de dépôts, soit une part infime qui n'est que l'équivalent des dépôts d'une minuscule succursale d'une banque commerciale marocaine et de facto on est très loin de la barre des 10% et 15% de parts de marché sur lequel tablaient les protagonistes de la finance islamique.

Difficile avec une telle part de la finance participative être un levier d'accélération et transmission économique en termes de relance de la consommation, de l'investissement et du développement de secteurs importants tels que l'immobilier et la protection sociale.

La finance participative, somme toute, ne trouvera pas écho auprès d'un marché qui n'est pas librement concurrentiel, la finance Halal ne trouvera pas adhésion auprès d'une clientèle marocaine exigeante en se sclérosant pour l'essentiel à concilier convictions de religion et consommation de produits financiers onéreux. Nous pensons qu'aucun client Marocain ne serait prêt à payer plus cher pour respecter son culte et sa spiritualité. Voltaire n'a-t-il pas dit " Quand il s'agit d'argent, tout le monde est de la même religion" ?

Le Co développement : Une réplique et solution à l'immigration des Africains vers l'Europe

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 03/07/2019

Et voilà encore l'anathème du siècle, le terrorisme international en l'occurrence s'abreuve de plus en plus en Afrique, Pour pièce à conviction, dernièrement, le Mali, le Burkina Faso et le Nigeria ont été le point de mire d'offensives criminelles et misanthropes.

Le terrain demeure miné et fertile au terrorisme puisque les Etats Africains sont ébranlables et vulnérables, car nécrosés par le chômage, l'économie rentière, la mauvaise gouvernance, la corruption, le "remue-ménage" des systèmes économiques où les matières premières sont extorquées et confisquées par un petit cercle proche du sérail et du pouvoir politique et économique qui ont ratiboisé les institutions Africaines.

Selon plusieurs études économiques de la Banque mondiale, du FMI et d'autres organisations internationales, l'Afrique c'est le plus grand gisement de la croissance économique, l'Afrique est le continent de l'avenir, disposant de fortes marges de croissance durable. C'est le continent qui dispose d'une richesse d'atouts multidimensionnels qu'il convient d'exploiter au bénéfice du développement humain durable. Des pays à l'instar du Rwanda, de l'Ethiopie ou du Ghana ont réalisé des prouesses économiques qui se confirment de plus en plus dans le temps en augurant une véritable émergence économique sur l'échiquier mondial.

Nous pensons que l'Europe et l'Afrique sont "boulonnées" par un destin commun et de facto, l'Europe ne peut pas rester indifférente en démissionnant de la destinée de l'Afrique et ce en se cantonnant aux orientations mercantiles et paternalistes tout en poursuivant son soutien à des régimes vermoulus au nom de la "Real politik".

C'est un secret de polichinelle que les deux épées de Damoclès les plus effarantes qui pèsent sur l'Europe sont l'immigration et le terrorisme :

- D'une part, l'immigration, sous toute ses formes, galvanise des rébellions importantes et à la poussée fulgurante des mouvements politiques et sociaux

d'extrême droite qui terrifient et terrorisent la cohésion nationale des pays européens,

- D'autre part, le danger terroriste qui se propulse et se translate, l'Afrique en devient un métacentre tangible. De ce fait, l'Europe ne doit pas prendre plaisir d'un voyeurisme aveugle en "déposant son bilan" de ses responsabilités tout en invoquant les pays riverains de la Méditerranée à l'exemple du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie à jouer le rôle de suzerain de l'Europe.

Nous arguons, d'emblée, que cette politique est un fiasco patent et l'histoire politique et économique toute récente le corrobore. Néanmoins, un palliatif existe; il s'agit de la coproduction, du Co-développement étayés sur l'investissement moteur de la croissance, de la production, de l'emploi et en aucun cas sur des rapports post-colonialistes et post-impérialistes paternalistes, privilégiant des aides qui reviennent sous forme de minuscule charité émanant de l'Europe,

A ce titre, les nouveaux comportements des entrepreneurs européens commencent à appréhender les bienfaits du Co-développement, de la coproduction et du partenariat, avec un pied au Nord et un pied en Afrique de leur chaîne de valeur industrielle internationale. Cette stratégie leur permet, d'une part de bénéficier de la proximité géographique et culturelle de l'Afrique, et d'autre part de la complémentarité entre des pays matures et vieillissants au Nord, et des pays jeunes et émergents en Afrique.

Pour la réussir, l'Europe doit promouvoir les transitions démocratiques en encourageant la bonne gouvernance, la transparence, le fair-play et en faire de véritables critères pour le soutien d'un régime politique issu de la légitimité des urnes, de la démocratie et de la transparence en réprimant l'utilisation des circuits de la corruption et ce en interpellant toutes les synergies en faveur de la croissance, l'inclusion et l'équité sociale. Cette orientation ne doit pas nous faire insinuer une vision fataliste et léthargique de la part des pays de l'Afrique.

Avouons le : la jeunesse africaine n'est pas une souche particulière, la jeunesse africaine n'est pas délétère par nature, elle ne s'expatrie pas par amour d'émigration à la quête de l'eldorado, elle ne succombe pas au terrorisme parce qu'elle y est une fatalité.

Nous croyons fermement que la jeunesse africaine a juste besoin d'emploi, d'opportunités économiques, de stabilité, d'investissements productifs porteurs de croissance, de revenus et d'emploi inclusifs à même d'assurer une insertion

économique et sociale des jeunes . A défaut, elle hallucine que le pays de cocagne est en Europe.

A cet égard, la grande apostrophe de la promotion des valeurs culturelles pour prémunir les jeunes Africains de toute forme d'outrance et d'extrémisme ne doit-elle pas figurer dans l'agenda du projet Européen envers l'Afrique?

La région Euro-méditerranéenne est confrontée à des défis aussi complexes que multiples, économiques, énergétiques, environnementaux et sécuritaires. Dans un tel contexte, le Co développement s'impose plus que jamais pour les deux rives de la Méditerranée.

Reconnaissant-le, en guise de conclusion, qu'en dépit des efforts prodigués par la Politique Européenne, l'édifice d'une géographie de stabilité et de prospérité partagées, tant attendu par les deux rives de la Méditerranée, tarde à se cristalliser en raison d'innombrables fractures qui sillonnent la région, d'une volonté politique timorée de certains partis eurosceptiques, du manque de confluences entre les États Européens, et de l'inadéquation de certains instruments aux nouvelles réalités de transitions politiques et économiques survenues en Afrique.

C'est tout le sens que doit donner l'Europe à la vision Africaine, basée sur l'osmose d'une croissance partagée couplée à la promotion de la paix et de la sécurité porteuses de stabilité pour les deux rives car , il ne peut y avoir de développement économique et social sans sécurité et de paix et, mutuellement, il ne saurait y avoir de sécurité et de paix sans développement économique et social. L'Europe doit cesser de continuer à faire la politique de l'autruche !!

A défaut, nous aurons tous à supporter les conséquences de la montée des démons de l'extrémisme, de la violence et du terrorisme, qu'alimente le sentiment d'injustice et d'exclusion, et auxquels aucun endroit au monde ne pourra échapper". Feu Hassan II, en mai 1961, au palais du Ryad, n'a-t-il pas dit à l'ambassadeur des USA à l'époque, son excellence Philip Bonsal que "L'avenir du monde dépend de la stabilité en Afrique".

Baccalauréat au Maroc et la boîte de pandore des mentions

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 08/07/2019

Le Dimanche du 23 Juin 2019 était le jour qui tenait en haleine tous les bacheliers du Maroc ; il était un jour J exceptionnel pour tous les bacheliers du Royaume. Résultat, Ils étaient 212.169 candidats et candidates à avoir décroché le précieux titre du baccalauréat pour cette année 2019, soit 65,5%. IL y a dix ans, le taux de réussite au baccalauréat ne dépassait guère les 35%.

En termes d'évolution, entre 2007-2008, le taux de réussite était de 44%, ce taux de réussite a escaladé, en une seule année, de près de 8,19 points entre 2019 et 2018. Faut-il rappeler qu'en une seule décennie, il a grimpé de 28 points et de 17 points en deux ans, après une évolution en dents de scie entre 2007 et 2015.

109.187 candidats ont obtenu leur BAC avec mention, soit 51,46% de l'ensemble des bacheliers, 57,3% sont des filles ont obtenu une mention.

La meilleure moyenne a été obtenue au niveau de l'Académie régionale de Rabat-Salé-Kénitra dans la branche Sciences-Mathématiques B - section française (19,40) selon les chiffres officiels du ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique-département de l'Éducation nationale.

L'apostrophe qui nous interpelle : Que s'est-il passé en moins de deux décennies pour qu'on ait atteint un tel niveau de réussite dans un laps de temps très court, et que les mentions bien et très bien soient distribuées à discrétion ?

Serait-ce imputable à un coup de balai du diplôme ou à des candidats bien plus doués, plus clairvoyants, plus perspicaces que notre génération et la génération qui nous a prélués? Serait-ce assignable à un système de notation courtisan ? Serait-ce attribuable à un système éducatif miséricordieux par lequel certaines écoles privées gratifieraient leurs élèves de notes non méritées ?

De ce fait, ce qui devrait, de prime abord, s'apercevoir et se dévoiler comme une nouvelle exhilarante nous interpelle à poser moult apostrophes.

Le système éducatif marocain que tous les rapports mondiaux issus d'organisations internationales pointent du doigt en affublant de toutes les épithètes péjoratives ne saurait expliquer ce jubilé inopiné, encore moins cet

"ouragan" des mentions dont s'adjugent 51,46% des lauréats Marocains. Des moyennes de 17, 18 et 19 au bac sont servies à profusion et à volonté.

Devant ce pullulement des mentions, une note de 13 ou de 14, qui était dans notre génération une prouesse et un exploit ne garantit plus une inscription aux grands instituts cotés du Royaume qui, en sus, des moyennes élevées comme premier ticket d'entrée, ne sont accueillants que sur concours.

Si jadis, le bac du cercle des poètes disparus, de par sa rigueur, constituait un réel clé d'entrée pour diverses disciplines, son obtention est aujourd'hui imposée y compris pour certaines filières de la formation professionnelle fondées à l'origine dans les années 70 pour ceux qui n'avaient pas atteint le niveau bac ou qui n'avaient pas réussi à le décrocher.

Le Ministre de l'Education Nationale, avait promis, une refonte du système du baccalauréat à partir de cette rentrée scolaire 2018-2019. Le mystère sur ces records historiques de réussite et ces moyennes générales tellement élevées et en grand nombre qu'elles en deviennent peu plausibles. Seule des enquêtes rigoureuses permettraient d'ouvrir la boîte de pandore, l'énigme et le talisman du foisonnement des mentions.

Violence contre les femmes au Maroc : Le silence des agneaux face à une société misogyne et phallocrate

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 12/07/2019

Ce Mardi dernier 9 Juillet 2019 s'est tenu à Rabat au siège de l'Agence Maghreb Arabe Presse le Forum de la MAP, qui est un espace de débat sur les questions d'actualité aux plans politique, économique, culturel et qui avait pour thématique " lutte contre la violence à l'égard des femmes : Quelle approche?".

C'était une opportunité pour mettre l'accent sur les efforts déployés au Maroc pour faire face au phénomène de la violence à l'égard des femmes, ainsi que les avancées réalisées dans ce domaine.

Bien que la violence envers les femmes et aux filles ne connaissent pas de frontières géographiques ni culturelles (toutes les 7 minutes, 1 femme est violée en France), Il faut avouer que les chiffres qui ont été avancés lors de cette rencontre font froid dans le dos. En effet, la prévalence de la violence à l'égard les femmes demeure très élevée ; elle a atteint un taux insoutenable qui était de l'ordre de 54,4%.

Sur le plan de la répartition spatiale, le taux de prévalence des violences est plus élevé dans les zones urbaines, soit 55,8%, alors qu'il s'élève à 51,6% dans les zones rurales en vertu des résultats de la deuxième enquête nationale de Mars 2019 relative à la prévalence de la violence à l'égard des femmes.

Par groupes d'âge, les plus ébranlables sont les femmes âgées de 25 à 29 ans avec un score inquiétant qui frôle les 60%.

Par formes de violence, le taux de prévalence de la violence psychologique a atteint le pourcentage de 49,1%, alors que la violence économique est de 16,7 %, la violence physique 15,9% et la violence sexuelle 14,3%.

En outre, plus 349.688 femmes, soit 3,2% âgées entre 18 et 64 ans, ont subi toutes les formes de violence, tandis que 12,4% de femmes marocaines ont subi des actes de violence dans l'espace public avec un taux de 66,5% pour la violence sexuelle, 49,1% pour la violence psychique et 33,2% pour la violence physique.

Il faut souligner que le harcèlement se développe de plus en plus en milieu professionnel dans la mesure où 24,3% des femmes employées ont été violentées en milieu du travail.

Pour ce qui est de la violence électronique, force est de constater que 13,4% des femmes ont déclaré avoir été victimes de la cyber-violence. Ce sont les jeunes filles qui ont un niveau élevé d'enseignement qui sont plus vulnérables à ce type de violence dans un environnement de foisonnement des différents moyens de réseaux sociaux qui favorisant l'usage d'Internet à des fins volontairement offensantes et de harcèlement.

Ce qui encore plus frappant et plus cruel est le mutisme des femmes Marocaines qui subissent toutes les formes de violence : Un total de 93,4% des femmes violentées ne portent pas plainte contre leur agresseur en souffrant en silence.

Nous pensons que les solutions à ces formes de violence doivent transcender la vision du département de Bassima Hakkaoui (approche des droits de l'Homme, cohésion sociale et familiale, la répression). Le silence, la frayeur et la crainte demeurent prépondérant dans une société phalocrate et machiste: Le pourcentage des femmes violentées qui portent plainte à leur agresseur est très infirme qui est de l'ordre de 6,6% seulement (7,7% pour les femmes urbaines et de 4,2% pour les femmes rurales). Nous pensons aussi que ce n'est pas la fameuse Loi 103-13 relative à la lutte contre la violence envers les femmes qui va mettre un terme à la violence contre les femmes.

Ces différents types de solutions de lutte contre l'agression et de violence à l'encontre des femmes se situent beaucoup plus en aval pour qu'ils puissent aboutir à des résultats probants. A ce titre, ne devra-t-on pas revenir vers l'amont à nos sources de l'éthique et des valeurs dictées par l'Islam il y a plus de 14 siècle.

Ne devra-t-on pas revenir aux sources authentiques de notre culte qui rejettent toutes les formes de tutelle et de soumission imposées à la femme les conduisant à une stéréotypisation des rôles sociétaux qui lui sont attribués ? Ce sont ces valeurs authentiques qui apportent réponse aux extrémistes qui se sont basés sur certaines lectures coraniques et interprétations biaisées à leurs caprices, en glissant vers des conclusions vicieux, sadiques et infondées, selon lesquelles l'Islam inciterait à la violence contre les femmes.

Très loin de tout extrémisme de tout bord barbu, de gauche ou de droite, il est un Must de rapprocher les préceptes de l'Islam, les concepts coraniques et de la Sunna aux femmes de toutes les classes sociales, en vue de reformater une conscience humaine autour des valeurs de la promiscuité, et de la cohabitation.

Le Prophète que la prière d'ALLAH et Son salut soient sur lui a dit un Hadith rapporté par Boukhâry et Mouslim "Veillez du bien aux femmes. Elles ont été créées d'une côte et la côte la plus tordue est celle de la partie supérieure. Si tu cherchais à la redresser, tu la briserais, mais si tu la laissais ainsi, elle resterait tordue, je vous enjoins donc d'être bons avec les femmes." Aussi, d'après Abou Houreira qu'ALLAH l'agrée, le Prophète que la prière d'ALLAH et Son salut soient sur lui a dit: "Les croyants ayant la foi la plus parfaite sont ceux qui ont le meilleur comportement et les meilleurs d'entre vous sont les meilleurs avec leurs femmes".

Face à cette agressivité envers les femmes, le Prophète, paix et bénédiction sur lui, nous recommande dans ce récit, la piété envers les femmes et la nécessité de se montrer doux avec elles, pour preuve, il les fait ressembler à des amphores pour exprimer leurs fragilités et leurs sensibilités. Parmi ses dernières paroles avant son décès : " Je vous conseil la bonté envers les femmes".

FOR AUTHOR USE ONLY

Quand l'Inde "flingue" la pauvreté au jour le jour

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 16/07/2019

Depuis la nuit du temps, le commun des mortels mène un combat contre un des anathèmes de la terre, la pauvreté en l'occurrence. Une pauvreté qui fait priver l'être humain de la nourriture, l'eau potable, les vêtements, le logement et le chauffage, autrement dit le manque d'accès aux services sociaux de base, l'accès à des soins de santé et l'éducation.

Partout dans le monde, pays développés ou en développement, les gouvernements ont une obsession universelle de la lutte contre la pauvreté, et s'efforcent tout au moins de la contrôler

Cette bataille contre un ennemi redoutable qui est la pauvreté n'est pas une entreprise facile et ne date pas d'aujourd'hui : Le deuxième Khalife de l'Islam OMAR IBN ALKHATTAB qu'ALLAH l'a agréé, a dit un jour « Si la pauvreté était un homme, je l'aurais tué ». Tuer la pauvre demande un arsenal des plus grands et des plus efficaces et à sa tête, la croissance et la solidarité

En vertu de l'indice mondial Multidimensional Poverty Index 2019 MPI de l'ONU et de l'Oxford Poverty and Human Development Initiative OPHI, (qui compte des revenus mais aussi d'indicateurs tels que la nutrition, l'assainissement, la mortalité infantile, l'accès à l'eau potable, l'électricité), la Terre compte 1,3 Milliard de pauvres multidimensionnels

Sur ces 1,3 Milliard de pauvres multidimensionnels, 886 millions vivent dans des pays à revenu intermédiaire, 440 millions d'autres personnes vivent dans des pays à faible revenu. Il est également frappant de constater que, dans ces pays, 1 enfant sur 3 est multidimensionnellement pauvre, contre 1 adulte sur 6. 85 % des enfants les plus pauvres vivent en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne.

Les Nations Unies ont étudié un panel de 101 pays dont 10 pays comptant une population totale de 2 Milliards d'habitants afin de mieux suivre les progrès accomplis dans la lutte contre la pauvreté. Il s'agit du Bangladesh, du Cambodge, de la République démocratique du Congo, de l'Ethiopie, d'Haïti, de l'Inde, du Nigeria, du Pakistan, du Pérou et du Vietnam.

C'est en Asie du Sud que les progrès sont les plus importants, l'Inde (-271 millions de pauvres) et le Bangladesh (-19 millions) étant en tête de liste.

Ce sont l'Éthiopie, le Pérou et l'Inde qui réalisent les progrès les plus importants pour tous les indicateurs. Mais les progrès les plus rapides sont enregistrés, au Cambodge et au Bangladesh et surtout surtout en Inde.

Si, naguère, la Chine a été championne du monde de la lutte contre la pauvreté où elle fait sortir 35 000 personnes de la pauvreté chaque jour, ces nouveaux chiffres des Nations Unies montrent ces dernières années que l'Inde fait encore mieux et réalise également les progrès les plus rapides : En 2005-2006, 55,1 % de la population indienne (soit 640 millions de personnes) étaient des " pauvres multidimensionnels".

En 2015 – 2016, ce chiffre est tombé à 27,9% (soit 369 millions) et en moyenne, entre 2006 et 2016, plus de 271 millions de personnes y ont été sorties de la pauvreté, soit un score éloquent de 74 250 par jour.

Une Inde très vaste qui a emprunté une autre voie que celui dont se targue l'occident. Y a-t-il un secret dans cette décrue de la pauvreté? Rien de bien mystérieux. Y a-t-il un abracadabra ? Rien de sorcier : délaisser les modèles économiques qui brodent les portefeuilles des experts et organismes internationaux et reprenez un sésame : un État patriote et protagoniste, une élite économique au service de l'investissement privé, un fort dynamisme entrepreneurial en Inde grâce notamment aux réformes de l'État menées dans les années 1980, une main-d'œuvre méga formée au rythme des chamboulements cognitifs et technologiques que connaît l'économie mondiale, un projet ambitieux, une volonté de béton, une ténacité à toute épreuve et le tour est joué.

Grâce à ces ingrédients, l'Inde carbure sur le toit de l'économie mondiale puisqu'elle occupe depuis 2018 le cinquième empire économique mondiale en tant que puissance sur l'échiquier mondial en dépassant le Royaume-Uni et la France et de facto trois des cinq plus grandes économies de la planète seront asiatiques : la Chine, l'Inde et le Japon.

Depuis 2015, l'Inde est le pays du G20 qui connaît le taux de croissance économique le plus élevé. Il caracole au-dessus de 7 % et fait mieux que la Chine voisine.

Cette situation n'est pas prête à s'arrêter et devrait se pérenniser, et l'économie d'un pays de 1,324 Milliards d'habitants prendra de plus en plus le large. La boule de cristal du Centre for Economics and Business Research ne prophétise-t-elle pas qu'en 2032, l'Inde deviendra la 3^{ème} puissance mondiale ?

La revanche des politiques industrielles dans le monde : Les raisons d'une anaphore économique

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 19/07/2019

Le débat relatif aux politiques industrielles a connu ces derniers années des rebondissements majeurs tant au niveau national qu'au niveau international, tant dans le débat économique que dans les politiques économiques publiques.

Ce débat économique a connu une césure profonde dans les philosophies défendues par les économistes depuis le début des années 80 faisant des politiques industrielles l'anathème d'une branche économique en quête de reconnaissance et de scientificité à la Karl Popper. Ces politiques économiques qui étaient le point de mire des efforts déployés de reconstruction d'après-guerre et postcoloniale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, ont été réfutées par la contre-révolution d'obédience néolibérale du début des années 1980 qui a ratiboisé avec elle toute forme d'interventionnisme étatique.

Dorénavant, c'est à la libre concurrence et au marché de prendre en charge la réallocation des ressources rares, l'Etat devant se limiter à son rôle régalién et de régulateur de l'activité économique.

La contre-révolution néolibérale a fait tâche d'huile et s'est également attaquée aux politiques commerciales protectionnistes qui se sont développées dans le sillage des politiques industrielles qui seraient, selon les nouveaux prophètes de l'économie libérale, à l'origine du développement de comportements rentiers et d'une grande inefficience dans la redistribution des ressources et des fruits de la croissance. Cette contre-offensive a ouvert la grande porte à la concurrence à l'échelle internationale et à la globalisation "malheureuse" ou "heureuse" qui fera de l'arène économique mondiale un grand marché au profit des grandes Firmes Multinationales FMN.

Or autant en emporte le vent, ce consensus des économistes périclita rapidement avec les crises en cascade du capitalisme et le reculement du crédit des agents économiques dans la capacité du marché à contrôler l'ordre spontané du marché pour reprendre F.Hayek.

De ce fait, les débats économiques se sont alors redirigés vers la problématique de la concurrence imparfaite et de l'information opaque qui ont ouvert, à son tour,

la voie à une anaphore de l'Etat afin de "contrepeser" les différentes imperfections du marché.

En sus de cet hiatus du consensus chez les économistes, ce débat a été jalonné par une seconde rupture dans les politiques économiques publiques avec la décision des grands pouvoirs économiques à redéfinir le volet industriel et de s'y engager de manière proactive et ce dans le dessein de défendre leurs intérêts dans la Quatrième révolution industrielle, ce qui a ouvert la voie à une concurrence effrénée sur les marchés internationaux.

Pour illustrer notre propos, le 5 février 2019, le Gouvernement Allemand a annoncé le lancement d'une nouvelle politique économique industrielle baptisée "stratégie industrielle nationale 2030". Cette annonce constitue une dissonance charnière dans la conduite des politiques économiques, car, faut-il le rappeler, dans L'héritage politique et économique Allemand, l'Etat a toujours gardé son impartialité et sa neutralité au regard de l'économie et plus singulièrement dans son comportement par rapport aux grands groupes industriels.

Or, cette politique industrielle a montré ses limites aux yeux de l'exécutif Allemand puisque les entreprises Allemandes piétinent sur les marchés internationaux face à la concurrence féroce des entreprises multinationales, en particulier, chinoises.

A titre illustratif, l'acquisition en décembre 2016 de la totalité du capital de l'entreprise Kuka, réputée dans la fabrication des bras articulés intelligents et considérée comme l'une des championnes de l'industrie 4.0, par le Groupe Chinois Midea, a eu un effet de choc aussi bien auprès du Gouvernement Allemand comme auprès de l'opinion publique pour préparer les esprits à même à reformater la conduite de la politique industrielle ayant pour objectif la défense des entreprises Allemandes face à la rivalité internationale. Idem, la Chine a fait le même choix quelques années plus tôt, en mettant en place une politique industrielle ambitieuse afin d'assurer la nouvelle prépotence chinoise sur l'industrie mondiale. Cette stratégie a été appelée MIC25 ou "Made in China 2025" et les travaux préparatoires ont germé déjà en 2013, avant qu'elle ne soit adoptée en 2015 avec pour objectif un retour aux fameuses vieilles stratégies d'import-substitution faisant du remplacement des importations par la production nationale le cœur de l'industrie chinoise 4.0. Cette politique

industrielle s'est fixée des objectifs quantitatifs ciblés dans les différentes niches que les entreprises industrielles chinoises doivent atteindre.

En sus, pour parvenir à ses objectifs, le Gouvernement Chinois a déployé tout un éventail sans précédent de moyens financiers qui sont estimés à plus de 2000 Milliards d'euros.

Ainsi, comme d'autres exécutifs dans le monde, les Gouvernements Chinois et Allemand, ont lâché pied avec la neutralité et la stratégie industrielle du « benign neglect » pour s'engager dans des stratégies agressives à même de rebâtir leur compétitivité industrielle et commerciale sur l'échiquier mondial.

Il faut mettre en lumière que malgré la pléthore de ces stratégies industrielles, il est possible de discerner trois grandes caractéristiques communes :

- La première concerne les nouveaux secteurs industriels ou ce qui est communément appelé « l'industrie 4.0 » pour étançonner les capacités industrielles des Etats, les renforcer et maîtriser les transformations technologiques profondes que connaissent les différents secteurs,
- La seconde caractéristique concerne l'intervention de l'Etat dans ces nouvelles stratégies industrielles et le rôle de plus en plus omniprésent qu'il prend dans différents chaînes industrielles, de l'amont jusqu'à l'aval, notamment le financement, l'appui à la recherche scientifique et le soutien aux exportations,
- La troisième caractéristique concerne l'appui aux entreprises nationales, particulièrement au regard de la concurrence internationale acharnée, et la mise en place de stratégies de constitution et de soutien aux "champions nationaux".

Il importe de mettre en lumière, que nous traversons aujourd'hui d'importantes métamorphoses et transformations économiques qui ont amené les grands pays à sortir des politiques néolibérales ayant marqué les politiques publiques du début des années 80, et à mettre en place, des stratégies étatiques actives visant à soutenir leur compétitivité dans les nouveaux secteurs industriels.

Ces commutations ne doivent-ils pas, en guise de conclusion, nous amener à repenser nos choix de politique économique, sortir de la vision étroite qui prédomine et qui cantonne leur rôle dans la gestion des grands équilibres macroéconomiques, et donner aux politiques industrielles, toute leur revanche et leur piédestal pour assurer un développement inclusif et une séquence vertueuse porteuse de croissance, d'investissement et d'emploi ?

Immigration et la politique de l'autruche de l'Union Européenne envers l'Afrique

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 22/07/2019

Et voilà encore l'anathème du siècle, le terrorisme international en l'occurrence s'abreuve de plus en plus en Afrique, Pour pièce à conviction, dernièrement, le Mali, le Burkina Faso et le Nigeria ont été le point de mire d'offensives criminelles et misanthropes.

Le terrain demeure miné et fertile au terrorisme puisque les Etats Africains sont ébranlables et vulnérables, car nécrosés par le chômage, l'économie rentière, la mauvaise gouvernance, la corruption, le "remue-ménage" des systèmes économiques où les matières premières sont extorquées et confisquées par un petit cercle proche du sérail et du pouvoir politique et économique qui ont ratiboisé les institutions Africaines.

Selon plusieurs études économiques de la Banque mondiale, du FMI et d'autres organisations internationales, l'Afrique c'est le plus grand gisement de la croissance économique, l'Afrique est le continent de l'avenir, disposant de fortes marges de croissance durable. C'est le continent qui dispose d'une richesse d'atouts multidimensionnels qu'il convient d'exploiter au bénéfice du développement humain durable. Des pays à l'instar du Rwanda, de l'Ethiopie ou du Ghana ont réalisé des prouesses économiques qui se confirment de plus en plus dans le temps en augurant une véritable émergence économique sur l'échiquier mondial.

Nous pensons que l'Europe et l'Afrique sont "boulonnées" par un destin commun et de facto, l'Europe ne peut pas rester indifférente en démissionnant de la destinée de l'Afrique et ce en se cantonnant aux orientations mercantiles et paternalistes tout en poursuivant son soutien à des régimes vermoulus au nom de la "Real politik".

C'est un secret de polichinelle que les deux épées de Damoclès les plus effarantes qui pèsent sur l'Europe sont l'immigration et le terrorisme :

- D'une part, l'immigration, sous toute ses formes, galvanise des rébellions importantes et à la poussée fulgurante des mouvements politiques et sociaux

d'extrême droite qui terrifient et terrorisent la cohésion nationale des pays européens,

- D'autre part, le danger terroriste qui se propulse et se translate, l'Afrique en devient un métacentre tangible. De ce fait, l'Europe ne doit pas prendre plaisir d'un voyeurisme aveugle en "déposant son bilan" de ses responsabilités tout en invoquant les pays riverains de la Méditerranée à l'exemple du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie à jouer le rôle de suzerain de l'Europe.

Nous arguons, d'emblée, que cette politique est un fiasco patent et l'histoire politique et économique toute récente le corrobore. Néanmoins, un palliatif existe ; il s'agit de la coproduction, du Co-développement étayés sur l'investissement moteur de la croissance, de la production, de l'emploi et en aucun cas sur des rapports post-colonialistes et post-impérialistes paternalistes, privilégiant des aides qui reviennent sous forme de minuscule charité émanant de l'Europe,

A ce titre, les nouveaux comportements des entrepreneurs européens commencent à appréhender les bienfaits du Co-développement, de la coproduction et du partenariat, avec un pied au Nord et un pied en Afrique de leur chaîne de valeur industrielle internationale. Cette stratégie leur permet, d'une part de bénéficier de la proximité géographique et culturelle de l'Afrique, et d'autre part de la complémentarité entre des pays matures et vieillissants au Nord, et des pays jeunes et émergents en Afrique.

Pour la réussir, l'Europe doit promouvoir les transitions démocratiques en encourageant la bonne gouvernance, la transparence, le fair-play et en faire de véritables critères pour le soutien d'un régime politique issu de la légitimité des urnes, de la démocratie et de la transparence en réprimant l'utilisation des circuits de la corruption et ce en interpellant toutes les synergies en faveur de la croissance, l'inclusion et l'équité sociale. Cette orientation ne doit pas nous faire insinuer une vision fataliste et léthargique de la part des pays de l'Afrique.

Avouons le : la jeunesse africaine n'est pas une souche particulière, la jeunesse africaine n'est pas délétère par nature, elle ne s'expatrie pas par amour d'émigration à la quête de l'eldorado, elle ne succombe pas au terrorisme parce qu'elle y est une fatalité.

Nous croyons fermement que la jeunesse africaine a juste besoin d'emploi, d'opportunités économiques, de stabilité, d'investissements productifs porteurs de croissance, de revenus et d'emploi inclusifs à même d'assurer une insertion

économique et sociale des jeunes . A défaut, elle hallucine que le pays de cocagne est en Europe.

A cet égard, la grande apostrophe de la promotion des valeurs culturelles pour prémunir les jeunes Africains de toute forme d'outrance et d'extrémisme ne doit-elle pas figurer dans l'agenda du projet Européen envers l'Afrique?

La région Euro-méditerranéenne est confrontée à des défis aussi complexes que multiples, économiques, énergétiques, environnementaux et sécuritaires. Dans un tel contexte, le Co développement s'impose plus que jamais pour les deux rives de la Méditerranée.

Reconnaissant-le, en guise de conclusion, qu'en dépit des efforts prodigués par la Politique Européenne, l'édifice d'une géographie de stabilité et de prospérité partagées, tant attendu par les deux rives de la Méditerranée, tarde à se cristalliser en raison d'innombrables fractures qui sillonnent la région, d'une volonté politique timorée de certains partis eurosceptiques, du manque de confluences entre les États Européens, et de l'inadéquation de certains instruments aux nouvelles réalités de transitions politiques et économiques survenues en Afrique.

C'est tout le sens que doit donner l'Europe à la vision Africaine, basée sur l'osmose d'une croissance partagée couplée à la promotion de la paix et de la sécurité porteuses de stabilité pour les deux rives car , il ne peut y avoir de développement économique et social sans sécurité et de paix et, mutuellement, il ne saurait y avoir de sécurité et de paix sans développement économique et social. L'Europe doit cesser de continuer à faire la politique de l'autruche !!

A défaut, nous aurons tous à supporter les conséquences de la montée des démons de l'extrémisme, de la violence et du terrorisme, qu'alimente le sentiment d'injustice et d'exclusion, et auxquels aucun endroit au monde ne pourra échapper". Feu Hassan II, en mai 1961, au palais du Ryad, n'a-t-il pas dit à l'ambassadeur des USA à l'époque, son excellence Philip Bonsal que "L'avenir du monde dépend de la stabilité en Afrique".

Ouff !! Enfin, le Nœud Gordien de la langue d'éducation et d'enseignement au Maroc est tranché

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 25/07/2019

Après une longue inertie, enfin, le projet de loi-cadre N° 51.17 relatif au système de l'éducation, de l'enseignement, de la formation et de la recherche scientifique vient d'accomplir un pas charnière sur l'itinéraire législatif après son adoption ce mardi dernier 23 Juillet, par la Commission de l'Enseignement, de la Culture et de la Communication à la chambre des représentants.

Pour une fois, au sein de la première chambre, les partis politiques ont évité le dérapage malheureux d'autrefois dans des polémiques arides (qui ont effondré notre système éducatif) en aboutissant, il faut le dire, à des résultats probants en adoptant à la majorité, par la Chambre des représentants avec l'aval de 241 parlementaires, un rejet de 4 députés et 21 abstenus.

De ce fait, le débat autour de la langue d'enseignement avec des arrières pensées sournoises et passéistes autour de l'école a franchi le Rubicon sur l'arabisation de l'enseignement qui a reproduit un système éducatif actuel dont tout le monde récrimine le caractère clairsemé et sciène.

Nous pensons, d'emblée, que cette décision est sage et raisonnée, car à l'heure de la globalisation et du développement sans précédent de l'économie cognitive, l'ouverture sur les langues étrangères est plus que jamais une condition sine qua non pour tirer profit des acquis de l'essor économique et technologique, car Il ne faut pas voir dans la langue un simple outil de lexique, mais surtout une fort levier de transmissibilité de connaissances, de science et de culture.

Et le fait d'enseigner les matières scientifiques en langues étrangères n'affecte en aucune manière notre identité Marocaine, arabe et musulmane comme le prétendent certains gourous des partis politiques dans des considérations populistes.

Apprendre et enseigner en langue étrangère est un moyen de préparer l'élève Marocain à poursuivre ses études supérieures, que ce soit au Maroc ou à l'étranger, avec succès et l'arrimer au rythme de la mondialisation.

Disons nos quarts vérités en face et avouons-le : Ça fait plus de 40 chandelles que le Maroc a adopté la langue Arabe dans l'enseignement des matières scientifiques depuis le primaire jusqu'au baccalauréat. Un état de fait qui a créé une dualité linguistique entre l'enseignement secondaire et supérieur où ces matières sont dispensées en français. Le résultat était plus que lamentable : En vertu des enquêtes du Ministère de l'éducation nationale, seulement 1 étudiant sur dix parvient à décrocher la licence en 3 ans et plus que 30% des bacheliers scientifiques préfèrent s'inscrire dans des filières de sciences humaines et sociales en arabe pour éluder la question des langues.

Un bachelier arabisé vit une véritable affliction : S'il choisit une filière scientifique, il devra faire face à un changement de langue et se trouve rattaché entre des prérequis arabisés et un nouveau savoir dispensé en français ; une situation qui impactera son insertion, son rendement et ses chances de réussite ce qui explique le taux effrayant de déperdition où 25% des étudiants quittent l'université sans avoir passé l'examen du 1er semestre selon les chiffres officiels du Ministère de l'Éducation Nationale.

Rétrospectivement pendant des décennies, avant l'arabisation de l'enseignement il y a plus de 40 ans, notre système éducatif a bien fonctionné selon une séquence vertueuse et ce en privilégiant la langue française avec des résultats concluants.

Faisant une lecture de l'histoire mondiale, tous les pays qui se sont développés procédèrent à une dose plus ou moins d'injection et d'ouverture sur les langues étrangères. Tel est l'enjeu de l'utilisation des langues étrangères. Saluons cette décision qui vient d'être franchie ce Mardi dernier à la chambre des représentants qui n'aura que bonnes retombées sur l'avenir de notre école et sa place dans le projet sociétal qui convient à notre pays à l'heure actuelle et future.

L'ambition aurait dû être poussée plus loin en adoptant la langue anglaise comme langue de recherche et d'apprentissages, car je pense qu'à l'heure actuelle, la langue anglaise est devenue la langue de sciences par excellence et assimiler cette langue par les élèves Marocains leur permettra d'exceller grâce à des rapports, des thèses, des ouvrages, des sites qui sont dans la plupart rédigés en anglais.

La langue anglaise est largement pratiquée dans les sphères scientifique, technologique et économique, c'est la langue de la finance internationale, du commerce international et du tourisme.

Dans le monde de la digitalisation économique et de l'intelligence artificielle, 80 % des données existantes sont en langue anglaise, ainsi que le sont une grande majorité des publications scientifiques (95 %). De ce fait, en assimilant l'anglais, l'élève et l'étudiant Marocain peuvent avoir accès à un nombre illimité de ressources économiques, techniques et scientifiques.

Aussi, la langue de Shakespeare est l'une des compétences les plus demandées sur le marché du travail ; elle est la plus sollicitée par les employeurs, les promoteurs et les investisseurs. A ce titre, elle permet d'accéder à des postes à plus haute responsabilité, de développer sa carrière et son entreprise. C'est la langue des affaires internationales comme ça a été le cas pour la langue Arabe lors

De l'ère du rayonnement de l'empire arabo-musulman au 7^{ème} et 8^{ème} siècle. La langue du Saint CORAN et du paradis était la langue des sciences par excellence et de ce fait les occidentaux savaient pertinemment l'enjeu de l'apprentissage de la langue arabe pour accéder aux travaux scientifiques de Jabir ibn Hayyan, Al-Khwârizmî, Avicenne, Rhazès, Al-Battani, Ibn al-Haytham, Al-Fârâbî....etc. N'est-il pas le cas pour la langue anglais aujourd'hui.

Même les Français intègrent de plus en plus la langue anglaise comme langue d'apprentissage pour ne pas rater le bateau de l'économie mondialisée pour reprendre Robert Reich. Même la Chine, qui est entrain devenir la première puissance économique mondiale intégra la langue anglaise dans toutes ses universités et dans les manuels d'étude.

Nous réitérons notre révérence à cette décision intentionnelle et réfléchie qui anticipe les contraintes économiques et technologiques du futur pour préparer les élèves Marocains à la donne économique internationale en leur imprégnant les méthodologies didactiques, pédagogiques et scientifiques pour exceller sur notre patrie et sur d'autres cieux ; cette mesure d'enseigner les matières scientifiques en langue de Molière n'affecte en rien notre identité Marocaine, arabe et musulmane. Attention aux gourous des partis politiques de replonger dans considérations populistes !!!

Victoire de l'Algérie au CAN 2019 : Gage et preuve que l'Union Maghrébine est toujours possible

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 02/08/2019

Qui de nous Musulman, Arabe et surtout Maghrébin n'a pas suivi avec euphorie la bataille de l'Algérie en plein tumulte politique arrachant de façon chevaleresque le trophée de l'Afrique des Nations CAN 2019, dans une finale allucinée Algérie-Sénégal ? Transcendons la dimension sportive et intéressons nous à la dimension politique pour alléguer une évidence et un secret de polichinelle que le football est devenu un vecteur emblématique ayant une portée politique éloquent.

Marocains, Tunisiens, Mauritaniens et Libyens en pleine guerre civile ne se sont-ils pas associés au peuple Algérien pour solenniser cette prouesse sportive ? Cette union autour de la victoire Algérienne n'est-elle pas révélatrice combien existe l'amour et la passion de l'Unité Maghrébine ? Ne faut-il pas joindre l'utilité à l'agréable pour que cette hilarité sportive commune devienne une réalité politique ?

Partout dans le monde, le football est un rétroviseur et réflecteur de ce que nous sommes et de ce que nous pourrions devenir. Il est tout aussi un jeu comme la politique d'ailleurs.

Parlons, à cet égard, de jeu et surtout d'enjeu politique, le peuple Algérien qui, depuis le fameux Vendredi 22 Février 2019, soit 6 Mois, n'a pas cessé d'exhiber au village planète terre son opiniâtreté de prémunir l'Algérie, qui a "objectivé" et protesté dans la sérénité, la dignité et la responsabilité. Une Algérie qui a su exprimer sur les "apophtegmes", les slogans irréprochables, ainsi que les positions les plus légitimes pour dire à une camarilla de généraux militaires affairistes qu'il était temps d'étancher la corruption et la rente et d'écouter la fulmination et le cœur battant de la république populaire.

Après cette victoire au Coupe d'Afrique des Nations CAN 2019, le peuple Algérien est majestueux de son équipe. Il est tout aussi content de montrer au monde que l'Algérie est capable de se ressaisir et de recourir aux urnes transparentes en empruntant l'itinéraire de la démocratie.

Certes, les richesses naturelles peuvent être un écueil puisque l'économie Algérienne est basée pour l'essentiel sur les revenus du pétrole et du gaz. Cependant quand on écoute le boulevard des protestataires sages d'Alger, quand on appréhende comment le cercle vicieux navigue vers un cercle vertueux de la démocratie, l'Algérie a tout l'espoir de voir que ces opulences naturelles serviront un peuple disposant d'une jeunesse sage et responsable ayant une prédisposition à la modernité, à la dignité, à une quête d'Union avec les autres pays du grand Maghreb.

Après cette bravoure sportive, les responsables politiques des cinq pays ne devront-ils pas remettre sur le marbre de l'actualité le dossier de l'édification d'une union cimentée, et pérenne répondant aux aspirations des 5 peuples ? Une union viable, avec des ambitions pragmatiques qui ne doit rien à voir avec l'UMA, créée le 17 février 1989, élaborée à la hâte sans réelle préparation, ni prise en considération des facteurs intrinsèques et endogènes de chaque peuple.

Au regard des blocs commerciaux régionaux (ALENA, MERCOSUR, ASEAN, AELE..) qui se sont construits pour répliquer à la mondialisation, le Maghreb a besoin de cette Union. Il a besoin de se constituer en entité solide face à l'Europe, aux différents challenges de la globalisation et aux menaces climatiques. Toutes les raisons (économiques, politiques, sociales, géostratégiques.....etc.) implorant cette Union. Nos différences et nos différents sont anodins et peuvent être agonisés dans une Union souveraine et raisonnée.

Durant ces vingt années de règne, le Souverain Marocain a développé à l'égard des Algériens la politique de la main tendue et de la réconciliation. Le Roi Mohamed VI, dans son dernier discours du Trône du 30 Juillet 2019, n'a-t-il pas réaffirmé son engagement sincère à garder la main tendue en direction de nos frères en Algérie, fidèles en cela aux liens de fraternité, de religion, de langue et de bon voisinage, qui unissent depuis toujours nos deux peuples frères ?

S'il lui arrivait de fustiger ouvertement l'obsessionnelle politique d'agressivité menée par leur régime à l'encontre du Maroc et de son unité territoriale, il parle régulièrement du manque à gagner pour les populations du Maghreb de cette discorde Marocco-Algérienne sur le Sahara marocain.

Dans l'évocation régulière de l'énorme coût du Non-Maghreb, il y a une invitation aux Algériens à réfléchir sur les choix stratégiques de leur institution militaire qui paralyse et épaissit l'impasse. Le Sultan Mohammed VI sait que la question du

Polisario ne bénéficie d'aucune popularité au sein du peuple Algérien. Elle est juste une affaire des services de sécurité qui l'instrumentalisent dans leur éternelle compétition avec le leadership Marocain.

La position du Souverain Marocain à l'égard de l'Algérie a été résumée dans un discours prononcé à l'occasion du soixantième anniversaire de la conférence de Tanger et du quarante troisième anniversaire de la marche verte : « Mus par l'affection et l'estime que nous portons à l'Algérie, à sa direction et à son peuple, nous ne ménagerons aucun effort, au Maroc, pour asseoir nos relations bilatérales sur de solides bases de confiance, de solidarité et de bon voisinage, inspirés en cela par la parole de Notre Aïeul, paix et salut sur lui : ‘‘Jibril m'a tellement recommandé d'être bienveillant envers mes voisins que j'ai failli croire qu'il allait en faire mes propres héritiers’’ ».

Mais quel qu'en soit l'issue, les Marocains formulent l'espoir que cela puisse ouvrir une nouvelle page dans les relations entre les deux peuples, Algériens et Marocains : La dernière illustration en date de cette proximité remonte à la Coupe d'Afrique des Nations 2019, organisée récemment dans le pays des Pharaons, au cours de laquelle le Souverain et le peuple du Maroc, dans un élan spontané et sincère, ont témoigné leur sympathie et leur soutien enthousiastes à la sélection Algérienne. Ils se sont joints au peuple Algérien pour partager sa fierté, à la suite du sacre mérité lors de cette compétition, car, cette victoire, ils l'ont ressentie comme étant aussi la leur.

Cette foi profonde dans la communauté de destin, sous-tendue par une histoire et une civilisation communes, nous incite à œuvrer, avec espoir et optimisme, à la réalisation des aspirations à l'unité, à la complémentarité et à l'intégration, portée par nos peuples Maghrébins frères.

Somme toute, la joyeuseté et la festivité exprimée avec effusion et flamme par des milliers de Maghrébins après l'apothéose de l'équipe Algérienne est une gage et pièce à conviction que cette Union Maghrébine est toujours possible.

Le Roi Mohammed VI et la Majesté d'un Modèle de développement Majestueux

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 06/08/2019

A l'occasion du 20^{ème} anniversaire du règne, le Roi Mohammed VI, dans le Discours du Trône du 30 Juillet 2019, vient instiller une nouvelle âme visant à la refondation d'un Modèle de développement plus inclusif et plus innovant.

Cette commémorative est une occasion pour mettre des points d'orgue en faisant la déchronologie d'un Maroc moderne, souvent cité comme illustration en Afrique en termes d'attraction et d'émergence économique. Ces 20 chandelles de Majesté permettent, en sus, d'entreprendre une introspection constructive et d'inciser un interrogatoire éclairé, réaliste et judicieux, ceci est d'autant plus opportun que les incommodités sont décelées et les tares sont devenues un secret de polichinelle.

A cet égard, le Souverain Marocain appelle dans son panégyrique à une commutation substantiel, étayé sur les multiples acquis du Royaume en s'inscrivant dans la pérennité.

Nous devons souligner que cet évolutionnisme de notre Modèle de développement doit impérativement être polyvalent et multidimensionnel : Figurer le modèle de développement sur le seul volet économique, comme le suggèrent certains économistes, serait une saugrenuité et une réplique plus que tronquée à la nécessité de reconstituer la foi et le crédit en l'avenir, mais surtout d'échafauder un Maroc plus équitable, plus incluant et inclusif, pour passer à un nouveau palier dont les paradigmes seront, selon le Souverain "Responsabilité" et "Essor".

En outre, le Modèle de développement doit être architecturé sur le pilier de quatre challenges :

- Le défi de la consolidation de la confiance,
- Le défi de l'ouverture et le refus du repli sur soi,
- Le défi de l'accélération économique et de l'efficacité institutionnelle et
- Le défi de la justice sociale et spatiale.

Ce nouveau modèle de confiance, qui emprunte le crédo Keynésien porteur d'espoir, permettra au tissu social Marocain d'avoir les moyens de concourir et de participer au développement d'un Maroc nouveau reposant sur la

redistribution, l'inclusivité, la solidarité et l'égalité des chances. De ce fait, la mise en œuvre de l'édifice de ce modèle de développement est " OPEN" à toutes les qualifications et toutes les compétences.

Sous cet angle, le Souverain Marocain a ordonné le Chef de l'exécutif à formuler des suggestions à même à émailler les postes de responsabilité en les pourvoyant de profils de haute habileté et de professionnalisme choisie selon les critères de compétence et de mérite.

L'apostrophe et l'alarme du Souverain vise à couper court avec la médiocratie qui plombe la compétitivité de l'économie marocaine pour la substituer à la " méritocratie" greffée sur le professionnalisme, l'efficacité, le sérieux et le punch.

Et dans le dessein de donner au modèle de développement sa dimension mondiale, régionale et maghrébine et pour répondre aux contraintes des blocs commerciaux régionaux, le Souverain Marocain encore une fois réaffirme son engagement sincère à garder la main tendue en direction de nos frères en Algérie, fidèles en cela aux liens de fraternité, de religion, de langue et de bon voisinage, qui unissent depuis toujours nos deux peuples frères.

La Commission en charge du Modèle de développement, qui sera désignée ultérieurement, aura du pain sur la planche pour éplucher et épucer l'appareil productif et administratif Marocain en faisant preuve de bravoure, de front et d'effronterie afin de soumettre des aboutissements arrimés à l'économie cognitive du 21^{ème} siècle .

Le Cri d'Orfraie de la Famine dans le monde

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 28/08/2019

Qui de nous, n'a pas pensé que la famine a été inhumée dans le cercueil de l'histoire économique ? On était tous convaincu que la dénutrition et la sous-alimentation étaient amollies de notre planète et que l'humanité pouvait manger à sa faim et subvenir à ses besoins fondamentaux.

Inopportunément, le derniers document des Nations Unies de Juillet 2019 baptisé "l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019" nous interpelle sur la triste réalité que la famine nous guette et que la sous-alimentation est en train de dévaster les personnes les plus vulnérables et les plus fragiles dans le monde.

Ce rapport sur la malnutrition dans le monde constitue un cri d'alarme sur l'évolution de la famine dans le monde et ce nonobstant les engagements pris par les pays à travers les politiques publiques mises en place pour atteindre les objectifs du développement durable ODD à l'orée 2030.

Faut-il rappeler que la lutte contre la malnutrition et la famine faisaient partie intégrante de ce nouveau consensus quant aux objectifs du développement adopté par la communauté internationale.

Le récent rapport publié par l'ONU exhibe de façon saisissable que la faim et la malnutrition dans le monde ont accusé une envolée comminatoire au cours de l'année 2018. Ce trend haussier apparaît après plusieurs années de rétrogression, à partir de 2015 où la famine et la malnutrition étaient d'actualité. Selon ce rapport, le nombre de personnes pâtissant de la faim dans le monde est évalué à 821,6 millions en 2018, soit une augmentation de plus de 10 millions de personnes par rapport à 2017. Ce chiffre s'envole pour frôler les deux Milliards de personnes si on inclut les personnes en situation d'insécurité alimentaire. Au niveau de la ventilation géographique de la famine dans le monde et sans aucune surprise, c'est notre continent noir qui vient en tête de peloton de ce classage avec plus de 20% du total de la population qui sont des "souffre-douleurs" de ce stigmat. Les autres continents ont, à leur part, ont été affectés par un recrudescence de la famine, notamment en Asie avec 12%, l'Amérique latine et les Caraïbes avec 8%.

Les pays qui endurent le plus de la malnutrition sont le Yémen, le Congo démocratique, l'Afghanistan, l'Éthiopie, le Sud Soudan et le Nord du Nigéria. Cependant, ce phénomène ne se cantonne pas aux pays pauvres et des pays en développement : Les pays développés ont également connu le regain de la famine au cours des dernières années avec notamment les crises économiques et sociales qui corrodent l'économie mondiale, notamment auprès des couches pauvres et marginalisées.

Mais, le côté le plus dantesque est que la famine ronge de plus en plus les mêmes. En effet, le rapport des Nations-Unies atteste que le nombre d'enfants qui sont ravagés par la faim et la malnutrition dans le monde est de 149 millions d'enfants ; un chiffre qui nous apostrophe sur le grand chaos du bilan de l'alimentation dans le monde.

Un tableau très sombre et ébène de l'évolution de la famine qui montre incontestablement que les objectifs fixés dans le consensus sur le développement et les objectifs l'Objectif de la faim zéro et du développement durable ODD en 2030 d'enrayer la famine sont reportés aux calendes grecs.

Parmi les raisons de la détérioration des conditions de l'alimentation dans le monde, on énumère le rôle des guerres, des conflits et de l'instabilité politique en général et les catastrophes naturelles qui ont joué un rôle important dans le retour des crises alimentaires.

Mais, en dépit de son importance, ce rapport ne s'est intéressé que de manière subsidiaire à la question des politiques agricoles et des choix de développement mis en place dans ce domaine qui expliquent, à notre sens, largement cette dégénérescence des conditions de l'alimentation.

Malheureusement, depuis la seconde guerre mondiale, les politiques agricoles et les choix de développement agricoles ont été jalonnés par l'omnipotence des politiques industrielles et les intérêts urbains par rapport à ceux du milieu rural et de l'agriculture.

Plusieurs mobiles sont derrière la marginalisation de l'agriculture :

- La première raison est d'ordre idéologique qui considère que le monde rural est le lieu de survivance des idées conservatrices et qu'il se rattache aux valeurs antiques et rejette, en corollaire, le progrès de par une volonté timorée de se lancer dans l'ère de la modernité.

- Le second argument est d'ordre économique et s'explique par la vieille conception que l'itinéraire du développement est à l'origine du retrait du secteur primaire en faveur du secteur industrielle. Ce dogme a longtemps influencé les choix de développement économique dans les pays développés et dans les pays en développement et explique pour une large part la relégation du secteur primaire et du monde rural depuis plusieurs décades. Ce retrait est à l'origine de ce retour en force des famines et de la malnutrition.

Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin d'une cassure avec les choix passés afin de mettre l'agriculture et l'alimentation au centre pour mettre fin à l'outrage de la faim et de l'insécurité alimentaire dans notre planète qui tue plus de personnes que le sida, la tuberculose et le paludisme.

Ces stratégies passent par une réorientation des systèmes agricoles visant à privilégier le développement durable ; stratégies où les organismes humanitaires ont un rôle à jouer en œuvrant pour promouvoir une agriculture durable, pour instaurer des mesures visant à élargir l'accès à la nourriture pour tous, pour améliorer l'économie locale et contribuer à la sécurité alimentaire. Il faudrait toutefois qu'un cadre politique, de gouvernance mondiale crée un environnement favorable en encourageant la paix, la stabilité macroéconomique et en définissant les domaines prioritaires d'un programme de lutte contre la faim. Avouons-le, en guise de conclusion, la faim dans le monde n'est pas une fatalité, les thèses malthusiennes et néomalthusiennes sont fausses et battues en brèche, les ressources naturelles sont suffisantes depuis la création de la planète. Pour preuve, DIEU dans Sourate FUSSILAT verset 9 et 10 dit "Renierez-vous [l'existence] de celui qui a créé la terre en deux jours et LUI donnerez-vous des égaux ? Tel est le SEIGNEUR de l'univers, c'est LUI qui a fermement fixé des montagnes au-dessus d'elle, l'a bénie et lui assigna ses ressources alimentaires en quatre jours d'égale durée. [Telle est la réponse] à ceux qui t'interrogent."

Le droit à l'alimentation pour tous est une revendication légitime où chacun a son rôle à jouer, des ONG aux pouvoirs politiques sans occulter chacun d'entre nous qui à sa façon, ses propres moyens, peut contribuer à cette lutte par un don, une offre de bénévolat, un effort pour préserver les potentialités de la nature. Le droit à l'alimentation est un droit de naissance pour tout être humain.

Nelson Mandela n'a-t-il pas argué que "La pauvreté n'est pas un accident comme l'esclavage et l'Apartheid, elle a été faite par l'Homme et elle peut être supprimé par des actions communes de l'humanité" ??

FOR AUTHOR USE ONLY

Une économie Marocaine en biais de Statu Quo: Une approche par les Politiques économiques

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 13/09/2019

Nul ne doute que le tissu économique et social Marocain vit une crise profonde. Pour preuve, les discours du Souverain Marocain, ces dernières années, coulent tous dans le même moule sur la lassitude du modèle de développement Marocain.

Ces discours sont significatifs de l'aggravation de la crise que nous traversons depuis quelques années et de l'échec manifeste de nos politiques économiques pour y faire face, qu'il s'agisse du niveau de la dynamique économique à travers la croissance globale, de celle des finances publiques, de l'activité économique ou des performances de notre commerce extérieur.

Mis à part des plaidoiries du sérail, le discours officiel de l'exécutif ELOTHMANI continue à privilégier la fuite en avant et la scotomisation de cette crise, en mettant l'accent sur quelques indicateurs économiques rabiotés ici et là tout en indiquant que ces difficultés sont indépendantes de sa volonté et qu'elle a pour cause les achoppements de l'économie mondiale.

Si nous insistons sur les facteurs intrinsèques, c'est pour mettre l'accent sur l'absence d'une vision du Gouvernement et l'échec des politiques économiques mises en place afin d'améliorer la situation économique et pour mettre en place les réformes nécessaires à même à relancer la croissance économique.

Très loin de l'idée de minorer les facteurs exogènes, qui se matérialisent à travers la décélération de la croissance chez nos partenaires économiques, particulièrement les pays de l'Union Européenne, ainsi que la grande incertitude et instabilité qui caractérisent l'économie internationale, il est important de mettre l'accent sur la responsabilité de nos choix de nos politiques économiques et leur "agénésie" à sortir notre pays de cette léthargie.

Mais, revenons d'abord sur les faiblesses de notre économie à travers toute une série de statistiques publiées par plusieurs organismes nationaux et internationaux (Office de changes, HCP, Bank AlMaghrib, FMI, banque mondiale.....) qui montrent que les réalisations économiques et sociales s'écartent amplement des objectifs déclarés par le Gouvernement lors de son investiture.

En effet, la croissance économique n'a été que de 4,1% en 2017, 3% en 2018, 2,7% estimé pour 2019 et 3,4% selon le Haut Commissariat au Plan HCP. Cette chute de la croissance économique est imputable à la baisse de la croissance du secteur agricole de l'économie en ces deux dernières années, en dehors de celui des services.

Il s'agit des performances économiques les plus fragiles des deux dernières années qui font de l'objectif de croissance de 5,5% fixé à l'horizon 2021 par le gouvernement dans la loi de Finances 2011 un lointain souvenir.

Parallèlement et en dépit d'un taux d'investissement des plus généreux au monde, 34 % du PIB par an depuis le milieu des années 2000, les corollaires en termes de croissance économique, création d'emplois et productivité, ont été décevants. Pour preuve, la croissance non agricole stagne autour de 3% et le taux de croissance annuel moyen des 4 années ne serait que de 3,3%.

En termes de benchmarking, certains pays tels que la Turquie, les Philippines et la Colombie ont atteint des taux de croissance économique analogues ou supérieurs, avec des niveaux d'investissement nettement inférieurs. Les pays qui ont réussi leur Take-off économique sont parvenus à maintenir des taux annuels de croissance du PIB par habitant bien au-delà de 4 % pendant des décennies (contre des taux annuels moyens au Maroc de 2,9 % entre 2000 et 2017 et de seulement 1,6 % entre 1990 et 2000).

Cette tendance saturnienne n'a pas suscité l'intérêt de la part des pouvoirs publics et des experts en dépit de son ampleur stratégique. Cette rétrogression est l'alerte du crépuscule d'un modèle et du projet économique de l'Etat postcolonial qui a échafaudé sa philosophie sur la nécessité de diversifier notre économie et de sortir de l'insertion rentière héritée de la période coloniale. Le nouveau projet économique de l'Etat indépendant avait alors donné un rôle stratégique à l'industrie qui devait porter ce programme d'autonomie économique, dans lequel les entreprises publiques et le secteur privé ont joué un rôle vital. La précellence du développement industriel a été donnée dans les premières années de l'indépendance aux activités d'import-substitution pour substituer les biens de consommation finale, importés de la métropole coloniale dans les années 1960 et les activités de promotion des exportations à partir du début des années 1970 à la forte intensité en main-d'œuvre non qualifiée.

Mais, ce modèle de développement industriel a atteint ses limites dès la fin du siècle dernier et nous n'avons pas été en mesure de le renouveler malgré les alertes de la banque mondiale et du FMI.

Une autre série de résultats est moins négative et concerne le faible recul du chômage dont le taux a dépassé les 14% en milieu urbain et près de 15% chez les jeunes de 25 à 34 ans.

Du côté des finances publiques, le déficit budgétaire dépasse le taux annoncé de 3% pour atteindre les 3,7% en 2018. Après privatisation, il est estimé à 3,6% du PIB en 2019 et prévu à 3,5% en 2020. Le taux d'endettement global culmine pour atteindre la barre de 81% du PIB et celui du trésor à 66%.

La quatrième série de résultats concerne le commerce extérieur et la dérive de nos échanges commerciaux : le déficit commercial a atteint à la fin de Juillet 2019 la valeur de 122,8 milliards de dirhams (MMDH) en vertu des statistiques de l'Office des changes. Les importations ont augmenté de 10,4 milliards de DH par rapport à juillet 2018, pour atteindre 291,1 milliards. En face, les exportations n'ont évolué que de 5,3 milliards de DH, à 168,3 milliards. Par conséquent, le taux de couverture des importations par les exportations s'est donc dégradé de 58,1% à 57,8%. Ce déficit n'a pas cessé de se dégringoler aussi bien dans la phase I que la phase II du mandat de l'Exécutif PJD.

Ceci nous interpelle sur les possibilités de financement de ce déficit : Notre pays a réussi par le passé à financer notre déficit commercial par l'excédent de la balance des services et le transfert de nos Marocains du Monde MDM. Or, l'ampleur de ce déficit rend ce scénario difficile à atteindre et se traduira par un recours plus important à l'endettement externe qui pourrait à terme peser lourdement sur notre capacité à respecter nos engagements externes. Les discours du Palais n'ont pas cessé de mettre l'accent sur l'essoufflement du modèle de notre économie ;

Les facteurs évoqués par le Souverain Marocain dans ses derniers discours sont importants et il faut impérativement les prendre en considération dans une lecture objective de la situation économique de notre chère patrie.

Cependant, le cabinet ElOthamni prend la tangente pour limiter les facteurs de crise aux causes externes. Nous pensons qu'il est important de prendre en compte les facteurs internes, ou ce que les économistes appellent les facteurs endogènes,

particulièrement les politiques économiques poursuivies au cours des dernières années.

Nous pouvons souligner quatre éléments essentiels qui ont pesé sur les politiques économiques et expliquent leur limites pour construire de nouvelles dynamiques de croissance et sortir de la crise actuelle.

- Le premier élément important concerne l'absence de vision globale en matière économique et la prédominance de la vision immédiate de court terme. Les choix de politiques économiques aujourd'hui obéissent à la volonté de gérer les chocs économiques, en particulier ceux liés aux grands équilibres macroéconomiques comme les déficits jumeaux des finances publiques et du commerce extérieur. Les résultats que nous connaissons aujourd'hui sont la preuve de la faillite de cette conception de la politique économique, car la réponse aux chocs économiques, aussi importants soient-ils, ne peut pas se limiter aux réponses conjoncturelles et exigent des réponses structurelles. Ainsi, par exemple, aujourd'hui, la riposte au déficit externe ne peut pas se figer à la contraction des importations, mais exige une relance des politiques industrielles afin de développer les exportations pour percer les marchés extérieurs.

- La seconde explication des difficultés des politiques économiques concerne les conséquences sur le secteur réel et le rôle majeur de la politique monétaire au cours des dernières années. De par le passé, notre pays a suivi une politique monétaire expansionniste pour sortir de la crise économique et nous épargner une forte dépression économique. Mais, la Banque centrale revenît sur ces choix en opérant un changement majeur dans nos politiques monétaires, en favorisant un tournant beaucoup plus restrictif en coordination avec le FMI dont l'objectif était de faire face aux pressions inflationnistes. Cette politique a été à l'origine d'une augmentation rapide des taux directeurs et une réduction des possibilités de financement de la Banque centrale pour les banques. Il semble aujourd'hui que ce tournant restrictif de la politique monétaire commence à avoir des effets sur la sphère réelle et à peser de tout son fardeau sur les investissements privés.

- Le troisième élément qui explique les limites de nos politiques économiques concerne la réduction des effets de la politique budgétaire expansionniste. Les différents gouvernements ont poursuivi une politique budgétaire expansionniste dont l'objectif était de relancer la croissance économique et de sortir le secteur privé de son attentisme. Cet expansionnisme budgétaire a été à l'origine d'un

renforcement du budget d'investissement. Or, cette politique budgétaire semble atteindre ses limites.

De surcroît, ses effets sont de plus en plus remis en cause par le tournant restrictif de la politique monétaire. Ceci pose la question de la cohérence des différentes composantes des politiques économiques et plus particulièrement la coordination des politiques monétaires et budgétaires.

- Le quatrième élément essentiel dans les échecs des politiques économiques concerne le recul du rôle de l'Etat et de sa capacité à exécuter ses décisions économiques et à les mettre en place. Impuissants, les pouvoirs publics se cantonnent à légiférer sans être en mesure de mettre en pratique leurs décisions. A titre illustratif, la charte de l'investissement tant attendu par le milieu des affaires est toujours en mode stand by.

Cette situation exige des pouvoirs publics de sortir des calculs politiques et de faire du respect de la loi et de l'application des décisions et particulièrement des réformes économiques, sa principale priorité en dépit de leurs conséquences politiques pour anticiper les élections prochaines.

Nous connaissons aujourd'hui une crise économique de notre modèle de développement qui ne cesse de s'aggraver et une forte détérioration de la situation économique.

Toutefois avec un vent d'optimisme et comme disait Winston, " là où il y a une volonté, il y a un chemin", nous continuons à croire que nous avons des chemins pour définir les politiques publiques nécessaires à une sortie de crise. D'ailleurs, le Souverain, dans son dernier discours du 20 Août 2019 a bien précisé que « nous ne devons pas avoir honte ni de reconnaître nos faiblesses, ni d'avouer nos erreurs. » Le Souverain a même exhorté le Gouvernement à corriger les dysfonctionnements et à relever les défis de la nouvelle étape.

Pour cela, nous devons réunir au moins trois conditions nécessaires :

- La première condition est la nécessité de sortir de la scotomisation et de l'abjuration qui régentent dans les milieux officiels,

- La seconde condition concerne l'importance de mettre l'économie au centre de nos priorités et nos objectifs économiques.

- La troisième condition a trait à la nécessité de sortir des visions " Keynésiennes" de court terme. Les échecs actuels montrent incontestablement que la politique de

la quête de la liquidité a "immolé" la politique économique. La conjugaison de ces trois conditions constituera le point de départ pour la définition d'un programme de sauvetage de notre économie Marocaine.

Il est temps et d'urgence d'inscrire la Loi de Finances 2020 dans l'esprit des ruptures permettant d'impulser une relance économique perceptible par le milieu des affaires. C'est ainsi que le Team ELOthamani pourrait regagner la confiance des investisseurs et redonner plus d'espoir aux citoyen Marocain et à l'entreprise pour stimuler la création et le développement d'un tissu économique productif porteur d'investissement, de croissance et d'emploi.

FOR AUTHOR USE ONLY

Quand la pauvreté est primée par le prix Nobel d'Economie 2019

Chronique publiée sur notre site www.maghrity.com le 15/10/2019

Hier, Lundi 14 Octobre 2019, pour la deuxième fois dans l'histoire de l'Académie Royale Suédoise en économie a été attribuée une femme. En effet, le prestigieux prix Nobel d'économie 2019 a été décerné à la Française Esther Duflo, professeure au MIT (Massachusetts Institute of Technology), où elle occupe la "chaire Abdul Latif Jameel sur la réduction de la pauvreté et l'économie du développement, récipiendaire aussi en 2010 de la médaille John Bates Clark. Ses travaux lui avaient valu en 2013 d'être choisie par la Maison-Blanche pour conseillère le président Barack Obama sur les questions de développement. A côté d'elle, deux autres économistes Américains, l'un l'époux d' Esther Duflo Abhijit Banerjee et Michael Kremer. Ils ont été récompensés pour leurs travaux sur "l'allègement de la pauvreté globale".

Faut-il rappeler que le Prix Nobel en Sciences Economiques a été créé en 1968 par la Banque Centrale de la Suède en mémoire à Alfred Nobel, un chimiste, industriel, fabricant d'armes suédois et inventeur de la dynamite où dans son testament, rédigé en 1895, il laisse sa fortune de 32 millions de Couronnes Suédoises (environ 3,5 millions d'Euro) comme héritage pour créer le prix Nobel.

Les investigations du Triplet du prix Nobel d'Economie 2019 ont porté sur les sentiers et les moyens pour lutter contre la pauvreté globale. Plus d'une vingtaine d'années, leur approche étayée sur les essais et recherches a transformé l'économie du développement, qui est actuellement un champ de recherche resplendissant, en décomposant, à titre illustratif, la quadrature du cercle de la pauvreté en sujets plus restreints, mais plus facilement adressables, à l'instar de la santé des enfants ou l'amélioration des systèmes éducatifs.

Pour Michael Kremer, il a réalisé ces premières recherches économiques au Kenya, pour trouver des moyens à améliorer les résultats scolaires en s'interpellant ce qui aidera le mieux à améliorer le niveau d'éducation d'élèves en difficulté dans des pays en développement : l'accès à des livres, ou bien une cantine gratuite.

Michael Kremer et son Team ont réalisé des expériences, comparativement aux expériences en médecine, et ce en sélectionnant au pif des écoles aux mêmes caractéristiques (localisation, revenu des parents, etc.). Puis ils ont ventilé ces

établissements en deux groupes aléatoirement: Certaines écoles recevaient de l'argent pour des livres, d'autres pour une cantine gratuite. Le résultat fut qu'aucune des deux méthodes n'était efficace. L'accès aux livres n'aidait que les élèves déjà les plus brillants de l'école.

Ainsi, depuis, les trois chercheurs ont réalisé des expériences similaires dans d'autres domaines : Sur l'enseignement, Esther Duflo et Michael Kremer se sont focalisés sur l'efficacité des professeurs et à leur absentéisme dans les pays en développement.

Aussi, Esther Duflo et Abhijit Banerjee ont montré que, contrairement à ce que l'on pensait, le microcrédit était peu efficace. Il aidait peu ou prou à développer des petites entreprises déjà existantes, mais n'a aucun impact sur la consommation ou d'autres indicateurs de développement.

Du côté de la santé, d'autres recherches de Michael Kremer ont montré le corollaire du prix d'un médicament sur son utilisation. A titre d'exemple, un vermifuge antiparasitaire n'est donné que par 18% de familles s'il coûte 1 dollar, alors que s'il est gratuit, 75% des parents en fournissent à leur enfant. Cela semble couler de source, sauf que le prix de 1 dollar veut dire que le médicament est déjà très subventionné.

D'autres investigations ont corroboré que la mise en place de cliniques mobiles triplait le taux de vaccination ; celui-ci augmentait encore si l'on proposait aux parents un sac de lentilles en échange de la vaccination de leurs enfants. Et le tout pour un coût par vaccination plus faible, car ces cliniques mobiles ont des coûts fixes importants. Alors plus il y a de patients, plus le coût d'une vaccination diminue.

Ainsi les études du triplet du prix Nobel d'Economie 2019 ont façonné un nouveau champ de recherche de l'économie du développement. Ainsi, l'OMS, suite notamment à l'étude sur les vermifuges, recommande que les médicaments soient distribués gratuitement pour 800 millions d'enfants vivant dans des zones où plus de 20% d'entre eux sont touchés par des infections parasitaires.

Sur l'éducation, le programme de soutien scolaire de l'OMS touche maintenant 5 millions d'enfants indiens dans 100.000 écoles.

Notons en guise de conclusion que les travaux d'Amartya Sen prix Nobel d'économie 1998 ont porté sur l'analyse du bien-être économique et sur l'origine des famines et de la pauvreté.

FOR AUTHOR USE ONLY

Après le Maroc, Jasmin et la deuxième exception démocratique Tunisienne

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 21/10/2019

Souvent, on taxe le contient noir d'un contient où la dictature bat des records, où la corruption gangrène les économies africaines et où les règles de la démocratie ne sont guère respectées. Seulement, voilà depuis le fameux tumulte politique du printemps Arabe, le Maroc s'en sortit vaincu et a fait la première exception jalonnée par la Constitution du 30 Juillet 2011, et vient en suite la Tunisie à travers les dernières élections présidentielles où le candidat indépendant Kais Saied a été élu Président de la Tunisie avec 73% des voix.

De ce fait, nous pensons que la récurrente phrase que l'Afrique n'a jamais été pas un site de démocratie et de démocrates n'est qu'une boutade et gageure et la perception impérialiste qui voudrait décontenancer la mainmise Occidentale sur l'Afrique est plus que jamais anachronique.

On peut multiplier les exemples à travers l'Afrique du Sud avec le combat de longue haleine d'Alias Papa Madiba, Nelson Mandela en l'occurrence, ou le Rwanda qui a fait des bonds de géant sur les plans économique et humain après un pénible génocide et un tortueux chemin vers la démocratie.

Aujourd'hui, l'illustration démocratique émane d'un pays frère, voisin et limitrophe, situé dans une aire très minée par des abasourdissements et de tohu-bohu qui est la Tunisie.

Les dernières élections présidentielles Tunisiennes ont requis de la part des médias internationaux une bienveillance singulière : A l'une, les articles des journaux les plus réputés sur l'arène des médias internationaux n'ont pas asséché de mettre en piédestal l'exception Tunisienne. Ainsi, aux USA, les prestigieux New York Times ou le Washington Post, en France, le Monde, en Allemagne le Der Spiegel, et en Espagne El País ont tous jetés l'encre de leur plume et leurs ondes sur les urnes tunisiennes qu'ils ont qualifiées d' sensationnelles.

Très vite, après la Révolution du Jasmin, nos confrères Tunisiens ont pigé qu'un microcosme démocratique réussi passe inlassablement par un "prorata" des pouvoirs. D'ailleurs grâce à ce partage des pouvoirs, quoiqu'il a une connotation péjorative, que la première chambre de Carthage a préconisé un système parlementaire où les prérogatives du chef de l'exécutif transcendent ceux du

Président de la république Tunisienne. A travers ce partage du pouvoir, le parlement prémunit solennellement la volonté populaire des Tunisiens exprimée par les urnes et ce pour éviter toute éventualité de frénésie du président de la Tunisie.

Au regard de ces défis, la Tunisie a gagné la confiance de ses citoyens et l'estime international.

La transition politique Tunisienne a irréfutablement authentiqué des prouesses notables avec l'intronisation de l'Etat de droit, l'éclaircie de la transparence, de la bonne gouvernance et du respect des libertés fondamentales. Ces "métempsycoses" de l'espace public et du paysage politique ont permis à la Tunisie d'ouvrir un nouveau chapitre dans son histoire moderne avec le crépuscule du despotisme et l'émersion d'une nouvelle démocratie.

Ainsi, l'arène politique a connu une grande avancée et moult partis politiques, d'associations et d'organisations de la société civile ont vu le jour, donnant au paysage politique Tunisien une diversité et une richesse qu'il n'a jamais connues par le passé.

En sus, l'espace médiatique qui a été muselé du temps du tortionnaire Zine Abidine ben Ali a connu une extraversion de la parole et un accroissement de ses supports médiatiques aussi bien dans l'audiovisuel que dans la presse écrite mais aussi sur le net. Cette ardeur politique, médiatique porte la Tunisie depuis 2011 et en a fait une grande officine d'idées et de nouvelles pratiques politiques et sociales.

Mais, si Jasmin a franchi des pas importants dans le domaine de la transition politique, la transition économique, elle, reste en panne d'inspiration.

Sous cet angle, le nouveau président Tunisien et son Team qui sera formé très prochainement aura du pain sur la planche, puisque plusieurs chantiers et dossiers économiques sont en mode stand by :

D'abord, la croissance économique, même si elle a connu un léger rebond, reste minuscule et inhabile à enchaîner une nouvelle dynamique économique et sociale porteuse d'emploi, d'investissement et d'espoir.

Aussi, les deniers publics traversent une grande crise économique qui a été à l'origine d'une envolée fulgurante de l'endettement public.

Au niveau des échanges commerciaux et financiers, ne faut-il pas mettre en lumière les déséquilibres qui plombent la balance courante et la baisse inexorable des réserves de change ?

Parallèlement à ces achoppements macroéconomiques, il faut, en outre, souligner les entraves structurelles qui se matérialisent avec la chute de l'investissement et l'attentisme de plus en plus marqué des investisseurs. Les retards accusés dans les réformes économiques ne sont-ils pas à l'origine des écueils dans les négociations avec les institutions internationales et particulièrement le FMI ?

Comparativement à l'économie Marocaine, le modèle de développement Tunisien n'arrive pas à sortir du tunnel basé sur les faibles coûts de main-d'œuvre pour structurer un nouveau modèle de développement et entrer de plein-pied dans l'ère des industries 5.0 étayée sur la qualité et la formation de la main d'œuvre.

L'ensemble de ces dénonciateurs sont éloquentes et significatifs non seulement d'une déliquescence de la situation économique, mais aussi d'une transition économique en débrayage. Une situation qui émane de l'immobilisme et l'inertie qui a singularisé les politiques économiques durant les deux dernières années en entraînant l'économie Tunisienne vers le tumulte économique. Aujourd'hui, en dépit des éloges et argumentaires triomphalistes, le modèle Tunisien reste économiquement en point mort et "endure" les plus grandes contrariétés à retrouver les pistes d'une dynamique économique et sociale solide. Cette crise économique a été à l'origine de remous sociaux sans égal et de l'envolée des mécontentements qui s'expriment tantôt de manière organisée et tantôt de façon agressive.

Ces manifestations ne nous rappellent-elles pas les promesses non tenues du printemps Arabe ?

Ainsi, le malaise des jeunes chômeurs qui les a mis parfois sur l'itinéraire d'un aventurisme politique courtisant avec les extrêmes ou sur des bateaux d'Eldorado, et les fureurs des régions désenclavées dans l'effort de développement laissent beaucoup à désirer.

Curieusement, en dépit de la gravité de la crise économique qui sape la Tunisie, les questions économiques ont été écartées dans le débat public. Ce constat est d'autant plus préoccupant que la situation économique ne cesse de se dégringoler et que la Tunisie piétine à réaliser sa transition économique et l'édifice d'un nouveau modèle de développement durable et inclusif.

Aujourd'hui, il est temps de mettre l'instance économique au cœur du débat public avec l'élection du nouveau président Kais Saïed. Il est un Must de prendre à bras-le-corps les challenges économiques pour leur apporter des répliques nouvelles et sortir ainsi des sentiers battus qui ont été suivis depuis quelques années.

Nous pensons, en guise de conclusion, que pour sortir de taciturnité économique et sociale, le nouvel exécutif de Carthage doit de sortir de l'attentisme et de la tergiversation en dénouant avec les choix conformistes et stéréotypés qui ont jalonné les politiques économiques et mettre du front dans l'action politique et économique.

In fine, l'action politique, économique et sociale doit désormais s'inscrire dans une optique effrontée et volontariste en ouvrant de nouveaux horizons féconds à la transition politique et redonner l'espoir dans la capacité de la Tunisie à répondre à la "desiderata" de la Révolution afin de réussir la deuxième exception Tunisienne dans l'orbite de l'emploi, de la liberté et de la dignité nationale. Bon vent à Jasmin !!

FOR AUTHOR USE ONLY

La vision du Roi Mohammed VI de l'investissement : Une justice impartiale et saine au service de l'investissement

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 27/10/2019

Quelle trame se tisse entre les flux d'investissement dans un pays et sa mécanique judiciaire ? Quelle intimité y a-t-il entre la coulée du business international et des affaires économiques dans un État, sa probité et son impartialité judiciaire ? Quelles osmose et symbiose y a-t-il entre le climat de l'investissement dans un territoire économique et sa rectitude juridique ? Tandem et duo idyllique et intime assurément.

C'est dans ce sillage que s'est déroulé la deuxième édition de la Conférence internationale de Marrakech sur la justice tenue les 21 et 22 octobre 2019 dans la cité ocre, sous le thème «Justice et investissement : défis et enjeux». Placée sous les auspices du Roi Mohammed VI, ce "synode" d'envergure, organisé de concert par le Ministère de la Justice, le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et la présidence du Ministère Public, s'inscrit dans l'optique des Hautes Orientations Royales visant l'exhortation à l'investissement, le raffermissement de la compétitivité de l'économie nationale et l'embellie du climat de l'investissement, par l'adoption de la culture de dialogue, de concertation et de coordination entre les différents acteurs du secteur de la justice au Maroc et à l'échelle internationale.

Cette Conférence internationale s'inscrit dans l'objectif du calibrage, l'évaluation et la consolidation des bonnes pratiques juridiques et judiciaires en tant que levier du développement durable. Cette rencontre de "haut standing" a été l'opportunité de discuter des différents aspects juridiques, économiques, financiers et sociaux liés à la problématique du diptyque Justice/ Investissement avec la participation d'environ 800 représentants venus de plus de 80 pays, dont une quarantaine de Ministres de la Justice, plusieurs présidents de Conseils supérieurs de la justice et de Ministères publics, outre des représentants d'institutions économiques et financières internationales.

C'est un secret de polichinelle que la justice est l'un des sésames incontournables pour affûter l'environnement de l'investissement, promouvoir la liberté d'entreprendre et protéger le milieu des affaires. La mise en place d'un climat bienveillant et propice à l'investissement implore des garanties juridiques et économiques susceptibles de renforcer la conviction, et la sûreté dans le système

judiciaire et par conséquent la confiance dans le site et la destination Maroc. "Au-delà de l'actualisation des législations incitatives en vigueur, la mise en place d'un climat propice à l'investissement requiert des garanties juridiques et économiques susceptibles de renforcer la confiance dans le système judiciaire et d'assurer une sécurité totale aux investisseurs", a relevé le Souverain Marocain dans un message adressé aux participants à la 2^{ème} Conférence Internationale sur la justice.

Rétrospectivement, le Souverain Marocain n'a-t-il pas met les pleins phares sur la justice dans son historique discours royal du 20 août 2009, entièrement consacré à la réforme de la justice, et a été reprise dans son allocution royale du 9 mars 2011 ?

Insistant sur l'ampleur de se livrer à un alignement des normes et des procédures de règlement des différends liés à l'investissement, aux niveaux national, régional et international, le Souverain Marocain, dans sa vision l'investissement a allégué qu'il est cardinal de transcender les problématiques liées à la compétence des juridictions nationales, en mettant en place un système juridique adéquat.

Et comme dit le journaliste et le politicien Français Émile de GIRARDIN dans la politique universelle (1852) "gouverner, c'est prévoir", ce nouveau mécanisme doit permettre d'anticiper les problèmes éventuels et de diguer les contentieux, grâce à l'édification d'organes spécialisés dans la résolution de différends, selon des délais raisonnables. Il doit, en outre, être en mesure de prendre en considération les singularités des litiges financiers et d'agir avec diligence, efficacité et souplesse.

A cet égard et pour que le système judiciaire puisse jouer son rôle fondamental de relais et moyen d'action à l'investissement aussi bien national qu'étranger, le Maroc a adopté une armada juridique moderne et structurant afin de développer le monde de la finance et des affaires, d'encourager l'investissement et d'insuffler une dynamique vigoureuse au circuit économique, en soutenant les entreprises nationales qui sont les transmissions de la croissance économique.

Pour être au tempo de l'environnement économique et juridique international, récemment, le Maroc a adopté d'importants textes, comme la version remaniée du Code de commerce, les lois sur les sociétés, la loi sur les garanties mobilières, ainsi que la consolidation de l'approche qui exhorte les magistrats à dépasser les limites de leur mandat traditionnel pour remplir des missions à visée économique

et sociale, en les encourageant à garantir la sécurité et la paix sociale dans l'entreprise.

C'est grâce à cet ensemble de mesures que le Maroc pourra s'affirmer, davantage comme un pays crédible et digne de crédit auprès des investisseurs nationaux, étrangers et des différents acteurs économiques et financiers internationaux.

Sous cet angle, la Cour de Cassation est interpellée à apporter crédibilité, stabilité, et souplesse aux décisions arbitrales étrangères et à renforcer la protection juridique des brevets d'invention et des droits d'auteur.

Dans le cadre de ces réformes législatives qui ont d'ores et déjà généré une dynamique porteuse d'efficacité, le Souverain Marocain appelle l'exécutif à accélérer l'approbation des derniers textes juridiques connexes, à élaborer les documents réglementaires se rapportant aux lois approuvées.

Pour mieux se positionner dans les juridictions du business international, le Souverain Marocain n'a-t-il pas appelé à une supputation de l'expérience des tribunaux de commerce et de lui donner les moyens de se développer, en consolidant ses acquis et en lui ouvrant des horizons nouveaux, inspirés des expériences les plus réussies dans le monde, comme celle des juridictions des affaires, que certains pays ont mises en place, soutenant qu'une attention particulière doit être créditée à la formation spécialisée des différentes composantes du système de justice en vue d'accroître la capacité des juridictions à rendre, dans des délais raisonnables, des sentences justes et appropriées ?

En sus, et dans le dessein d'engager les différentes composantes du système de justice dans le chantier de la transition numérique et pour assurer une meilleure diffusion et transparence de l'information juridique et judiciaire et pour que le travail judiciaire gagnera en fluidité et en efficacité, le Souverain Marocain a recommandé l'utilisation des nouvelles technologies, le renforcement et la généralisation de la dématérialisation des formalités et procédures juridiques et judiciaires, ainsi que le recours aux services de justice à distance.

En outre, pour mettre en place un environnement sain pour l'investissement, fort de ses assises économique, sociale, administrative et institutionnelle et sensible à la dimension de promotion des droits de l'Homme, le Souverain a appelé à œuvrer davantage à consolider l'Etat de droit, à renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire, à favoriser les occurrences d'anticipation juridique, à donner aux

acteurs de la justice une formation de qualité, à moderniser l'administration judiciaire et à renforcer sa gouvernance.

De surcroît, pour prendre en considération la dimension internationale et la composante technologique de la mondialisation des échanges commerciaux, financiers et économiques, il est vital d'aborder les affaires liées à l'investissement sous tous les aspects associés aux législations commerciale et bancaire, fiscale et douanière, foncière, notariale et sociale

Grâce à la conjonction de tous ces efforts, le Royaume gagnera en crédibilité et attirera, par ricochet plus d'investissements et progresse dans le peloton du classement Doing Business selon l'Indicateur du climat des affaires, et être candidat au cinquante pays les mieux classés pour la qualité du climat des affaires 2021 que s'est fixé le Gouvernement Pjd lors de sa première investiture.

Le renforcement des outils et structures juridiques et judiciaires, permettra d'avoir des effets positifs à moyen terme et un impact à long terme sur la qualité de notre justice. La réforme de la justice ne conditionne-t-elle pas la réussite des autres grands chantiers l'investissement porteur de production, de croissance et d'emploi. A ce titre et en guise de conclusion, si le politicien français et le maçon de la Creuse Martin Nadaud disait, dans son fameux discours à l'assemblée nationale du 5 mai 1850 « Quand le bâtiment va, tout va », je répliquerai à mon tour qu'au Maroc, quand la Justice va, tout va

Doing Business 2020 Versus réalité du climat de l'investissement du Maroc

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 01/11/2019

Le Climat des affaires a le vent en poupe depuis l'annonce Jeudi 24 octobre 2019 par la première institution de Brettons-Woods, une prouesse émérite en se hissant à la 53^{ème} place sur un panel de 190 pays devenant le leader incontestable en Afrique du Nord et le 3^{ème} sur la ceinture Moyen Orient et Afrique du Nord MENA. Ce classement est sans équivoque puisqu'il émane d'une entité internationale officielle et crédible, la Banque mondiale en l'occurrence.

Cependant voilà une couronne et une consécration d'obédience libérale scellée et paraphée par la Société Financière Internationale SFI qui dissemble in extenso avec l'émotion et le véritable "feeling" du milieu du business quant à l'environnement global des affaires économiques au Maroc.

A l'appui de notre allégation, moult études et enquêtes publiées récemment par des organismes financiers nationaux à l'instar de Bank Al-Maghreb ou de quelques Think-Thank comme le Centre Marocain du Conjoncture évoquant un climat de l'investissement ayant du plomb dans les ailes, puisque plus de 4.140 entreprises ont fait faillite lors du 1^{er} semestre de l'année 2019, ce qui représente 9,1 % de hausse par rapport à l'année 2018.

Sur le marbre de la réalité de l'investissement au Maroc, le climat des affaires ne se cantonne pas aux embellies énumérées par Doing Business 2020 comme la mise en place du système de paiement électronique des redevances portuaires, la suppression des démarches de transit sur support papier, la réduction du taux de l'impôt sur les entreprises, car au regard de ces améliorations, l'acte d'investir se trouve, paradoxalement, face à un cloison de partialité d'aubaines dans l'acquisition des marchés avec cerise sur le gâteau la "sinusoïdale" du recouvrement et son coffret de favoritisme, de clientélisme et de "stellionat" .

A notre sens, le véritable calibrage du climat des affaires doit porter sur les non-dits de Doing Business à l'instar de la mécanique judiciaire : Recourir à la justice avec la gage et la sûreté de son impartialité, sa souveraineté et sa droiture, et de se faire rétribuer et indemniser quand la sentence judiciaire est en faveur de l'investisseur.

Selon des recensements, la lenteur et la faible efficacité de la justice contribuent à l'exacerbation des déficiences des PME/PMI qui forgent l'essentiel du tissu économique Marocain à l'instar du secteur du Commerce (2022 défaillances), l'Immobilier (1200 défaillances) et le BTP (895 défaillances). Ces trois secteurs s'approprient à eux seuls 72% des défaillances des entreprises, ce qui met en lumière l'hiatus abyssal entre les résultats de Doing Business de la banque mondiale et le vécu quotidien des investisseurs et des entreprises nationales et étrangères et exhibe les augustes défaillances et défis à relever.

En corollaire, seul et seul l'investisseur qui côtoie au jour le jour les dédales épineux de l'administration qui dispose de l'habileté d'attester et de juger la notation du "Hit-Parade de la banque mondiale, seul l'entrepreneur qui courtise au quotidien les tribunaux judiciaires, administratifs et de commerce qui est capable de témoigner de la note attribuée par la SFI, seul le promoteur économique qui fréquente les engrenages du Business qui dispose du monopole de certifier le rating de l'environnement des affaires au Maroc.

L'obsession du Gouvernement et du CNEA de l'objectif d'une entrée dans le top 50 à la fin du mandat du Gouvernement Pjd est, in fine, à portée de main, mais reflétera-t-il l'authenticité et la réalité du climat de l'investissement au Maroc et permettra-t-il d'apporter répliques à la quadrature du cercle du chômage, de l'éducation, de la croissance et la récurrente problématique du nouveau modèle de développement que le Souverain Marocain n'a cessé d'en acculer le Team et l'exécutif ELOTHMANI à une "coda" célère!!

Mon Thé au Sahara Marocain

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 07/11/2019

Hier 6 Novembre 2019, le Maroc solennisa la 44^{ème} chandelle de la légendaire Marche Verte, cette héroïque épopée de tous les Marocains qui se sont rameutés, au prêche de feu Hassan II, pour la bordure de l'intégrité territoriale de la Nation par la reconquête et le recouvrement des provinces sahariennes du Sud expropriées et désappropriées par l'expansionnisme et l'impérialisme espagnol.

Le 6 novembre 1975, 350 000 Marocaines et Marocains, cuirassés et blindés par leur seul Saint CORAN et du drapeau patriotique Marocain, déboisèrent du pied la frontière fictive de Tah, comblant et exhausant ainsi le vœu de l'unicité Marocaine cristallisé par le credo de la Marche Verte qui est la symbiose qui unit indissolublement le Trône et le peuple.

De cette date et au fil du temps et à ce jour, nonobstant toutes les manigances, les diableries, les entourloupettes, les démonerie et l'ingérence des pays attenants et limitrophes, personne, aucun pays et aucune institution n'ont pu remettre en cause l'évidence immatriculée sur le sable d'Or Marocain, celle de l'omniprésence légitimaire et légale de l'État Marocain, par toutes ses institutions, militaires et civiles, d'un millimètre du sable du Sahara Marocain

Mais encore, chaque fraction de seconde, chaque minute, chaque heure, chaque jour, chaque semaine, chaque mois et chaque année passée depuis le 6 Novembre 1975 ont conforté cette essence que garantissent les droits incommutables du Royaume à l'indivisibilité nationale et l'intégrité territoriale, en concordance avec l'Histoire, le Droit international, mais plus encore avec les us de notre ethnie et peuplade Marocaine.

Affermir et bétonner la Marocanité de nos provinces du Sud, expliquer la pertinence, la justesse, le bon droit de l'indivisibilité de notre Sahara avec le Royaume, n'ont guère été un fleuve tranquille au fil de ces quatre décades, mais l'opiniâtreté, l'inébranlable conviction dans la justesse de sa Cause et la légitimité de ses droits, l'acharnement, la bonne foi dans l'inaffabilité de notre bataille de longue haleine pour l'unanimité et l'unicité territoriale ont eu comme dividendes l'immatriculation de nos provinces du Sud sur chaque millimètre de territoire Marocain.

Mieux encore, la récente en date, et non la moindre, est objectivée par la dernière résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU, prorogeant le 30 octobre écoulé, le mandat de la MINURSO pour une période d'une année.

Excepté deux abstentions, Russie et Afrique du Sud, cette impulsion Onusienne a été votée par l'écrasante majorité est une pièce à conviction de l'avancée de la diplomatie marocaine, sous les directives et les orientations Royales du Souverain Marocain.

Mieux encore, la durée du mandat de la MINURSO a été ramenée à six mois seulement. Ce rétrécissement est de bon augure, car il ne fera que pression et serra l'étau sur la boutade Polisario et l'entité fictive de la RASD pour accélérer le processus de règlement de ce conflit artificiel, et qui est entretenu par l'Algérie et ses stipendiés du Polisario depuis 1975.

Mieux encore, le Sultan Mohammed VI, dans ce discours d'hier 6 Novembre 2019 inscrit le Sahara non seulement dans sa dimension Nationale, mais combien généreux pour étendre le sable du Sahara à une portée plus ambitieuse maghrébine, africaine et arabe pour s'associer à l'édification d'un nouvel ordre arabe.

En guise de conclusion, le conflit artificiel des mercenaires Polisario est gagné et le Sahara pour reprendre des strophes d'Enrico-Macias :

Nous la gagnerons

Et nous la bâtirons d'amour

Car l'amour ne peut être vaincu

Pour ceux qui n'y ont jamais cru

Nous l'aurons mon amour

Nous l'aurons pour toujours.

Et j'irai concrétiser mon rêve de trinquer un bon thé au Sahara Marocain de l'autre bout de mes racines, mes sources, mes veines et mon ADN Aït Atta à M'Hamid El Ghizlane ,

Tchin-tchin!, à votre santéMon Sahara.

La chute du mur de Berlin, 30 chandelles après

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 16/11/2019

Je me rappelle quand j'ai été en 1^{ère} année à la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Rabat-Agdal que notre Imminent Professeur Monsieur Omar Kettani nous annonça la nouvelle, dans le fameux amphithéâtre 1 à l'annexe Maghreb ALKABIR, au cours de notre cours d'Economie Politique, que le Mur de Berlin a été ébranlé comme un château de cartes, oui, Oui dans le jour du 9 au 10 novembre 1989, le "Mur de la honte" bâti en 1961, succomba sous les yeux des Berlinoises, saillant le naufrage du bloc soviétique. Il scinda la ville de Berlin en deux et symbolisait avec force la Guerre froide. L'ouverture de l'Union des républiques socialistes soviétiques URSS avec la Perestroïka de Gorbatchev et la volonté des allemands de l'Est ont enterré définitivement cette période.

Avec la réunification, on assista à une libération des peuples d'Europe, surtout en Allemagne de l'Est qui amorçait une réunification progressive et globale du vieux continent, via en singulier l'Union européenne.

Après 30 bougies de séparation, la réunification aurait coûté 2.000 Milliards d'euros à l'économie Allemande, mais aussi appesanti sur l'ensemble des pays de l'UE. Une addition colossale qui, trente années plus tard, n'a pourtant pas permis à l'Allemagne de l'Est de rattraper sa circonvoyante après 45 années de communisme.

En effet, Dans le rapport annuel sur "le statut de l'unité Allemande", publié en 2018, les autorités du pays pointaient du doigt le très lent rattrapage des Etats fédéraux (Länder) de l'ex-Allemagne de l'Est.

Trente ans après l'effondrement du mur de Berlin, le taux de chômage et de la productivité connaissent encore des hiatus considérables : Alors que le PIB par habitant de la République Démocratique Allemande RDA représentait 43 % de celui de l'Ouest en 1990, le niveau des cinq Länder de l'Est atteignait 75 % de leurs voisins occidentaux en 2018.

Aussi, le chômage resta difficile à contenir qui était l'un des principaux objectifs de la réunification. Pourtant, en trente ans, l'Est n'a pas réussi à regagner l'Ouest en matière, notamment, d'emploi. Ainsi, le taux de chômage recule certes mais

atteint encore les 6,9 % dans les cinq Länder de l'Est en 2019, soit deux fois plus que les 3,1 % de la moyenne nationale.

En outre, le standard de vie des Allemands de l'Est a certes assidûment augmenté depuis 1989, mais n'a pas rattraper celui de l'Ouest. L'écart de revenu médian entre les deux Allemagnes était à son maximum (à 4 432 euros par an en moyenne) au lendemain de la réunification, en 1991, puis s'est épongé jusqu'à 2 092 euros en 1997. Toutefois depuis le début des années 2000, il est plane-plane remonté pour frôler les 3 623 euros en 2016. Pour toute la période couverte, l'écart des revenus a fluctué mais resta voisin de 20 %.

Certes et vu le contexte économique et politique de l'époque, l'extension des deux Allemands a été un succès géopolitique pour les pays de l'Union même si les relations entre l'Est et l'Ouest enfantent encore frustrations, rivalités et malentendus. Alors que l'économie devait prendre le dessus sur le politique, c'est l'inverse qui se produit.

Aujourd'hui, l'aspiration à la liberté, qui fut si puissante en brisant le rideau de fer en 1989 n'a-t-il pas débouché en Europe centrale sur le national-populisme et le repli identitaire ? La démocratie, pour laquelle les peuples se soulevèrent, ne recule-t-elle pas devant l'autoritarisme. De Berlin-Est à Bucarest, l'histoire des trois décennies écoulées est celle d'un amour déçu, d'un enthousiasme pour les valeurs occidentales s'est transformé en ressentiment devant les déconvenues et les humiliations.

La semaine dernière, l'Allemagne et l'Europe sanctifièrent les 30 bougies de la chute du Mur de Berlin dans une homosphère indigeste, loin des espoirs nés de la fin du Rideau de fer après Trois décennies du glacis communiste. D'autant plus que le climat politique en Allemagne est polarisé comme jamais suite à la poussée électorale de l'extrême droite anti-migrante, notamment dans l'ancienne Allemagne de l'Est communiste qui élucide un fossé politique persistant 30 ans après entre les deux parties du pays

Certes, le mur de la honte s'est effondré, cependant, le mur de la honte des inégalités entre les deux Allemands persiste. Certes, l'heure des remparts et clôtures appartenait à l'histoire. Toutefois les remparts des inégalités sont toujours d'actualité : Le rattrapage de l'Est avec celui de l'Ouest demeure un processus très lent ; sur certains aspects économiques, la frontière entre les deux Allemagnes reste nettement marquée

Avec le recul, lorsqu'on voit le poids de l'Allemagne aujourd'hui et le déséquilibre que sa puissance économique crée en Europe, Mitterrand n'avait-il pas raison de redouter la réunification?

FOR AUTHOR USE ONLY

L'avocat du diable

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 21/11/2019

L'avocat du diable, le titre semble dévier l'imaginaire des cinéphiles vers le film "L'avocat du diable" de Sidney Lumet Juin 1993, incarné par Rebecca De Mornay, Don Johnson, Stephen Lang ou celui de Taylor Hackford 1998 "L'Associé du diable" joué magistralement par Al Pacino, Keanu Reeves, Charlize Theron. Il n'en est rien, il s'agit d'une chronique que nous accordons au métier noble de l'Avocat, un métier dont l'entrée est loin de faire l'objet d'un fair-play pour tous les juristes du Maroc.

En effet, quand un lauréat Marocain des Facultés de Droit espère revêtir la toge d'avocat et intégrer le parquet, il doit, en amont de la chaîne de valeur de cette filière juridique et judiciaire, déposer le cachet de 100.000 DH pour y avoir accès, une somme qui n'est pas à la portée de tous les Marocains surtout au début des études juridiques afin de s'insérer dans la vie active et intégrer le métier du barreau.

A notre sens, c'est une procédure "darwinienne" qui implique, dans son essence, que le "Cric" social ne se manœuvre pas de façon équitable sur le marché de l'offre et la demande du travail, encore plus clair, cette somme de 10.000 dhs ne donne pas l'aubaine aux couches sociales les plus démunies de pénétrer la carrière du barreau.

Plusieurs interrogations nous interpellent :

Faut-il y voir une forme de discrimination ? Faut-il y voir une sorte de faveur et de favoritisme ? Nous ne pensons pas sûrement que c'est ainsi. Ou est-ce pour des mobiles purement pécuniaires de la part des entités compétentes ? Certainement, l'Ordre des avocats du Maroc a ses raisons que la raison ignore. Quelles qu'elles soient les raisons, nous pensons que la dimension sociale, les valeurs de l'équité et de l'égalité des chances doivent l'emporter et triompher.

Rétrospectivement et dans l'histoire du parquet et du barreau, combien nous avons vu des magistrats, combien nous avons vu des procureurs, combien nous avons vu des hommes et femmes issus du parquet avalisant d'éminentes fonctions de l'État : Primature, ministrables, ambassadeurs, et autres postes de commis de l'État et j'en passe.....

La plupart de ces émérites et chevrons ne sont-ils pas venus et originaires de couches sociales populaires qui, d'antan, n'auraient pu acquiescer à cette auguste responsabilité s'il y avait eu une telle barricade à l'entrée moyennant des enveloppes fiduciaires.

La majorité des commis de l'Etat ne se sont-ils pas apprentis dans les parquets, tribunaux et magistrature du Maroc ?

De ce fait, pourquoi, à notre ère, assujettir, astreindre et acculer ce cachet de 10.000 dhs qui ne fait qu'évaporer le rêve de moult Marocains de porter la toge noire ? Et combien de souhaits et d'ambitions se sont foudroyés et démolis de par ce portefeuille ?

En guise de conclusion, nous invoquons un réexamen à reconsidérer cette somme combien généreux s'il fera l'objet d'une rémission à même à ressusciter le rêve d'une grande majorité des plus pauvres qui aspirent porter la robe noire. La séance est levée !!!!

FOR AUTHOR USE ONLY

Quand le Trésor Marocain profite du black friday sur les marchés de capitaux internationaux

Chronique publiée sur notre site www.maghriti.com le 01/12/2019

Fin Novembre, c'est le black Friday connu par tout dans le monde par une Frénésie d'achat liée à des soldes et des rabais commerciaux ; il marque comme à l'accoutumé le coup d'envoi de la période des achats de fin d'année. Idem ce sont les soldes sur les marchés financiers internationaux matérialisés par des taux obligataires très bas, certains sont même négatifs, le Maroc, à travers le Trésor relevant du portefeuille de l'argentier du Royaume, très intelligent et très opportuniste a attendu pratiquement la fin de l'année pour boucler la première des deux emprunts sur le marché financier international par l'émission obligataire d'un Milliard d'Euros sur le marché des capitaux internationaux, sur 12 ans à 1,6%.

Le moment choisi de cet emprunt n'est pas tout fortuit, ce crédit à l'international se parant depuis plusieurs mois: Le Trésor a commencé par dépêcher des banques étrangères pour l'accompagner, notamment, l'anglaise Barclays, et les deux françaises Natixis et BNP Paribas.

Comme on sait, la tâche de ces banques conseil a été de servir de mandataires et d'intermédiaires de l'État marocain, auprès des investisseurs, de régenter l'émetteur sur la maturité, le taux de l'émission et la fenêtre de sortie sur le marché des capitaux tout en tenant compte de l'attitude des devises sur le marché international.

Puis il s'est ensuit le Road Show piloté et chapeauté par le Ministre de l'Économie et des Finances, et son team relevant de la Direction du Trésor et des Finances Extérieures DTFE.

Ce périple européen a été effectuée à Paris, Zurich, Londres, Francfort, et Amsterdam-La Haye où les missionnaires ont rencontré une soixantaine de gestionnaires de fonds, d'investisseurs, d'assureurs et de représentants de fonds de pension.

Faut-il souligner que cette sortie du Trésor à l'international résulte d'une politique de gestion active de la dette publique puisqu'elle intervient après 5 ans de refinancement sur le marché domestique des capitaux. Et pour cause, le marché

Marocain ayant été très liquide et les taux d'intérêt ayant beaucoup diminué, ce qui a permis de restructurer la dette domestique tout en abaissant sa charge.

Le moment choisi pour son comeback à l'international est imputable à l'intérêt de continuer à être coté sur les marchés de capitaux occidentaux. Ceci est d'autant plus opportun que le Maroc bénéficie du FMI une ligne de précaution et de liquidité, LPL, de 2,97 Milliards de Dollars sur deux ans, ce qui représente une assurance contre les risques extrinsèques et pour atténuer la fragilité budgétaire et extérieure, et lui faciliter ses sorties à l'international.

Cependant, la raison la plus judicieuse expliquant le choix du Trésor est l'attrait des niveaux de taux infiniment bas, voire négatifs, sur les marchés de capitaux internationaux. De ce fait, le Maroc a, pour sa part, profité de la conjoncture attractive des taux de la devise Euro et des taux d'intérêts relativement bas qui caractérisent actuellement le marché comparativement avec des pays comme la France et l'Allemagne s'endettant à des taux négatifs et que les investisseurs leur servent un intérêt pour placer leur argent dans leurs bons d'État garantis,

Et de fait, l'émission Marocaine a été très bien agréée et la bienvenue comme l'atteste le taux retenu, de 1,5% avec un spread ou prime de risque de 139,7, établi à partir d'un benchmark RIS qui cote 0,20%. Mais, l'obligation marocaine étant valorisée à 98,2 au lieu de 100, le taux de rémunération effectif de l'opération réhausse à 1,6%.

L'autre axe de cette intervention a été la prouesse commerciale qu'elle a obtenue puisque la demande pour l'émission marocaine a été de 5,3 milliards d'euros provenant de 285 investisseurs, affirmant le crédit et la confiance dont jouit le Maroc auprès des grandes institutions financières internationales.

Et puisque l'appétit vient en mangeant, une apostrophe nous interpelle, pourquoi le Trésor n'a-t-il pas levé plus d'un Milliard d'Euros en réplique à cet engouement?

Le principal mobile tire sa raison dans le plafond imposé par la Loi de finances 2019, soit 27 Milliards de Dirhams d'endettement extérieur, soit l'équivalent de 2,5 Milliards d'Euros. Et une partie est absorbée avec la BAD, l'AFD et la Banque Mondiale, et l'emprunt arrivant à la fin de l'année 2019, le Trésor devait se cantonner et se contenter au Milliard d'euros offert.

Cet emprunt international d'un Milliard d'Euros qui gravite autour de 11 MMDhs au Trésor va être d'un apport important à financer une loi de finances 2020

jalonnée par une politique budgétaire plus exubérante, avec des des demandes sociales colossales.

Aussi, ce Milliard d'euros consolidera-il le niveau de la réserve en devises qui est de 230 Milliards de dirhams et même de la consolider de 5%, confortant les 5 Mois de couverture assurés par cette dernière. Le Trésor interviendra une nouvelle fois sur le marché international en 2020. Cette opération sera neutre puisqu'il doit rembourser 1 Milliard d'euros emprunté en 2010 puisqu'a-t-on appris en économie, il n'y a jamais de cadeaux !!!!

FOR AUTHOR USE ONLY

Biographie

Mustapha MAGHRITI est titulaire d'un Doctorat en Relations Economiques Internationales (Faculté de Droit Rabat-Agdal) et d'un diplôme de Troisième cycle en Economie Internationale (Faculté de Droit Rabat-Agdal). Actuellement, il est Inspecteur Divisionnaire des Finances en chef au Ministère de l'Economie et des Finances à Rabat.

L'auteur assurait des cours d'Affaires Internationales au Master Affaires Internationales & Stratégie des Acteurs à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Meknès Université Mohammed Moulay Ismail Meknès et des cours des Investissements Directs Etrangers IDE au Master Echanges Internationaux et OMC à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Rabat Souissi, Université Mohammed Souissi et des cours d'Ethique des Affaires à HEC Rabat.

Il est à rappeler que l'auteur est un ancien Inspecteur Divisionnaire des Finances au Ministère des Finances à la Direction des Investissements DIE et Ex Cadre supérieur à l'Agence Marocaine de Développement des Investissements AMDI.

Aussi, l'auteur a contribué par plusieurs articles, tribunes et points de vue dans plusieurs supports économiques tel le quotidien économique les Eco, l'Economiste, dans l'hebdomadaire Challenge Héβδο, le mensuel Economie & Entreprises, et dans les Echos (France).

Par ailleurs, l'auteur est ancien Consultant et Expert dans l'hebdomadaire Marocain Challenges-Héβδο

Table des matières

La disparition d'une des figures de proue de l'analyse des rapports asymétriques Nord/Sud : Le décès de l'économiste Samir Amin	3
La Jeunesse: Sésame et poule aux œufs d'or du développement économique et du Maroc.....	5
Commission des investissements Maroc 2018 : Atténuation des IDE par l'investissement national.....	9
La grande oubliette de Doing Business : La qualité de la vie, un déterminant du climat des affaires.....	13
Avulsion et Evulsion du dogme de la haine : Une préfiguration inéluctable contre le terrorisme.....	16
2019, l'année de l'optimisme béat	19
Corruption : La grande tare du climat des affaires au Maroc	21
Paris, l'Elysée et la vie en jaune.....	24
Le Warning du modèle de développement économique du Maroc : Un serpent de mer en mode "stand by".....	28
Une approche critique du rapport Forbes 2018 relatif au climat du Business international au Maroc	31
Inégalités Sociales : Sosie et reproduction des Fractures du Capitalisme	34
Le Maroc et l'Hydre de la Corruption : Une éternelle bataille	36
Après Davos 2019, la nécessité impérieuse de repenser l'ordre multilatéral et national	38
Libéralisme économique au Maroc : Quelle lecture du rapport de l'Heritage Foundation 2019 ?.....	41
Quand l'essence se jette sur le feu entre l'exécutif Marocain et le conseil de la concurrence	45
Voyeurisme de la classe politique Marocaine au regard d'un modèle économique à bout de souffle.....	47
Le renouveau des politiques fiscales dans le monde: Les raisons d'une revanche.....	49

Langue d'enseignement au Maroc : Langue de bois et débat sur le sexe des anges	53
Le grand oral du mi-mandat du Gouvernement El Othmani : Un oral aux pieds d'argile.....	57
Une Algérie fiévreuse : Quelles leçons du tumulte politique ?.....	59
Printemps arabe, Saison II : Genèse, Causes, Caractéristiques communes et Enseignements	61
Coup d'envoi de la zone de libre-échange continentale (ZLECA) : Quelles sont les conditions du succès d'une intégration régionale africaine ?	67
Climat des affaires économiques et Investissements Directs Etrangers IDE : Quelle place et perspectives en Afrique en 2019 ?	71
Banques Islamiques au Maroc 2019 : Un halal accouchant d'une souris dans le microcosme financier marocain	76
Le Co développement : Une réplique et solution à l'immigration des Africains vers l'Europe.....	79
Baccalauréat au Maroc et la boîte de pandore des mentions.....	82
Violence contre les femmes au Maroc : Le silence des agneaux face à une société misogyne et phallocrate.....	84
Quand l'Inde "flingue" la pauvreté au jour le jour	87
La revanche des politiques industrielles dans le monde : Les raisons d'une anaphore économique	89
Immigration et la politique de l'autruche de l'Union Européenne envers l'Afrique	92
Ouff !! Enfin, le Nœud Gordien de la langue d'éducation et d'enseignement au Maroc est tranché.....	95
Victoire de l'Algérie au CAN 2019 : Gage et preuve que l'Union Maghrébine est toujours possible.....	98
Le Roi Mohammed VI et la Majesté d'un Modèle de développement Majestueux.....	101
Le Cri d'Orfraie de la Famine dans le monde	103

Une économie Marocaine en biais de Statu Quo: Une approche par les Politiques économiques	107
Quand la pauvreté est primée par le prix Nobel d'Economie 2019	113
Après le Maroc, Jasmin et la deuxième exception démocratique Tunisienne ..	116
La vision du Roi Mohammed VI de l'investissement : Une justice impartiale et saine au service de l'investissement.....	120
Doing Business 2020 Versus réalité du climat de l'investissement du Maroc .	124
Mon Thé au Sahara Marocain	125
La chute du mur de Berlin, 30 chandelles après	128
L'avocat du diable	131
Quand le Trésor Marocain profite du black friday sur les marchés de capitaux internationaux	133

FOR AUTHOR USE ONLY

FOR AUTHOR USE ONLY

**More
Books!**



yes
I want morebooks!

Buy your books fast and straightforward online - at one of world's fastest growing online book stores! Environmentally sound due to Print-on-Demand technologies.

Buy your books online at
www.morebooks.shop

Achetez vos livres en ligne, vite et bien, sur l'une des librairies en ligne les plus performantes au monde!

En protégeant nos ressources et notre environnement grâce à l'impression à la demande.

La librairie en ligne pour acheter plus vite
www.morebooks.shop

KS OmniScriptum Publishing
Brivibas gatve 197
LV-1039 Riga, Latvia
Telefax: +371 686 20455

info@omniscryptum.com
www.omniscryptum.com



FOR AUTHOR USE ONLY

FOR AUTHOR USE ONLY

FOR AUTHOR USE ONLY